

Master recherche en sciences sociales

Mention Savoirs en sociétés

Année universitaire 2020-2021

**Se gérer par l'échange avec son service, peut être
Gérer le service de soi et d'autrui par l'échange,
peut être**

Mémoire de master 2

par Zeno Bernhard

avec les conseils de Bernard E. Harcourt

octobre 2021

Membres du jury :

Daniele Lorenzini (University of Warwick)
Bernard E. Harcourt (Columbia/EHESS)

Là où il y a maintenant un vide aurait dû se réaliser un soi par l'échange avec autrui : professeur, famille, ami·es. L'écriture comme subjectivation par l'échange entre sois. Mais qu'est-ce que ça aurait été fatiguant ! Rien de plus fatiguant que de ne performer que ce qui est dû. On peut facilement y trouver une vie, une vie de l'égalité dans l'échange, du devoir et de la dette par l'échange. Ceci est un essai de ne pas vivre cette vie. De faire autre chose.

Or, cet essai n'est pas un rejet de l'échange, loin de là. D'abord parce que ne pas faire l'expérience de la gestion par l'échange est dangereux, dangereux au point où on risque la possibilité même de l'expérience. Pas sûr de vouloir risquer cela. Pas sûr que l'échange soit ce qu'on a l'habitude de penser. Pas sûr non plus qu'il soit pertinent de penser l'échange, ou plutôt l'échange comme élément d'un rapport à soi, comme un mal avant de pouvoir dire ce qu'il est aujourd'hui et donc ce qu'il peut être.

Mais : sûr qu'il n'y ait pas un soi qui soit obligé de dire, par ces lettres mêmes, merci ! Il y a simplement eu des expériences de changement, des changements d'expériences ces deux dernières années. Plus qu'avant, ces expériences sont maintenant celles d'un certain Paris, d'un certain rapport aux pandémies, de certains textes, de certaines connaissances nouvelles ou pas – notamment Rüştü, Anna, Samuel, Naya, Loïc, Bernard, Selma, Wood-Mark, Diego et Diego, Sophie, Isaac, Elsa, Heinz, Lukas. Que quelqu'un·e soit la·e coupable, la·e responsable voir la·e donateur·ice de ces expériences est beaucoup moins sûr. Mais elles ont pu être, peuvent être ! C'est déjà pas mal.

Table des matières

1.	Changer les rapports entre ce qui est	1
2.	Deux manières de gérer par l'échange	9
A.	Se gérer par l'échange avec soi.....	9
I.	<i>On n'est jamais mieux servi que par soi-même</i>	9
II.	<i>Se servir contre l'alimentation et la maison fonctionnelle</i>	9
III.	<i>L'autogestion par l'échange, étatique</i>	11
IV.	<i>Se faire enseigner pour pouvoir apprendre</i>	14
V.	<i>Du service contre de l'eau, bois, électricité, chaleur, wi-fi.....</i>	16
VI.	<i>Service spécialisé.....</i>	22
VII.	<i>S'assurer</i>	26
VIII.	<i>Micro-service contre de la communication numérique</i>	28
B.	Gérer autrui et soi-même par l'échange entre sois.....	32
I.	<i>Quelqu'un se fait construire, entretenir, cultiver – autrui se fait donner contre du construit, de l'entretenu, du cultivé.....</i>	32
II.	<i>« Le monde du travail »</i>	35
III.	<i>Ce qui rend cette subjectivation plus probable que l'autre</i>	38
IV.	<i>Le service public</i>	40
V.	<i>La famille</i>	45
C.	Six différences	47
I.	<i>Service de soi à soi vs. service de soi à autrui et d'autrui à soi</i>	47
II.	<i>Un choix vs. deux choix</i>	47
III.	<i>Improbabilité vs. probabilité d'un sujet qui soit doit, soit a.....</i>	47
IV.	<i>Probabilité de services éparpillés entre sois vs. probabilité de la/du « travailleur » et de l' « entrepreneur de soi »</i>	48
V.	<i>Monnaies de soi à soi vs. monnaies convertibles de soi à autrui</i>	49
VI.	<i>Échange de service étatique vs. service d'autrui contre service étatique ..</i>	49
VII.	<i>Le droit, instrument ou service</i>	49
3.	La distribution, une question de style	51
A.	Péréquer tellement ou péréquer autrement	52
B.	Deux styles de techniques monétaires	58
I.	<i>Modifier les termes de l'échange</i>	61

<i>II. Inciter et désinciter au service</i>	65
C. Comment changer les prix ?	69
<i>I. Une stratégie monétaire pour modifier les prix</i>	69
<i>II. Subventionner et (ne pas) taxer</i>	71
<i>III. Convenir d'un nouveau prix</i>	73
D. Comme ça ou comme ça : transférer du rapport à soi	78
E. ... et transférer du savoir-pouvoir.....	87
4. Que peut être l'économie ?	94
5. Annexe – fragment conclusif repoussé.....	98
6. Bibliographie.....	100
7. Liste du tableau.....	108

1. Changer les rapports entre ce qui est

Changer la distribution sans en faire le but des stratégies ni même le problème débattu. Faire en sorte que personne n'ait plus des millions et encore moins des milliards, tout en changeant avant tout autre chose. C'est ni le but que j'ai créé moi-même ni le but qui a guidé comme une prophétie le cheminement dont résulte ce mémoire. C'est ce que je pense être possible. Et ce mémoire est à la fois ce qui m'amène à penser cela et une réponse à la question : que peut donc changer si ce n'est pas « avant tout » la distribution, pendant que la distribution change ?

« Être possible ». Mais quelle expression nébuleuse, hésitante, insignifiante ! Finalement, le Forum social mondial dit depuis 2001 qu' « un autre monde est possible », et on n'en est toujours pas là ! Et on se fait l'illusion du paradis depuis fort longtemps ! Peut-on me dire.

Que signifie donc être possible dans ce mémoire ? Tout d'abord, que ce qui est aujourd'hui est possible. S'il y a de multiples êtres aujourd'hui, de multiples êtres sont possibles. De multiples savoirs sont possibles de nos jours, de multiples pouvoirs sont possibles de nos jours, de multiples rapports à soi sont possibles de nos jours. Il y a parmi ces rapports à soi au moins deux qui ont leur propre dynamique distributive, leur style distributif. Qui distribuent, mais qui ne sont pas distribution. On peut se gérer par l'échange avec soi-même : se faire cuisiner en échange du plat cuisiné. On peut aussi gérer soi-même et autrui par l'échange : se faire acheter et apporter du dessert en échange du plat cuisiné par des ami·es. Ce qui va de pair, si cette gestion est, avec un se faire cuisiner un peu plus, pour l'invité·e, en échange de dessert.

Mais attention, si on se gère par l'échange avec soi-même et si on gère soi-même et autrui par l'échange, plein d'autres choses se passent parallèlement. On peut aujourd'hui se faire cuisiner très précisément trois champignons forestiers. Se faire cuisiner une quantité d'une qualité, une forme. On peut aussi se vivre comme cuisinier·e de profession et se faire cuisiner ces champignons en tant que tel·le. Tout comme on peut se faire cuisiner les champignons en obéissant aussi à l'ordre de la/du chef·fe du restaurant – quand on est en un rapport de force spécifique. Ce n'est donc pas parce qu'on se fait faire en échange de quelque chose qu'on doit se faire cuisiner exactement trois champignons forestiers, qu'on doit également être cuisinier·e et qu'on obéit toujours à une autre force – ce sont des combinaisons possibles mais pas nécessaires.

Ces rapports à soi ont pourtant aussi des caractères, qui existent nécessairement si ces rapports à soi existent. Cette nécessité même permet de distinguer ce qui est vraiment rapport à soi de ce qui est actuellement attaché au rapport à soi mais qui peut en être détaché : les trois champignons forestiers et le rapport de domination peuvent en être détachés.

Déterminer ces caractères nécessaires est fendre une forêt dangereuse, la forêt morale touffue qu'est notre pensée quotidienne, économique, juridique, comptable, statistique, ecclésiastique. Il est impossible de lui échapper autrement que par la mort : alors, fendons-là ! Quelques-unes des plantes fendues de cette forêt morale sont donc maintenant les caractères de ces deux manières de gérer par l'échange : le servi·ce et la distribution ; le soi et le soi-même, l'institution et l'institution-même ; l'indexe et l'indexé. Rapport de force ; rapport à soi ; savoir.

Le servi·ce est ce que fait la force dominée dans le rapport avec une force dominante. Quand on se fait cuisiner des champignons, on se commande un servi·ce. Non pas un travail, mais un servi·ce. Puis, quand on gère par l'échange, on sert, mais en échange de quelque chose qui est servi. Ce qui est servi peut être ce qui est couramment appelé un bien, et peut être un service. La plupart du temps, cette distinction n'est pas pertinente. Pour faire court, parlons de servi·ce au lieu de biens et services. Servi·ce égale servi et service. Les trois champignons sont un servi, mais quand on se fait les servir, on les met le plus souvent sur une assiette et on met cette assiette avec le service sur une table où on peut se poser – on se fait servir le servi. Distinction intéressante donc, celle entre servi et service, mais le point de servi·ce est bien là pour signifier que ce que nous distinguons d'habitude, le bien et le servi·ce, est identique. La seule chose qui reste à ajouter est que tout comme il y a toujours tellement de servi·ce donné dans l'échange, il y a tellement de servi·ce reçu. Si un échange implique la totalité de servi·ce, ceci ne veut rien dire : si les trois champignons forestiers sont tout le servi·ce qui existe, l'échange n'en change rien. Mais il en est rarement ainsi. Ce qui veut dire que dès que l'échange de tellement contre tellement de servi·ce n'en implique pas la totalité, l'échange est une distribution. L'échange n'est à ce niveau jamais égal contre égal et toujours tellement contre tellement, toujours distribution de servi·ce.

Puis, la gestion par l'échange est un rapport de soi à soi-même ou encore un rapport de l'institution à elle-même. Soi et institution sont parfaitement interchangeables. Ils peuvent prendre des formes innombrables : collectif, société anonyme et à responsabilité limitée, coopérative, association, fondation, parti, état, établissement public, sujet, région, nation, coloca-

tion, festival, voyage de bus et cetera. Il y a un malentendu à éviter : les gestionnaires, les managers de ces sois ne sont pas compris ici comme en quelque sorte le soi incorporé qui commande tout le reste et seulement le reste de soi-même. Pour faciliter la lecture, ce que font les gestionnaires et managers de spécifique est dit administration et non gestion. La plupart des managers font les deux à la fois, iels administrent le reste de l'entreprise et gèrent par l'échange soit cette institution-même, soit le soi-même qu'est le sujet. Iels se font donc servir en échange de servi·ce tout comme les secrétaires et ouvrier·es se font servir en échange de servi·ce. « Travail contre argent », ou « travail contre actions ». Le management, le conseil d'administration, l'assemblée générale, la réunion de la colocation, le gouvernement, l'assemblée citoyenne ou encore le comité d'habitant·e ne sont donc pas les seul·es qui gèrent par l'échange. Tout le monde, tou·tes les membres de soi-même gèrent par l'échange. Iels se gèrent par l'échange avec soi-même *ou* iels gèrent soi-même et autrui par l'échange signifie qu'iels gèrent d'une certaine manière, avec un certain style. Il y a au moins deux rapports à soi, et il y a donc au moins deux rapports à ce que ce soi est, à savoir du servi·ce. Dès qu'il y a subjectivation, il n'y a donc plus simplement servi·ce – travail et propriété – mais *style de servi·ce*. Les champignons qu'on se fait cuisiner sont non seulement pas les mêmes champignons que ceux qu'on se fait acheter dans un restaurant d'autrui, ils sont surtout un style de servi·ce différent. Quand il n'y a que du pouvoir, la différence est celle entre servi·ce et servi·ce, dès qu'il y a subjectivation, elle en est une de styles de servi·ce. Tout comme le « se faire cuisiner » en échange de champignons diffère en termes de style du « se faire cuisiner » de la/du cuisinier·e du restaurant. Gérer par l'échange signifie donc faire échanger servi·ce contre servi·ce avec un certain style.

C'est avec le caoutchouc le plus performant de la forêt touffue que des morales sont collées sur ces rapports. Voyons un exemple en langue allemande. Le terme *Verdienst* a un sens très proche de servi·ce. Il est composé de *ver-* qui signifie « changer jusqu'à un certain état » ou « avoir changé jusqu'à un certain état » et de *dien*, « servir ». Première leçon de morale donc : le servi·ce n'est un servi·ce que s'il est accompli ! Tout ce qui est un peu changé mais pas jusqu'à un certain état, et bien, ça ne compte pas. Puis, le verbe en est *verdienen*, verbe qui peut référer autant à des activités qu'à des choses. Cuisiner peut être *verdienen* tout comme une étoile Michelin peut être *verdient*. La deuxième leçon de morale : ce qu'on reçoit, quelque chose de *verdient*, est toujours postérieur au servi·ce qu'on accomplit. Impossible de recevoir quelque chose avant qu'on n'ait servi. Puis, la forme réflexive de ce verbe, *sich verdienen*, est encore plus courante : *das habe ich mir verdient*, *das verdienst du dir*, *das verdiene*

nen wir uns. On peut *sich verdienen* tout : des champignons qu'on s'est fait faire soi-même, des champignons d'autrui en échange d'une longue journée de travail, une étoile Michelin qui suit de longues années dans la cuisine. Alors, troisième leçon : si tout peut être *verdient* et tout ce qui est *verdient* est ce que quelqu'un·e *sich verdient hat*, et bien tout appartient à quelqu'un. Et surtout, on est dans ce cas ce qu'on a *sich verdient*. On peut donner à ce verbe la forme d'une exigence aussi, exigence encore une fois très courante en allemand : *das musst du dir aber noch verdienen !* Encore faut-il que tu serves jusqu'à ce que tu aies *verdient* telle chose ! Voir, *du musst dich verdienen* – encore faut-il que tu serves jusqu'à ce que tu sois. Quatrième leçon : si tu ne sers pas, tu n'es pas et plus tu sers, plus tu seras. *Sich verdienen* est une des morales actuelles collées sur la gestion par l'échange.

La relation entre les termes de pouvoir – servi·ce et distribution – et les termes de subjectivation – se gérer par l'échange avec soi-même et gérer soi-même et autrui par l'échange est une relation de supposition et quasiment d'arrachage : la gestion par l'échange suppose qu'il existe du servi·ce et de la distribution, mais elle en fait autre chose. Le servi·ce devient style de servi·ce et la distribution devient style de distribution. Il n'y a pas un tel arrachage dans la relation entre subjectivation et savoir ou morale, au point où il serait beau de ne pas parler savoir, de faire abstraction d'une morale comme le *sich verdienen*. Cependant, le *sich verdienen* a deux caractères qu'on retrouve encore et encore dans la forêt morale dont il fait partie : l'indexe et l'indexé. On les voit bien dans sa deuxième leçon, « ce qu'on reçoit, quelque chose de *verdient*, est toujours postérieur au servi·ce qu'on accomplit ». Cette leçon consiste en deux servi·ces, celui qu'on fait et celui qu'on reçoit en échange de celui qu'on fait. Recevoir quelque chose en échange de donner quelque chose. Ou, en termes moraux minimaux : Recevoir un indexé en échange d'un indexe. C'est toujours à partir d'un indexe, par exemple le servi·ce qu'on accomplit, qu'on échange un indexé, par exemple le *Verdienst*. Ces deux termes signifient uniquement ceci : l'indexé est ce qui est formé d'après l'indexe. Le lien des deux n'est pas temporel comme la morale du *sich verdienen* veut faire croire, il n'est pas nécessaire de *verdienien* – indexe – pour qu'on puisse recevoir du *Verdienst* – indexé. En ce sens, si on se fait cuisiner trois champignons forestiers en échange de trois champignons forestiers de soi-même, ce qu'on reçoit peut être l'indexe. On se fait cuisiner – indexé – trois champignons forestiers – indexe.

Ce couple d'indexe et indexé est repris de la *Philosophie des Geldes* de Georg Simmel. Reprise au moins triplement modifiée car son couple de la valeur-symbole de l'argent – *Symbolwert* – et de celle de toute autre marchandise – *Warenwert* – a un statut d'apriori alors

qu'elle a ici le statut d'un savoir important mais qui ne conditionne pas la gestion par l'échange. Puis, le couple est imbriqué chez Georg avec un processus d'objectivation universel et – au moins dans ce livre – préconisé.¹ Pour lui, plus l'argent est valeur en tant que symbole et non plus en tant que marchandise, plus la société est moderne, est développée. Ici, le couple indexe/indexé est de manière plus restreinte un savoir de l'échange. Même si on peut le coller avec le caoutchouc le plus performant sur la gestion par l'échange, il en reste distinct. Et il y a quelque chose qui colle tellement bien qu'on a souvent l'illusion que *money is power*. Mais non, *money isn't power*, l'argent est ou bien l'indexe ou bien l'indexé de service. Encore contrairement à ce que Georg dit, l'argent n'indexe pas logiquement les services échangés, l'argent n'est pas seulement un indexe qui flotte en quelque sorte au-dessus du service.² Il peut tout aussi bien être un indexé. Ce n'est pas illusoire pour un·e cuisinier·e d'indexer son salaire – l'indexé – à partir du service qu'iel se fait accomplir – l'indexe. Indexer ou bien indexation : un indexe permet d'indexer un service qui devient par là un indexé, une pratique qui est celle de l'indexation.

Bon. Aujourd'hui, au moins deux manières de gérer par l'échange sont possibles. Mais qu'est-ce que je veux dire par là à ceux qui me lisent probablement ? Et quel est mon rapport à ces deux subjectivations ? En d'autres termes, dans quel rapport avec ces lecteur·ices³ et avec ces deux subjectivations est ce mémoire ?

Ce mémoire est d'abord une réponse aux communs ou au commun, au municipalisme libertaire, à la décroissance, au fédéralisme de certaines lois allemandes et de corpus juridiques et de philosophie politique, à la théorie monétaire moderne et à la macroéconomie écologique, à la théorie de la dépendance, à Susan Okin, à des coopératives comme Mondragon, Yachil Xojabal Chu'lchan ou Café Libertad Kollektiv. Une réponse donc à des pratiques qui réclament ou se réclament d'un autre monde, d'autres manières d'être, d'autres modes d'organisation. Qui sont contre les « inégalités », le « capitalisme », le « néolibéralisme » et souvent pour la « justice », l'« autonomie » et l'« égalité » ou justement le « commun ». Qui veulent un changement qui n'est pas un retour à un passé enjolivé, ni la suite du progrès humain, ni l'avènement d'une « société entrepreneuriale ».

¹ Georg Simmel, *Philosophie des Geldes* (Berlin: Duncker & Humblot, 1958), 23.

² Simmel, 135-36.

³ Très probablement plutôt à ses non-lecteur·ices bien sûr, mais peu importe.

Et cette réponse est : pensons-le, parlons-en en termes de rapports de force ! On peut remplacer la section « mes valeurs » ou « nos valeurs » des écrits et des discours par une section « ce que je veux » ou « ce que nous voulons ». On peut parler non pas de justice sociale ou de justice climatique mais de *ces* modes de gouvernance de collectifs, de *ces* lois, de *ces* droits-obligations, de *cette* taxation, de *ces* modes de prise de décision, de *ces* modes de sélection-discrimination, de *ce* remplacement ou de *cette* réforme d'une institution, de *ces* rapports à soi. On peut rayer de *ces* sections les revendications de bien moral que nous avons tou·tes déjà entendu maintes fois :⁴ solidarité, égalité, justice, commun, coopération, liberté, démocratie, autodétermination, partage, soin, paix, humain, bien, moral, divers, durable, *net zero*, écologique, antisexiste, antiraciste, antivalidiste, inclusif, et cetera. Quand, et uniquement quand, ces mots signifient un bien moral. Autrement dit, on peut arrêter d'être gentil·les. On n'est pas gentil·les. Mais on peut y penser, en parler, en faire l'expérience. On peut ne pas proposer « *the equal sharing by men and women of paid and unpaid work* », comme le dit Susan Okin.⁵ Mais simplement, quand ce sont encore elles qui cuisinent les champignons, proposer ou mettre en place *ces* mécanismes de discrimination contre eux et pour elles.

Puis, on peut pratiquer des tactiques non pas comme ce qui est une vérité cachée qui éclate et disparaît, ni comme la vérité – l'opposition de la vraie tactique à la fausse tactique –, mais comme ce qu'on peut vouloir ou ne pas vouloir. Un collectif peut vouloir abolir le genre en cuisine en rendant également probable que le genre homme cuisine, que tout autre genre cuisine et que le genre femme cuisine. Comment exactement veut-il y parvenir ? Veut-il passer par des médias, du *door knocking*, des lois qui interdisent, des incitations monétaires, des actions violentes contre les hommes qui se laissent toujours servir en cuisine ?

En ceci, je suis contre la distance qui existe actuellement entre ces discours du changement et les pratiques de pouvoir avec lesquelles ils vont nécessairement de pair. Et je suis pour penser le possible en termes de rapports de forces et de rapport de la force avec elle-même.

Penser avec ceci et penser contre cela ; vouloir ceci et ne pas vouloir cela. C'est ce que font ces pratiques, c'est ce que fait ce mémoire. Au-delà de ça, il n'y a rien. Mais avec ça, il peut y avoir changement. C'est ce que reprend Frédéric Gros de

⁴ Ils peuvent évidemment avoir une autre signification aussi – par exemple, l'autonomie chez Kant, la solidarité chez Duguit, et cetera – et dans ce cas, je ne veux évidemment rien dire en ce sens.

⁵ Susan Moller Okin, *Justice, gender, and the family* (New York: Basic Books, 1989), 171.

« la dernière page du manuscrit de son [i.e. Michel Foucault] dernier cours : “ce sur quoi je voudrais insister pour finir c'est ceci : il n'y a pas d'instauration de la vérité sans une position essentielle de l'altérité. La vérité, ce n'est jamais le même. Il ne peut y avoir de vérité que dans la forme de l'autre monde et de la vie autre” ».⁶

Vouloir penser et parler du possible en termes de pouvoir n'est donc pas *la volonté*, mais la condition spatiotemporelle de ce mémoire. De ce mémoire en tant que rapport avec ce à quoi il répond et avec ceux qui lui répondent peut-être.

Non pas au-delà mais à partir de ce que je veux, pense, il y a plus. Les deux subjectivations sont simplement des éléments que je pense être possible.⁷ Je ne les défends pas plus que je les condamne. Elles sont là. Aujourd'hui. L'une à côté de l'autre, accompagnées tantôt par la morale du *sich verdien* et tantôt par d'autres. Elles sont parfois également à côté de rapports de force qui incitent à l'une plutôt qu'à l'autre, à côté de lois qui en interdisent une et rendent obligatoire l'autre. Mais l'entremêlement de ces multiples éléments n'est pas nécessaire, il est une possibilité parmi bien d'autres. Pour quelques-un·es d'un certain espace-temps, il est obligatoire de gérer soi-même et autrui par l'échange : on peut abolir cette obligation sans abolir la totalité de ce qui est. En distinguant les multiples éléments de l'actualité, on peut en abolir certains sans en abolir d'autres, et on peut changer les rapports entre les éléments qui demeurent. En plus d'être ce qui est voulu, ce mémoire est un jeu *entre* ces éléments voulus, un jeu de démêlage et un jeu de réarrangement. Un jeu de suppression de nécessités apparentes entre ce qui est. Un jeu aussi de dess·e·in de ce que peut être ce qui est déjà. De ce que peut être ce qui peut être, de ce que peuvent être les subjectivations. Dess·e·in du potentiel. C'est ce jeu que je joue avec les subjectivations. Les pousser au bout de ce qu'elles peuvent : jeu de rapport entre les éléments, encore une fois.

On peut, au lieu de vouloir, au lieu de penser, au lieu de parler, au lieu de ressentir, au lieu d'espérer un avenir qui n'est de toute façon que présent, changer les rapports entre ce qui est. On peut, au lieu d'être pour le changement, pour le progrès, pour l'émancipation, au lieu de vouloir uniquement remplacer ce qui est, changer les rapports entre ce qui est. En laissant par là ouverte la possibilité d'abolir certains éléments de l'actualité.

⁶ Michel Foucault, *Le courage de la vérité : cours au Collège de France (1983-1984)* (Paris: EHESS/Gallimard/Seuil, 2009), 328.

⁷ Et qui font donc de cette façon partie de ce que je veux en ce moment.

Ne pas espérer qu'il n'y aura plus de savoir, qu'il n'y aura plus de pouvoir, qu'il n'y aura plus de subjectivation, mais changer les rapports entre les multiples savoirs et les multiples pouvoirs et les multiples subjectivations. Il y a jusqu'au bout nécessairement *des* rapports, mais *ces* rapports ne sont pas nécessaires, *ces* rapports peuvent changer.

2. Deux manières de gérer par l'échange

A. Se gérer par l'échange avec soi

I. On n'est jamais mieux servi que par soi-même

Commençons là où nous avons récemment passé plus de temps qu'auparavant : dans l'appartement, à la maison. Dans cette première subjectivation, l'objectif est de s'y servir le plus possible. *Do it yourself* est le principe. Quand ce *yourself* n'est pas une personne mais un groupe, il prend entre autres la forme de la coopérative d'habitation. Par là et en s'impliquant dans la planification, le maintien et la transformation du logement, un groupe de coopérateur·ices se défait totalement ou en partie des concierges, des artisan·es, des architectes.⁸ Au lieu d'acheter des servi·ces, la coopérative constitue et gère son habitat elle-même, répartit ainsi le travail en son sein, acquiert des outils ménagers que tou·tes les membres peuvent utiliser. La fédération française de ces coopératives écrit en ce sens qu'elles permettent de « instaurer la décision collective et les responsabilités partagées [et de] répartir les nombreuses tâches induites dans le montage puis la gestion de la coopérative ».⁹ Une telle coopérative, genevoise et nommée Codha, gère les logements par immeubles et y constitue des « groupes de travail sur différentes thématiques, [...] partage des lieux et des installations (lave-linges, potagers, etc.) », partage des voitures, soutient des projets d'alimentation alternatifs, fait des achats groupés, participe manuellement aux travaux de l'immeuble et codifie ces participations dans une charte.¹⁰ La maximisation des servi·ces intérieurs à la maison va de pair avec la minimisation des échanges de servi·ces avec d'autres institutions.

II. Se servir contre l'alimentation et la maison fonctionnelle

Le ménage et l'alimentation sont des foyers de l'autogestion par l'échange dans l'actualité occidentale. Un·e ou des membres de la colocation cuisinent et nettoient pour la colocation et donc pour soi-même, un·e ou des membres de la famille, du couple, du monastère se servisent et se rémunèrent pareillement. Si l'égale distribution du servi·ce domestique peut être souhaitable, elle ne conditionne pas l'existence de l'autogestion. Sa condition est que le servi·ce est effectivement un servi·ce de la colocation et pour la colocation, et non pas le servi·ce d'autrui, d'un·e nettoyeur·se par exemple, pour la colocation. C'est à partir de ce couple

⁸ C'est-à-dire de ceux qui sont salarié·es comme tel·les.

⁹ Fédération Habicoop, « FAQ », consulté le 30 mars 2021, <http://www.habicoop.fr/les-cooperatives-dhabitants/faq/>.

¹⁰ Lien: <http://www.codha.ch/fr/accueil>. Juliette Jeannet, « Les coopératives d'habitation et leur influence sur les modes de vie durables » (Université de Lausanne, 2018), 75.

de soi-pour soi que la question distributive apparaît et que l'équité ou l'égalité peuvent être imposées. Cette décision de pouvoir plutôt que de rapport à soi prend des formes plus ou moins verbalisées, plus ou moins écrites – un exemple particulièrement flagrant en est le plan de nettoyage qu'emploient certaines colocations. Dans ce plan, on peut très bien observer le couple indexe-indexé. L'indexe, c'est-à-dire la forme de ce en quoi la colocation se rémunère, est la propriété du logement telle que la colocation la veut – « cuisine nettoyée », « sol propre », « poubelles vidées ». La colocation peut définir ces indexes comme équivalents, par conséquent définir les servi·ces à accomplir comme équivalents aussi et se les imposer selon cette matrice. La colocation se fait ainsi faire en échange du servi·ce que peut être le logement fonctionnel ou encore l'alimentation commune.

Or, pour pouvoir faire le ménage, on doit déjà avoir des outils, pour pouvoir cuisiner, on doit déjà avoir des outils et de la nourriture. S'il s'agit de maximiser l'autogestion par l'échange, l'achat de ces servi·ces doit évidemment être minimisé. Le *Konzeptwerk Neue Ökonomie* parle en ce sens d'une *Beitragsökonomie*, d'une économie de contribution, pour désigner par exemple des projets d'agriculture où « *jede*r für die Gemeinschaft [produziert] und von ihr versorgt [wird]* ».¹¹ Dans ce cas, des servi·ces agricoles doivent être achetés, mais plus l'alimentation même. On retrouve ce principe dans d'autres domaines d'échanges comme celui du supermarché, chez Park Slope Food Coop à New York ou à La Louve à Paris. Tout comme dans une *Beitragsökonomie*, seul les membres de ces coopératives de consommation peuvent accéder au supermarché. « *The Park Slope Food Coop is a member-owned and operated food store— an alternative to commercial profit-oriented business. As members, we contribute our labor: working together builds trust through cooperation and teamwork and enables us to keep prices as low as possible within the context of our values and principles.* »¹² On retrouve dans cette synthèse les arguments de la section précédente : coadministration, cotravail¹³ et baisse des prix. C'est précisément en cette combinaison que consiste l'autogestion par l'échange ici.

Une démarche similaire et plus purement autogestionnaire encore fonctionnerait sans baisse des prix, mais avec des crédits internes. Aujourd'hui, les membres de Park Slope ou de La Louve travaillent un certain nombre d'heures par mois pour accéder à l'offre de leur su-

¹¹ Kai Kuhnhenn et al., « Zukunft für alle: warum der Markt nicht länger unser Leben bestimmen darf » (*Konzeptwerk neue Ökonomie*, 2020), 21.

¹² Park Slope Food Coop, « Mission Statement », consulté le 30 mars 2021, <https://www.foodcoop.com/mission/>.

¹³ Deux termes qui signifient ici donc juste : servi·ce.

permarché. C'est pourtant avec leur argent qui vient d'autre part qu'ils achètent finalement les produits spécifiques. L'échange avec soi-même débloque ainsi l'échange entre institutions, entre le compte d'un·e membre et celui de la coopérative ; l'autoadministration conditionne ici le gouvernement inter-institutionnel. Alternativement, les heures de travail des membres peuvent aussi être directement valorisées comme des crédits sur les servi·ces de la coopérative.¹⁴ Ce crédit est entièrement interne à la coopérative au sens où ce n'est qu'elle qui peut se l'imposer et ce n'est que contre son offre que le crédit peut être échangé. Dans ce cas, l'échange avec soi ne débloque plus des échanges entre institutions mais est la seule manière de se gérer.

III. L'autogestion par l'échange, étatique

En se conservant avec les autres habitant·es pour habiter autant qu'en se conservant avec les autres consommateur·ices pour consommer, l'objectif est de rapprocher autant que possible le servi·ce du servi·ce. Ce rapprochement est parfois à prendre au sens littéral : c'est de l'espace que l'on sert qu'on veut aussi recevoir tel ou tel servi·ce. La commune ou le quartier sont alors identifié·es comme les espaces de l'action authentique et des bonnes décisions – d'institutions étatiques autant que non-étatiques. C'est en tant qu'accessoire de tels idéaux qu'apparaît le plus souvent la subjectivation présente dans le domaine étatique. Murray Bookchin, un des porteur·ices patent·es de cet argument, dit ainsi que

*« in these municipal institutions and the changes that we can make in their structure – turning them more and more into a new public sphere – lies the abiding institutional basis for a grassroots dual power, a grassroots concept of citizenship, and municipalized economic systems that can be counterposed to the growing power of the centralized nation-state and centralized economic corporations ».*¹⁵

Pour Murray, le *grassroots concept of citizenship* est la démocratie directe, le gouvernement par et pour tout le monde qui appartient au peuple.¹⁶ Si bien cette référence grecque est bien sûr toujours dans l'air, l'exemple contemporain le plus souvent invoqué est l'assemblée dite *Landsgemeinde* de deux cantons suisses. Qu'est-ce qui en correspond donc à la subjectivation présente ?

¹⁴ On pourrait bien sûr attribuer un tel crédit également à des membres qui ne travaillent pas particulièrement beaucoup, la septième section de ce chapitre est dédiée à ceci.

¹⁵ Murray Bookchin, *Social ecology and communalism* (Oakland: AK Press, 2007), 67.

¹⁶ Bookchin, 49.

Regardons-en une de ces deux assemblées, celle qui a lieu sur le *Zaunplatz*, la place de la clôture, du canton de Glaris. Pour les 30'000 personnes qui ont le droit de vote, la participation à la *Landsgemeinde* est une *Bürgerpflicht*, une obligation de citoyen·ne.¹⁷ En pratique, ce sont 2'000 à 4'000 parmi eux qui se réunissent une fois par an.¹⁸ Sur l'ordre du jour de la *Landsgemeinde* de 2021 étaient notamment : l'élection de la/du président·e du canton et de juges des différentes cours ; la détermination des taxes cantonales ; l'élaboration et l'adoption de lois sur le transport public, l'énergie, les taxes ecclésiastiques, la chasse ; une modification de la constitution cantonale ; la subvention de musées.¹⁹ Elire, taxer, légiférer et subventionner sont donc les principales activités de l'assemblée. Elle est « l'organe suprême du canton », comme le précise la constitution.²⁰

On peut voir en cette affirmation un ordre que se donne la *Landsgemeinde* à elle-même : elle écrit dans sa constitution qu'elle a à se gérer et à se concevoir comme l'organe suprême de tout ce corps qu'est le canton de Glaris. La perspective de l'autogestion par l'échange permet d'interpréter ceci de deux façons. Soit on suit cette métaphore corporelle de la constitution, « corps », « organes », et pense donc le canton comme le sujet fondamental. Dans cette voie, tout échange entre les organes du canton – l'assemblée, les départements, les cours, les entreprises de transport, les musées et autres – est un échange de soi avec soi, de Glaris avec Glaris. Tous les échanges avec des institutions extérieures à Glaris sont en ce sens des échanges avec autrui et donc extérieurs aussi à la subjectivation présente. C'est dire par exemple que le service de bus de l'entreprise cantonale *Niederer Autobetrieb AG* et un service du canton au canton et non pas de l'entreprise à autrui qui paie. C'est dire aussi qu'il y a une vraie différence de subjectivation entre l'achat à Glaris par un·e habitant·e de Glaris de fromage des alpages de Glaris, et celui soit par un·e touriste à Glaris soit en dehors du canton du même fromage. C'est l'interprétation « made for Glarus – made in Glarus ».

¹⁷ §21.2, « Verfassung des Kantons Glarus 131.217 », consulté le 12 septembre 2021, https://fedlex.data.admin.ch/filestore/fedlex.data.admin.ch/eli/cc/1989/3_730_706_654_fga/20160303/de/pdf-a/fedlex-data-admin-ch-eli-cc-1989-3_730_706_654_fga-20160303-de-pdf-a.pdf.

¹⁸ Or, plus de 90% des sondé.e.s par Gerber et al. se déclarent en faveur du fonctionnement actuel. Hans-Peter Schaub et Lukas Leuzinger, « Die Stimmabteiligung an der Glarner Landsgemeinde », *LeGes* 29, n° 1 (2018): 37; Marlène Gerber, Hans-Peter Schaub, et Sean Müller, « Umfrage zur Landsgemeinde Glarus: Forschungsbericht » (Institut for Politikwissenschaft der Universität Bern, 2016).

¹⁹ Landrat des Kantons Glarus, « Memorial für die Landsgemeinde des Kantons Glarus 2021 - Teil 1 » (Kanton Glarus), consulté le 12 septembre 2021, https://www.landsgemeinde.gl.ch/sites/default/files/2021-03/Memorial_Teil1_2021.pdf; Landrat des Kantons Glarus, « Memorial für die Landsgemeinde des Kantons Glarus 2021 - Teil 2 » (Kanton Glarus), consulté le 12 septembre 2021, https://www.landsgemeinde.gl.ch/sites/default/files/2021-03/Memorial_2021_Teil_2.pdf.

²⁰ §61, « Verfassung des Kantons Glarus 131.217 ».

Même si cette première interprétation a son actualité, elle me semble moindre à celle de la deuxième. Celle-ci consiste à voir la subjectivation en les « organes », dont l’assemblée. Si elle se gère par l’échange avec soi, ce « se gérer » signifie se faire participer à la *Landsgemeinde* pour se rémunérer en les élections accomplies, en les taxes déterminées, en les lois adoptées, en les subventions dépensées. En ce sens, le gouvernement du canton est un service à ce soi qu’est le peuple du canton. On se fait débattre, stratégiser, voter, élire, pour avoir en retour un canton bien gouverné. Au lieu d’un exécutif qui se dit « premier serviteur du peuple »,²¹ le peuple même peut ici être le premier serviteur du peuple. Selon mes expériences sur place, une opinion spécifique contre les fonctionnaires y circule. Elle peut illustrer ce propos : il est non seulement mauvais qu’il y ait des fonctionnaires qui décident et qui coûtent,²² mais surtout que « ils décident à notre place ». Ce qu’iels font, nous pouvons le faire aussi, et même mieux. Contrairement à d’autres manières de se méfier des fonctionnaires, celle-ci spécifie que les fonctionnaires sont superflu·es précisément parce que leurs servi·ces sont arrachés à l’assemblée.

Après l’organe suprême viennent d’autres organes étatiques.²³ Regardons la budgétisation participative, qui est aussi le plus souvent employée au niveau municipal. Et prenons le cas phare de Porto Alegre au Brésil. A son arrivée à la mairie de cette ville en 1988, le parti travailliste invoque le détournement de l’argent public pour plaider pour la budgétisation participative.²⁴ Sa visée initiale est gentiment anti-excès de richesse : le but est d’imposer d’abord plus de taxes aux propriétaires fonciers, puis de faire élaborer des fonctionnaires et notamment des élu·es des quartiers plus pauvres des plans d’investissements locaux.²⁵ Plus que de baisser le prix des servi·ces municipaux, l’idéal du PT de l’époque est de les refaçonner au profit des plus pauvres. Ou, plus précisément, de faire coservir les plus pauvres pour qu’iels reçoivent plus de servi·ces municipaux qu’avant l’arrivée du PT.

²¹ Friedrich Nietzsche, *Jenseits von Gut und Böse. Zur Genealogie der Moral.* (1886-1887), éd. par Giorgio Colli et Mazzino Montinari, KSA 5 (München: Deutscher Taschenbuch Verlag, 1999), 120.

²² Ce qui est l’argument qui est répandu dans de multiples pays européens.

²³ Ces distinctions n’ont évidemment rien à voir avec la question des subjectivations (car ce sont des distinctions de hiérarchie) et ne sont là que pour orienter dans l’état.

²⁴ Boaventura de Sousa Santos, « Participatory budgeting in Porto Alegre: toward a redistributive democracy », *Politics & Society* 26, n° 4 (1998): 466.

²⁵ de Sousa Santos, 478-80; « Visée initiale » car vite remplace par le recours à des crédits et aux conseils de la Banque mondiale : « The Municipality of Porto Alegre, capital city of the southern Brazilian state of Rio Grande do Sul, requested World Bank assistance to improve its Participatory Budget (Orçamento Participativo, or OP) process ». World Bank, « Brazil : Toward a More Inclusive and Effective Participatory Budget in Porto Alegre, Volume 1. Main Report » (Washington: World Bank, 2008).

Il y a évidemment dans la budgétisation participative un élément de stratégie électorale : elle sert à augmenter l’ancrage du PC dans les quartiers plus pauvres. Mais à côté de cet élément, il y en a un autre, qui est d’impliquer par la perspective de nouveaux services les quartiers plus pauvres dans le gouvernement d’elleux-mêmes. Le PT ne dit pas : « allez-y, gerez-vous vous-mêmes, on vous laisse tranquille ! », mais « nous avons de l’argent des trop riches, si vous et la nouvelle mairie formons un nous et élaborons de nouveaux services dans vos quartiers, nous recevrons effectivement ces services ! ». En ce sens, un des maires de l’époque observe que « *it is common for a region or microregion to stop participating in the meetings and assemblies after their demands have been met. Later, they usually come back, once having realized that in the year in which they did not participate, there was no investment in their region or microregion* ».²⁶ Autrement dit : sans service des résident·es et surtout des élu·es des résident·es, pas de nouveaux services et donc pas d’autogestion par l’échange. Si un quartier veut avoir plus que les services basiques, il doit se faire coplanifier ces œuvres supplémentaires avec la mairie.

C’est ainsi que ressort à la fin de chaque cycle budgétaire à Porto Alegre un ensemble de commandes : rénovation d’une place, construction d’un centre de santé ou d’une rue, rachat de terrains, et autres.²⁷ Mais ces commandes ne sont ni dans leur exécution – la construction d’un centre de santé par une entreprise de bâtiment –, ni dans leur objectif – la mise en place de services de santé opérés par la mairie – intérieures à la subjectivation présente. Celles qui obéissent à ces commandes sont des entreprises tierces. Les habitant·es des quartiers plus pauvres n’y contribuent pas, du moins pas en tant qu’habitant·e. Continuons donc notre tour institutionnel pour mieux cerner comment, entre autres, ces services municipaux peuvent être gérés différemment.

IV. Se faire enseigner pour pouvoir apprendre

« *Students are not subordinate to the teachers in their participation with other agents in schools (i.e. teachers) in the establishment and realisation of training and education programmes in the life, relations and administration of the school* ».²⁸ Ecrite en 1970 par Divna

²⁶ Tarso Genro cité par de Sousa Santos, « Participatory budgeting in Porto Alegre », 494.

²⁷ Prefeitura de Porto Alegre, « Orçamento participativo - Plano de Investimentos e Serviços », consulté le 10 avril 2021,

http://lproweb.procempa.com.br/pmpa/prefpoa/observatorio/usu_doc/compacto_do_plano_de_investimentos_e_servicos_2018.pdf.

²⁸ « The educational function of pupil-pioneer self-management in the elementary school » de D. Mirkovic-Lebl, publié en 1970 à Belgrade, cité par Witold Tulasiewicz, « Political Education in Yugoslavia: Practice in Self-management », *Cambridge Journal of Education* 9, n° 1 (1979): 37.

Mirkovic-Lebl, cette phrase est extraite d'une esquisse-promotion de l'éducation primaire autogestionnaire en Yougoslavie. Combinons-la avec une objection par Georges Lapassade à ce qu'il nomme la « pédagogie bureaucratique », qui correspond à une « *fixed and stable allocation of certain tasks to certain people* ».²⁹ Il y a donc deux éléments affirmatifs : la participation par tou·tes aux différentes pratiques de l'atelier-école et la circulation de ces tâches d'une personne à l'autre. Aucune personne de l'atelier-école n'est qu'enseignant·e ou serviteur·se de savoir, n'est qu'étudiant·e et récepteur·ice de savoir, n'est qu'administrateur·ice et serviteur·se de la bonne organistion des études. Plutôt, la gestion par l'échange avec soi-même consiste en tantôt administrer et enseigner, tantôt recevoir certains savoirs et une institution bien organisée. Il consiste en se faire enseigner, entraîner, organiser, contre de l'éducation et de l'entraînement.

On peut m'objecter : quelle conception hiérarchique de l'éducation ! Je ne prends évidemment pas l'atelier-école comme l'unique lieu de savoir. Mais force est de constater qu'on peut, comme on dit, « avoir un échange riche », « échanger des savoirs » – dont des savoir-faire bien sûr, que quelques-un·es savent ce que d'autres veulent savoir et l'inverse. Le savoir(-faire) peut en ce sens également être vu comme un servi·ce et l'enseignement ou l'entraînement comme un servi·ce, sans que ceci implique que celle·lui qui sait soit pour cela un·e prophète. Michel fait dans *Le courage de la vérité* une distinction : « pour les cyniques, l'enseignement philosophique n'avait pas essentiellement pour fonction de transmettre des connaissances mais, surtout et avant tout, de donner aux individus qu'on formait un entraînement à la fois intellectuel et moral ».³⁰ Il y sympathise bien sûr avec les cyniques pour de multiples raisons. Deux en sont que leur enseignement est un « enseignement maigre » et qu'il est une « armature de vie » et non pas « une éducation de type encyclopédique, comme on pouvait la trouver [...] chez les platoniciens ou les péripatéticiens » – ou dans les écoles occidentales des années 1980, bien sûr.³¹ Mais des deux côtés, cynique et platonicien, ceux qui enseignent ont quelque chose que n'ont pas les autres, les servi·ce des un·es est le servi·ce des autres. Que l'enseignement-éducation soit maigre ou encyclopédique importe, mais ne modifie pas cette relation.

²⁹ Sophie Wustefeld, « Institutional pedagogy for an autonomous society: Castoriadis & Lapassade », *Educational Philosophy and Theory* 50, n° 10 (2018): 939.

³⁰ Foucault, *Le courage de la vérité : cours au Collège de France (1983-1984)*, 189.

³¹ Foucault, 190.

Cette relation est même la première condition de possibilité de cet atelier-école : le savoir, le savoir-faire, doit être distribué à l'intérieur de l'école. Si toutes les personnes savent exactement ou plutôt trop ce que les autres savent, tout ce qu'on enseigne est pour autrui un service qu'iel a déjà. L'autre condition est que cette distribution en est une d'une pluralité de savoirs – savoirs juridiques, artisanaux, sportifs, comptables, de ménage, de langue, philosophiques, peu importe. S'il en est ainsi, une personne peut enseigner à autrui telle manière de cuisiner en échange contre un enseignement en informatique ; tout le monde qui est l'école-atelier peut offrir des cours *et* prendre des cours et ainsi se gérer en tant qu'école.

V. Du servi·ce contre de l'eau, bois, électricité, chaleur, wi-fi

Bien plus que dans d'autres littératures, on trouve des éléments de cette subjectivation dans celle des communs ou du commun. J'en grappille un exemple à la fois pour montrer ces éléments et la possibilité de leur expansion, *Commun* de Pierre Dardot et Christian Laval. Ceux-ci disent que « la remunicipalisation de la gestion de l'eau à Naples est sans aucun doute l'exemple récent le plus frappant de création de communs locaux ou plus exactement de services publics locaux gouvernés comme des communs ».³² A ces éloges pour *acqua bene comune* (ABC) Napoli, il y a deux raisons principales. La première en est que cette remunicipalisation est allée de pair avec l'introduction de la catégorie des biens communs dans la constitution italienne, qui n'avait connu que celles des biens publics et privés auparavant. Pierre et Christian voient en ceci le premier pas vers la nécessaire fondation d'un « droit aux biens communs », des biens « inappropriables par un quelconque sujet de droit », dans des constitutions nationales et locales.³³ La deuxième a trait à la gestion de l'approvisionnement en eau même : celle d'ABC Napoli est de la « "souveraineté populaire sur les biens communs au moyen de la participation des citoyens" ».³⁴ Or, si on veut lire ABC à travers la subjectivation présente, cette participation usagère existe, mais est très limitée.³⁵ Il y a un comité de surveillance aux compétences restreintes où des usager·es siègent, ensemble notamment avec des environmentalistes. Iels sont absent·es de l'instance décisive qu'est le conseil d'administration. Et surtout, iels ne prennent pas part au servi·ce qui est quotidiennement nécessaire pour servir de l'eau à Naples : des rénovations, des élargissements, des nettoyages,

³² Pierre Dardot et Christian Laval, *Commun: essai sur la révolution au XXIe siècle* (Paris: La Découverte, 2014), 473.

³³ Dardot et Laval, 474.

³⁴ Dardot et Laval, 474.

³⁵ Pour ce qui suit: Azienda Speciale Acqua Bene Comune Napoli, « Statuto di ABC - Acqua Bene Comune », consulté le 7 août 2021, https://www.abc.napoli.it/allegato/Azienda/allegato_1191_Statuto.pdf.

des interactions avec les usager·es, et autres. Le servi·ce en tant qu'ABC par celleux qui reçoivent l'eau est donc à la fois central pour Pierre et Christian et marginal parmi l'ensemble des servi·ces d'ABC.

Cette participation peut donc être expandue. ABC Napoli peut commencer à demander à ses usager·es d'accomplir un certain nombre de servi·ces afin de baisser, voir effacer, le montant de leur facture d'eau. Nettoyages simples, amélioration du site web, travaux de construction, autant de tâches qui peuvent être distribuées autrement à travers, par exemple, une plateforme du servi·ce communal. Si bien qu'une telle mesure peut avoir pour effet qu'un·e universitaire finisse par travailler en dehors de son domaine d'expertise spécifique, ce n'est pas une nécessité. On peut très bien être développeur·se web et contribuer aux eaux communautaires précisément avec ce savoir-faire. Plutôt que de seul administrer l'eau comme un commun, comme le disent Pierre et Christian ici, le but peut être de servir l'eau jusque dans le robinet à travers des échanges des usager·es avec les serviteur·ses, de soi avec soi.

A partir de ce possible, revenons à la proposition de *Commun*. « Commun » y est entendu comme un principe politique, comme *le* principe politique. « Il désigne [...] inséparablement ce que l'on doit accomplir activement : un office, une fonction, une tâche, une œuvre, une charge, et ce que l'on donne sous forme de présents et de récompenses ».³⁶ La connotation juridique est évidente dans « on doit accomplir ». Le commun consiste donc d'une part en des sujets de droit qui s'obligent librement à des activités collectives, d'autre part en une réciprocité entre l'accomplissement de ces activités et des récompenses.³⁷ Et, disent Pierre et Christian, « si le commun est à instituer, il ne peut l'être que comme inappropriable, en aucun cas comme l'objet d'un droit de propriété ».³⁸

On peut voir ici deux problèmes. L'a priori du « commun » n'est rien d'autre qu'un *Subjektaberglaube* peu original :³⁹ pour qu'il puisse y avoir co-activité, faut-il qu'il y ait des sujets de droit entièrement libres à s'engager l'un avec l'autre. Ce *Subjektaberglaube* est tel que Christian et Pierre affirment conjointement mais séparément la liberté de contracter et la réciprocité que caractérise toute institution du commun. On est parfaitement libre à s'obliger à des co-activités, mais une fois ceci est fait, il y a une contre-prestation à tout ce qu'on fait. N'est-il pas possible qu'il y ait des individus qui se mettent à agir parce qu'il y a une pro-

³⁶ Dardot et Laval, *Commun*, 25.

³⁷ Dardot et Laval, 25, 441.

³⁸ Dardot et Laval, 215.

³⁹ En français, une « superstition de sujet ». Nietzsche, *Jenseits von Gut und Böse. Zur Genealogie der Moral.* (1886-1887), 11.

messe de rémunération ? Ceci mène au deuxième problème, qui est lié à l'inappropriabilité du commun. Je concède, pour avancer, qu'il soit possible de combiner un tel *Subjektaberglaube* avec un principe de réciprocité et l'inappropriabilité du commun « par un quelconque sujet de droit ».⁴⁰ Si tel est, la mise en place effective d'inappropriables n'est possible que si tout le monde obéit parfaitement à ce que disent Pierre et Christian, à ce que peut dire une constitution. Car dès que quelqu'un·e réclame un droit de propriété sur quelque chose, iel désobéit au *Commun*. Toute attribution de quelque chose doit obéir au principe du commun – on peut dire : toute chose doit être interne à un gestion par l'échange. Pour Pierre et Christian, là où s'arrête la gestion par l'échange commence déjà l'illégalité. Ou, plus précisément dans ce cas, là où s'arrête l'obligation à la réciprocité commence déjà l'illégalité. Liberté à l'obligation ; obligation à la liberté. Il y a des éléments de l'autogestion par l'échange dans *Commun*, mais ils ne sont pas vraiment prioritaires.

La même chose peut être dite de l'autogestion par l'échange dans le classique *Governing the Commons* d'Elinor Ostrom : présent, mais pas au centre. Très clairement présent par exemple ici, pour revenir aux alpes :

*« Thus, residents of Törbel and other Swiss villages who own communal land spend time governing themselves. [...] The procedures used in regard to cutting trees for timber – a valuable resource unit that can be obtained from communal forests – illustrate this quite well. The first step is that the village forester marks the trees ready to be harvested. The second step is that the households eligible to receive timber form work teams and equally divide the work of cutting the trees, hauling the logs, and piling the logs into approximately equal stacks. A lottery is then used to assign particular stacks to the eligible households ».*⁴¹

Törbel se gère ainsi par l'échange avec soi. Mais le livre d'Ostrom en tant que tel est écrit en termes d'administration de ressources et non pas en termes de gouvernement de sujets : toute une différence. La notion d'appropriateur·ice par exemple y a une place centrale précisément parce qu'elle permet de marquer la relation entre les individus et les servi·ces en général et non pas dans un rapport de force particulier : « *in many instances appropriators*

⁴⁰ Dardot et Laval, *Commun*, 474.

⁴¹ Elinor Ostrom, *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action* (Cambridge: Cambridge University Press, 1990), 93.

use or consume the resource units they withdraw [...]. Appropriators also use resource units as inputs into production processes [...]. In other instances, the appropriators immediately transfer ownership of resource units to others ».⁴² Le deux subjectivations sont évidemment déjà l'une à côté de l'autre, même si elles ne sont pas l'accent que met Ostrom. Pour elle, il n'y a pas de différence entre la « *advantageous strategy* » d'échanger contre son service et celle de vendre son service pour en acquérir d'autres.

Free, fair and alive – the insurgent power of the commons de David Bollier et Silke Helfrich permet de faire ressortir « l'enjeu urbain » de cette subjectivation. Ce livre, plus récent, est particulièrement riche en exemples d'actualité.⁴³ Parmi ces exemples, l'eau réapparaît : sous la forme d'un système soit d'irrigation ou sous celle de l'approvisionnement en eau d'habitants.⁴⁴ Elle réapparaît dans de multiples pays – Mexique, Etats-Unis, Indonésie, Zimbabwe, etc. – mais à chaque fois dans des zones rurales. Et par là plus faciles à administrer, notamment car de telles échelles signifient une moindre division du travail, du service. *Free, Fair and Alive* n'est pas le seul livre de la littérature des communs à être marqué par un sentiment d'authenticité du rural, voir de la nature. Quand les auteurs disent que « *every Commons arises through Commoning, which has three symbiotic aspects: Everyday Social Habits, Peer Governance, and Provisioning. This is the Triad of Commoning* », ceci est proche du gestion par l'échange avec soi. Mais le *provisioning* en eau⁴⁵ dont ils parlent est pensé pour de petits villages et contre ce qu'ils nomment le *market/state system* : « *[the aim of commoning] is to develop an independent, parallel social economy, outside of the market/state system, that enacts a different logic and ethos* ».⁴⁶ David et Silke ne sont pas les seuls à détester les taxes et l'état-garant de droits fondamentaux⁴⁷ – très bien. Mais cette haine est difficile à maintenir tant qu'on ne pense pas autrement l'approvisionnement en eau de mégapoles.⁴⁸ L'enjeu de cette subjectivation est celui-ci : rendre possible, au-delà de l'eau qui coûte directement et de l'eau qui coûte à travers les taxes, un approvisionnement en eau à

⁴² Ostrom, 52.

⁴³ Les cyniques diraient : au coût d'une définition très floue de ce qu'est un commun, et ce ne serait pas faux. Une liste des communs et des commoning tools se trouve aux pages 373-378. David Bollier et Silke Helfrich, *Free, fair, and alive: the insurgent power of the commons* (Gabriola Island: New Society Publishers, 2019).

⁴⁴ Bollier et Helfrich, 105, 147.

⁴⁵ Ou en d'autres ressources.

⁴⁶ Bollier et Helfrich, *Free, fair, and alive*, 4.

⁴⁷ Bollier et Helfrich, 314.

⁴⁸ Sauf si c'est simplement de la haine de campagnard·e contre les citadin·es, bien sûr. Mais j'espère qu'il n'en est pas ainsi.

large échelle *et* substantiellement participatif.⁴⁹ « Participatif », c'est-à-dire du service par celleux mêmes qui s'approvisionnent en eau.

Passons à l'approvisionnement de pair-à-pair (P2P) en énergies et regardons à la loupe une dizaine de bâtiments dans le quartier de Hackney à Londres. Sur le toit de chacune de ces résidences, il y a des panneaux solaires. Or, comme explique l'habitant Roger,⁵⁰ « *until now, we have been unable to take advantage of the solar panels on the roofs to power our homes due to the structure of the UK electricity market* ».⁵¹ Une entreprise s'est chargée de changer cela, en reliant les bâtiments entre eux et en installant un compteur de l'énergie captée sur chacun des toits. Une petite *blockchain* pour enregistrer de manière immuable ces données ne peut pas manquer de nos jours, et Roger continue ainsi : « *with the installation of our Verv smart hubs, we are being empowered to generate, store and trade our own community energy [...] it's safe to say energy costs are very high and it's important, more now than ever, that solutions be sought* ».⁵² Ces dernières années, *P2P energy trading* est devenu le mot à la mode pour se référer à ce type d'administration. Dans tout ceci, qu'est-ce qui est de l'autogestion par l'échange ? La communauté de résident·es qui se constitue en organisant le service d'électricité pour elle-même. De nouveau, ce gestion par l'échange va de pair avec une diminution de coûts. Cette diminution est, autrement dit, une diminution de l'autre subjectivation – les coûts sont ici l'élément d'un échange entre institutions. La manière de faire des résident·es de Hackney est facilement applicable à d'autres techniques et à leur administration : éoliennes, énergie solaire thermique, pompes thermiques, et autres. Quand certain·es résident·es regroupent la bande passante excédentaire de leur accès internet pour ne pas devoir payer un abonnement plus performant, on peut y voir une autre manifestation. Or, la limite de ces dynamiques est que l'achat des techniques y est étranger : les habitant·es de Hackney n'ont pas contribué à l'élaboration des panneaux solaires ni de la *blockchain*.

⁴⁹ La ressource en question est encore, bien sûr, arbitraire.

⁵⁰ Ce n'est pas que je ne voudrais pas le citer avec son nom de famille, il est déjà absent de l'article sur lequel je me base.

⁵¹ Verv, « We've Just Executed the UK's First Energy Trade on the Blockchain as We Look to Power a London... », Medium, 12 avril 2018, <https://medium.com/@VervEnergy/weve-just-executed-the-uk-s-first-energy-trade-on-the-blockchain-as-we-look-to-power-a-london-2e22a522ba30>.

⁵² Verv.

Une question plus délicate surgit alors. Électricité de France (EDF) nomme la démarche ci-dessus l'autoconsommation collective, qui ressemble à l'autoconsommation individuelle.⁵³ Dans les deux cas, l'énergie produite par un ou plusieurs ménages revient en priorité à ceux-ci. Or, le surplus de cette énergie, la part que les ménages n'en consomment pas, peut toujours être attribué au réseau d'électricité général. Les excédents sont échangés au sein du réseau. Et au-delà de ces formes d'autoconsommation, EDF a une troisième option, la vente totale, qui « signifie que vous n'avez pas l'intention de consommer l'énergie que vous produisez, et que vous préférez la vendre ».⁵⁴ La question délicate est donc : sous quelles conditions l'échange parmi les quarante millions de client·es⁵⁵ d'EDF correspond-il à la subjectivation présente ?⁵⁶

Pour y répondre, jetons un coup d'œil sur les caractères de l'échange des excédents. Sur les trois caractères qui ne correspondent pas à cette subjectivation, plus précisément. D'abord, il est possible de vendre la totalité de l'électricité qu'on sert sans en même temps se servir de l'électricité du réseau. Leur rémunération arrive alors en monnaie. Car si elle ne se fait pas du tout en les servi·ces d'EDF, elle doit valoir ailleurs, dans l'échange avec d'autres institutions, et c'est vers ceci que la monnaie est orientée. Ensuite, concernant la vente du surplus : même la rémunération de celui-ci est en euros et non, par exemple, en des crédits internes à EDF. Dans l'alternative, ceux-ci peuvent être invoqués en hiver pour les gérant·es de panneaux solaires, en période d'absence de vent pour les gérant·es d'éoliennes, ou sur le long terme une fois que ces éoliennes seront tombées en carafe. Des avoirs internes à EDF peuvent ainsi rémunérer l'apport du surplus, et non pas en des avoirs échangeables avec d'autres institutions. Enfin, des acheteur·ices direct·es peuvent aujourd'hui accéder à l'électricité de France aux mêmes conditions que les petit·es serveur·ses. Ils paient les mêmes prix et ne sont pas défavorisé·es dans d'autres interactions avec EDF. S'il y a donc de l'électricité qui passe de soi à soi, d'un·e serveur·se à l'autre, il y a également de l'électricité qui va de soi à autrui, à ces autres qui paient leur électricité uniquement par des factures d'électricité. Quand on vend son surplus, on peut autant penser vendre ce surplus à EDF qu'à

⁵³ Électricité de France, « Autoconsommation photovoltaïque : ce qu'il faut savoir ! », consulté le 16 avril 2021, <https://travaux.edf.fr/accueil/etre-bien-chez-moi/transition-energetique/autoconsommation-photovoltaïque/autoconsommation-photovoltaïque-ce-qu-il-faut-savoir>.

⁵⁴ Électricité de France.

⁵⁵ Serviteur·ses et/ou consommateur·euses, pour être précis.

⁵⁶ Électricité de France, « Faits & chiffres 2019 », 2020, <https://www.edf.fr/sites/default/files/contrib/groupe-edf/espaces-dedies/espace-finance-fr/informations-financieres/publications-financieres/faits-et-chiffres/faits-et-chiffres-2019-v2.pdf>.

de pur·es consommateur·ices qu'à ce réseau de petit·es serviteur·es. Et ceci fait qu'en retour, quand on achète en tant que petit·e serviteur·se de l'électricité, on ne l'achète pas au réseau dont on fait partie mais à EDF en tant qu'institution tierce.

La possibilité de producteur·ices pur·es, l'absence de crédits/dettes internes et d'échanges clairs de soi à soi sont donc ces trois éléments qui distinguent l'actualité P2P d'EDF de l'autogestion par l'échange. Mais si la question du nombre de client·es ne figure pas parmi cette liste – « trop de client·es rendent impossible une subjectivation commune », c'est parce qu'elle ne me semble pas importer.⁵⁷

VI. Servi·ce spécialisé

Que cette subjectivation a-t-elle à dire à Verv, l'entreprise qui programme la coordination des panneaux solaires à Hackney ? Aux millions d'entreprises qui n'effectuent qu'une étape minuscule de chaînes de servi·ces globales et qui ne peuvent donc pas directement se rémunérer en leur servi·ce ?⁵⁸ En d'autres termes encore : à l'intérieur de quelles subjectivations des servi·ces spécialisés peuvent-ils être valorisés ? A cette question, il y a au moins deux réponses – celle verticale et celle en réseau.

Ce qu'on appelle couramment les prestations en nature sont un exemple de réponse verticale. Prenons le cas des chemins de fer fédéraux suisses (CFF) qui, bien entendu, ont pour but d'offrir du transport. Tout un ensemble de servi·ce spécifique – mécaniques, de planification, servi·ce client, et autres – conditionnent l'offre effectif de transports. Or, les CFF n'offrent que ces liaisons et pas le servi·ce spécifique séparé l'un l'autre – peut-être qu'ils ont fait l'expérience, peut-être qu'ils supposent simplement que personne ne voudrait les acheter. Les mécanicien·nes ne peuvent en tout cas pas échanger leur servi·ce contre leur servi·ce. En revanche, les CFF se gouvernent en partie par l'accès sans limite au servi·ce final, c'est-à-dire le transport. « Si vous êtes employé·e depuis plus d'un an à un taux d'occupation supérieur à 50%, vous avez droit à un abonnement général (AG) de deuxième classe. [...] Si vous ne remplissez pas cette condition, vous avez droit à un abonnement demi-tarif ».⁵⁹ Il y a dans cette manière de faire deux éléments. La rémunération par le servi·ce des CFF, de soi même –

⁵⁷ J'ai bien conscience de la marginalité des panneaux solaires dans la production électrique de France, mais ce point ne me paraît pas nuire à mon argumentation (au-delà du fait que le nucléaire est plutôt hostile à des approches P2P, mais ceci est une autre question).

⁵⁸ Voir par exemple: Koen D. Backer et Sébastien Miroudot, « Mapping global value chains », *OECD Trade Policy Papers* 159 (2014): 43-78, <http://dx.doi.org/10.1787/5k3v1trgnbr4-en>; Sarah T. Roberts, *Behind the screen* (New Haven: Yale University Press, 2019).

⁵⁹ Chemins de fer fédéraux suisses, « Benefits », consulté le 17 avril 2021, <https://company.sbb.ch/de/jobs-karriere/arbeiten-bei-der-sbb/benefits.html>.

le niveau du pouvoir. Et l'indexation qui l'accompagne : au moins vingt heures de service par semaine *équivalent* à un accès illimité aux transports – le niveau de la morale.

Or, si on sert pendant moins de vingt heures par semaine, on reçoit un « abonnement demi-tarif ». Qu'est-ce qu'un abonnement demi-tarif ? Un rabais sur le prix de ses services. Et donc un peu une prestation en nature. Malgré la modeste amplitud des recherches sur le rabais pour les employé·es, son actualité est évidente. Et deux économistes ont constaté en 1988 qu'en Angleterre, 41 pourcent des entreprises se sont un peu rémunérées par des rabais sur leurs services finaux. « *The cost of discounts on products sold to employees [...] was reported as 0.48 per cent of total payroll* ».⁶⁰ L'abonnement demi-tarif des CFF en est donc un exemple. Il y a une spécificité du rabais par rapport à la prestation en nature totale qu'est l'abonnement général. Il entremêle les deux subjectivations. Pour qu'on puisse servir pour se rémunérer en son service – la subjectivation entreprise, on doit avoir suffisamment d'argent pour payer ces services – la subjectivation de l'individu. Et l'inverse : pour qu'on puisse échanger avec un rabais entre l'entreprise et le sujet, on doit s'autogérer par l'échange dans l'entreprise.

Les deux économistes, Christopher Cowton et Andrew Wirth, indiquent pourtant aussi la limite générale de la prestation en nature : « *the occurrence of discounts varied, depending on the industry, from chemical and food and drink (29 per cent and 22 per cent of companies respectively) to no discounts at all in paper, shipbuilding, metal manufacturing and construction, industries in which many of the companies produce no consumer products* ».⁶¹ En d'autres termes, seules les entreprises de « services de consommation » se rémunèrent en ces services mêmes. Une entreprise qui produit des trains mais ne les opère pas ne se donne pas de rabais à ni d'abonnement général pour ses trains.

Passons donc à la deuxième réponse, celle du réseau, de la subjectivation étendue. Ici, on se gère également par l'échange contre ses services, mais ces services viennent d'autres membres du réseau. Il ne s'agit plus, comme dans le cas des chemins de fer, d'une rémunération en la fin d'une chaîne de services qui réunit l'ensemble des travailleur·euses d'une institution, mais d'une rémunération à laquelle accèdent des travailleur·euses de chaînes de va-

⁶⁰ Christopher J. Cowton et Andrew Wirth, « Discounts On Company Products Sold To Employees », *Personnel Review* 17, n° 5 (1988): 33.

⁶¹ Cowton et Wirth, ib.

leurs diverses. C'est la réponse « Glaris » ([Chap. A.2.III.](#)) selon laquelle les bus de *Niederer Autobetrieb AG* ne circulent pas fondamentalement pour cette entreprise même, mais pour cette entreprise en tant que membre de Glaris – elle est donc fondamentalement un service de et pour le canton entier de Glaris.

Sur ce sujet du réseau, il y a pourtant des exemples plus intéressants que Glaris. Prenons celui du réseau bien connu de Mondragon.⁶² Ce réseau de 98 coopératives est actif dans ce qu'il nomme quatre domaines de commerce : la finance, l'industrie, la distribution et la connaissance.⁶³ La plupart des coopératives sont très spécialisées et se destinent à d'autres entreprises et non pas à des consommateurs. Le *business to business* (B2B) s'ajoute au *business to consumer* (B2C). Aujourd'hui, les coopérateur·ices-propriétaires de Mondragon se font servir contre une rémunération en euros. Ces euros, iels peuvent par la suite les dépenser au sein du réseau, mais sans qu'iels y soient obligé·es – iels peuvent aussi les dépenser dans l'échange avec d'autres institutions. Il en va de même des flux de services entre les coopératives membres – ce sont également des euros qui y sont échangés contre des services des coopératives. Mais actuellement déjà, il y a une banque, Laboral Cutxa, qui à la fois est membre du réseau et a une fonction d'investissement importante pour le réseau. D'investissement, mais aussi de « sécurité sociale »⁶⁴. Laboral Cutxa comporte en son sein LagunAro, qui assure les coopérateur·ices notamment en cas de chômage, maladie et de retraite.⁶⁵

Cette situation peut changer. Mondragon peut commencer à servir sa propre monnaie et la déterminer comme la forme normale de rémunération à l'intérieur du réseau. Le réseau peut ainsi se gérer par l'échange avec sa propre monnaie, et celle-ci permet d'acheter d'autres services du réseau. Les personnes et les coopératives de Mondragon peuvent acheter les services les unes aux autres. En tant que serviteur·ice de défibrillateurs au sein de Bexen Cardio, on peut ainsi acheter un certain nombre de services du supermarché du réseau, Eroski.

⁶² La même réflexion pourrait se baser sur la coopérative intégrale catalane, Cecosesola au Venezuela, la coopérative Jackson aux USA ou d'autres.

⁶³ Pour ce qui suit : Corporación Mondragón, « Informe anual 2019 », 3, consulté le 19 avril 2021, <https://www.mondragon-corporation.com/2019urtekostxena/assets/downloads/esp/informe-anual-2019.pdf>; Corporación Mondragón, « Corporación Mondragón », consulté le 19 avril 2021, <https://www.mondragon-corporation.com/>; William Foote Whyte et Kathleen King Whyte, *Making Mondragon: The growth and dynamics of the worker cooperative complex* (Ithaca: Cornell University Press, 2014); Francisco Javier Forcadell, « Democracy, cooperation and business success: the case of Mondragón Corporación Cooperativa », *Journal of Business Ethics* 56, n° 3 (2005): 255-74.

⁶⁴ Ou, selon le vocabulaire de ce mémoire : LagunAro assure sous certaines conditions un droit personnel à tel indexé de services d'autrui.

⁶⁵ Corporación Mondragón, « Informe anual 2019 », 14.

En plus de cela, la monnaie Mondragon peut être employée de manière moins quotidienne pour accéder aux prestations de CS Centro Sterling, qui améliore l'efficience énergétique des maisons, aux séminaires de Mondragon Unibertsitatea, aux servi·ces électroménagers de Fagor et à leur maintenance par Sare Teknika, et autres. Mais de recevoir une somme d'argent n'est bien sûr qu'une parmi plusieurs types de rémunérations possibles. On peut aussi envisager des droits d'usage partagés que se donnent les « autogouverneur·es par l'échange » – des logements, des outils, des véhicules, des terrains agricoles et autres. Le regroupement de personnes peut également rendre opportune la vente de servi·ces B2B à l'intérieur du réseau. Urssa par exemple, une coopérative qui gère des projets de construction de large échelle, ne s'intéresse guère à la construction de petites maisons individuelles pour des personnes individuelles. En revanche, un ensemble d'individus peut vouloir se rémunérer en un immeuble, et dans ce cas, le servi·ce d'Urssa devient pertinent. Une autre possibilité de rémunération dans ce réseau : des droits à un certain nombre des servi·ces d'une autre coopérative. Par exemple, un·e serviteur·ice de défibrillateurs à Bexen Cardio peut ainsi recevoir un droit à choisir sa partie de l'offre de la filiale la plus proche du supermarché. Iel se rémunère ainsi non seulement en des servi·ces de Mondragon, mais peut également les façonner.

Cette esquisse d'un Mondragon possible est une esquisse d'une autre subjectivation de Mondragon et non pas d'un autre système Mondragon. La différence entre les deux est que l'autogestion par l'échange peut être ajouté au gestion par l'échange entre institutions tel qu'il existe aujourd'hui *sans le supprimer*. Bexen Cardio peut en même temps se rémunérer en des servi·ces extérieurs à Mondragon *et* en des droits d'usage collectifs internes. Il n'est pas nécessaire d'abolir un dit système actuel de Mondragon pour que Mondragon puisse s'autogérer par l'échange, les deux manières de gérer peuvent exister l'une à côté de l'autre. Si elles sont des manières de gérer *par l'échange*, il y a aussi deux types d'échanges qui peuvent exister l'un à côté de l'autre. L'échange de soi avec soi, l'échange de soi avec autrui. Quelques couples d'avoirs et de devoirs peuvent donc lier le soi au soi ; et d'autres peuvent lier le soi à autrui. Ce qui fait que si bien les deux subjectivations peuvent être l'une à côté de l'autre, les servi·ces et les servi·ces de Mondragon peuvent appartenir *soit* à l'autogestion par l'échange, *soit* au gestion par l'échange entre institutions : l'immeuble ci-dessus est un servi·ce du premier, les constructions que gère Urssa aujourd'hui sont des servi·ces du deuxième. Il en va de même pour la possible monnaie de Mondragon – elle fait partie de l'autogestion par l'échange si elle est échangée de soi à soi alors qu'elle est du gestion par l'échange entre institution si elle peut être échangée contre des servi·ces d'autrui.

VII. S'assurer

« Comme le dit un zadiste cité par Hervé Kempf, "vivre de rien, sortir du monde marchand, du marché du travail, c'est bien ponctuellement, ça devient plus compliqué si ça dure, si on est plus nombreux, si on devient vieux et malade... parce que cela signifie également pas de retraite, pas de sécu, pas de service public, école, hôpital". C'est, semble-t-il, le prix à payer pour cette sortie volontaire de la société ».⁶⁶

Cette citation est signée en 2016 par le politologue Eddy Fougier. Étant donné les quelques familiarités entre les manières dont la ZAD de Notre-Dame-des-Landes se gère et cette subjectivation, la question mérite d'être posée : est-ce le prix à payer ? Eddy exagère évidemment, l'école et le « service public » peuvent se gérer autrement et donc exister dans la ZAD même. Mais cette question contient un noyau dûr, qui est celui de l'assurance – assurance-accident, assurance-maladie, assurance-vieillesse, et autres.

C'est « l'étendue » de la subjectivation qui détermine si la réponse est difficile à donner. Si le soi est la France,⁶⁷ la réponse est facile : on peut regarder les assurances actuelles et leur interdire les échanges avec autrui que la France, c'est-à-dire toutes les institutions du pays. Si au contraire le soi est moins étendu – disons, Park Slope Food Coop, la réponse est plus calée et consiste au moins en les deux types d'assurances suivants.

Le premier est l'accès à la baisse des prix ou à une gratuité⁶⁸ sinon réservées à celleux qui se gouvernent effectivement par l'échange de leur service contre des services comme l'habitation, l'alimentation, l'eau, l'électricité et la mobilité, ou d'un réseau d'autogestion par l'échange. Ces services assurés peuvent être attachés à des services passés ou futurs par exemple à Park Slope ou un gouvernement partenaire. Par exemple, une fois que quelqu'un·e s'est gouverné·e en tant que Park Slope pendant un certain nombre d'années, iel peut y faire ses achats moins chers pendant toute sa retraite. Ou : à partir d'un seuil de m² qu'administre une coopérative d'habitation, celle-ci peut être obligée à mettre à disposition des appartements à des ayants-droits. Voir : parce qu'une personne a été blessée en travaillant pour ABC Napoli, elle reçoit une assurance d'eau pour une durée déterminée et relative à la gravité de l'accident. On peut ainsi attribuer une part des services de ces institutions aux personnes qui y servissent, et une autre part à celleux qui y sont assuré·es

⁶⁶ Eddy Fougier, « Les zadistes (1) : un nouvel anticapitalisme », *Fondapol*, 2016, <https://www.fondapol.org/etude/eddy-fougier-les-zadistes-1-un-nouvel-anticapitalisme/>.

⁶⁷ Ce que je n'espére évidemment pas mais je ne peux pas non plus ne pas le considérer seulement pour cela.

⁶⁸ En les termes du mémoire : à la baisse des indexés.

Le « Mondragon possible » peut permettre un deuxième type d’assurance.⁶⁹ Nous avons déjà vu qu’actuellement, il existe une assurance nommée LagunAro au sein de la banque de Mondragon. Cette assurance fournit aux personnes concernées un soutien financier pour la « *relocation, unemployment, early retirement, indemnities, and retraining* ».⁷⁰ Et ce soutien financier, nous l’avons vu aussi, est donné en euros, des euros auparavant encaissés par d’autres coopératives membres de Mondragon. Ce ne sont pas des échanges de soi à soi. Or, il y a quelque chose qui distingue la *relocation* et le *retraining* des autres services assurés – leur appartenance au réseau. C’est LagunAro qui coordonne le transfert du/de la chômeur·se concerné·e d’une coopérative à l’autre ; et c’est chez Mondragon Unibertsitatea que ce·tte dernier·e peut recevoir un *retraining*.

LagunAro peut commencer à assurer non pas en euros mais en la monnaie de Mondragon, qui ne peut être utilisée que pour des échanges de Mondragon à Mondragon. Ainsi, le service assuré est organisé par LagunAro et donc Mondragon, il est effectivement servi par Mondragon Unibertsitatea et donc Mondragon, et il est reçu par l’assuré·e et donc également Mondragon. Il y a donc déjà une différence par rapport au premier type d’assurance, où le seul lien est celui entre l’assuré·e et, disons, Park Slope. Ici, le lien va de la coopérative membre de l’assuré·e à la coopérative membre qu’est LagunAro, puis à la coopérative membre qu’est Mondragon Unibertsitatea. L’assurance est établie par des liens entre les coopératives membres. Ceci autant au niveau des assuré·es,⁷¹ qui se gouvernent en tant qu’une de ces coopératives, qu’au niveau des services assurés,⁷² qui sont ceux de coopératives spécifiques comme l’université de Mondragon. Dans cette première option, ces liens peuvent être monétaires – les coopératives membres décidant d’échanger une part de leur revenu contre le service de LagunAro. Et LagunAro peut assurer le *retraining* à l’université en lui envoyant de l’argent pour que l’université fasse ce service.

Or, Mondragon peut aussi ne pas vouloir s’assurer en sa monnaie mais en d’autres services du réseau – de la nourriture d’Eroski, des logements autoconstruits, des cours de Mondragon Unibertsitatea, des services électroménagers de Fagor, et cetera. LagunAro peut dans ce cas échanger son service d’assurance non pas contre l’argent de Mondragon, mais directement contre un certain nombre de services des autres coopératives membres. Par exemple,

⁶⁹ Ou, en anglais mais peut-être plus précis : le *pooling*.

⁷⁰ Whyte et Whyte, *Making Mondragon*, 152.

⁷¹ C’est-à-dire des indexés.

⁷² Donc les indexés.

une personne peut être au chômage et revendiquer ses droits auprès de LagunAro. Et LagunAro, au lieu d'envoyer de l'argent à cette personne pour qu'elle puisse acheter un cours à l'université et au lieu d'envoyer de l'argent à l'université pour qu'elle réserve une place à cette personne, peut directement attribuer à la personne le droit au *retraining* qu'elle a préalablement échangé avec l'université contre son service d'assurance. Les services des autres coopératives membres constitue et est échangé contre le service de LagunAro. Parce que l'argent qui s'appelle comme tel y est absent, LagunAro peut valoriser ses échanges avec un autre couple d'indexe-indexé : son service d'assurance peut être l'indexe – la valeur qu'elle offre aux autres coopératives – et ce qu'elle exige dans l'échange peut être l'indexé. Par exemple, l'assurance peut offrir au supermarché Eroski tel ensemble de services en cas de chômage – l'indexe – contre tel nombre des aliments d'Eroski. Il se peut que LagunAro finisse ainsi par avoir un seul indexe à partir duquel elle classe tous les services qu'elle offre comme assurance : un cours à l'université correspond à autant d'« unités d'assurance », une année de logement à trois fois plus, telle quantité d'achats au supermarché à quatre fois plus, et cetera. Ces chiffres, autant de points sur cet indexe, remplacent ce que sont les prix de ces services dans la dernière option, et l'indexe même remplace la monnaie de Mondragon. Un couple d'indexe-indexé en substitue un autre. Mais alors qu'on peut, par cette monnaie, fixer l'indexé d'un service pour tout Mondragon, l'indexe de l'assurance concerne uniquement l'indexé des services qu'elle échange avec les autres coopératives membres. Les aliments d'Eroski que LagunAro n'exige pas contre son service d'assurance peuvent rester en dehors de l'indexe de LagunAro, ils peuvent être indexés autrement dans l'échange d'Eroski avec d'autres membres de Mondragon.

Assurance par une institution quelconque qui baisse ses prix ou rend ses services gratuits ; assurance par une assurance d'un réseau en de l'argent généralement valable ; assurance par une assurance d'un réseau en un nombre des services des institutions qui s'assurent auprès d'elle – voici donc trois options d'assurance qui sont de l'autogestion par l'échange. Il serait à Eddy Fougier lui-même de dire s'il considère ceci encore comme une « sortie volontaire de la société », et s'il serait prêt à payer ce prix. En tout cas, des possibilités existent.

VIII. Micro-service contre de la communication numérique

Les plateformes numériques, ne sont-elles pas des exemples emblématiques du gouvernement contemporain par l'échange avec soi-même ? Regardons Instagram. Instagram est une communauté ; Instagram est de plus recevoir des images, des messages, des vidéos servies par d'autres membres de la communauté. Instagram est parfois aussi envoyer des images, mes-

sages, vidéos à autrui – mais il est dans tous les cas un micro-service constant de génération de données et de regard de publicités. On peut ainsi soutenir qu’Instagram se fait servir des données en échange contre les publications et messages de soi-même.

Le hic est bien sûr qu’Instagram échange ses données et l’attention de sa communauté avec d’autres entreprises. Et que cette vente de données et d’espaces publicitaires contre de l’argent est la manière de gérer d’Instagram. On n’a pas en tant que membre de la communauté le choix entre l’autogestion par l’échange et la gestion par l’échange inter-institutionnel, on est obligé à au moins commencer à regarder la publicité et à accepter la vente de données. Ceci peut être compris de deux manières : soit cette « communauté » n’est pas plus qu’un effet de stratégies publicitaires et l’échange de l’accès à Instagram contre ses données est déjà inter-institutionnel ; soit la communauté l’est effectivement et les échanges de soi avec soi sont entremêlés avec les échanges de soi avec les autres. Dans cette deuxième optique, les échanges de soi avec les autres – la vente de données et d’espaces publicitaires – repose sur et conditionne les échanges de soi avec soi. En tant qu’*instagrammer*, on doit regarder la publicité et servir ses données avant de pouvoir échanger des contenus avec d’autres *instagrammers*. Non pas, comme le dit Facebook, « *our business model is ads so our services can be free* »,⁷³ mais « nous donnons moins de services à notre communauté que nous en recevons, ce qui nous permet de faire de la publicité une stratégie commerciale rentable ».

Ce qui ne signifie pas qu’il n’existe pas d’alternatives. Pour en esquisser une, on peut d’abord résumer les services salariés qui sont aujourd’hui indispensables au modèle commercial de Facebook et donc d’Instagram : tenir des serveurs, programmer-administrer et modérer les contenus.⁷⁴ Même une autre plateforme comme Mastodon accomplit ces services, tout en les distribuant autrement. Mastodon ne tient pas tous les serveurs de la plateforme, tout le monde a la possibilité d’y accéder à travers son propre serveur. Et chaque administrateur·ice de serveur modère le contenu de ce serveur spécifique mais non pas des autres.⁷⁵ La programmation de la plateforme même est principalement faite par les individus qui se servent également du réseau en en recevant les contenus. Même un des initiateur·ices de la plateforme, Eugen Rochko, parle de cette manière : « *I use Mastodon every day, when-*

⁷³ Facebook, « Company Info », consulté le 20 septembre 2021, <https://about.facebook.com/company-info/>.

⁷⁴ Laura Robinson et al., « Digital inequalities 3.0: Emergent inequalities in the information age », *First Monday* 25, n° 7 (2020); Roberts, *Behind the screen*.

⁷⁵ Pour plus de détails, voir <https://joinmastodon.org> ; Sean Tilley, « One Mammoth of a Job: An Interview with Eugen Rochko of Mastodon », Medium, consulté le 22 avril 2021, <https://medium.com/we-distribute/one-mammoth-of-a-job-an-interview-with-eugen-rochko-of-mastodon-23b159d6796a>.

*ever I'm online, and so when I notice a rough edge, I go to fix it ».*⁷⁶ On peut y voir un auto-gestion par l'échange : on se fait programmer, modérer le contenu, gérer des conflits en échange contre un serveur ou Mastodon dans son ensemble qui fonctionnent. Or, est également le seul à gagner de l'argent avec Mastodon. Mais il ne le gagne pas en vendant des données ni des espaces publicitaires de la plateforme, mais en promouvant son service sur Patreon. Ce sont des échanges qui ne sont pas obligatoirement entremêlés avec les services de programmation, de modération ou de mise à disposition de serveurs par autrui.

On peut donc situer ces services des développeurs dans un autogestion par l'échange, mais non seulement le leur. Tout comme chez Instagram, on ne peut avoir de compte chez Mastodon qu'en envoyant des données à au moins un de ses serveurs. Ceci notamment pour « *provide the core functionality of Mastodon. You can only interact with other people's content and post your own content when you are logged in [et pour] aid moderation of the community, for example comparing your IP address with other known ones to determine ban evasion or other violations* ».⁷⁷ Ce micro-service que tout membre de Mastodon doit accomplir est bien sûr limité, mais il est. Il peut être distribué autrement, par exemple au sein d'un nouveau serveur. Etant donné que chaque serveur est constitué d'un hébergement, d'une administration et d'une modération propres, ces micro-services peuvent être réparties parmi toutes les membres du serveur selon un certain rythme. Une contribution annuelle minimale peut être définie et les membres peuvent choisir les micro-services qui leur conviennent le mieux, puis les accomplissent au cours de l'année. L'accès peut ou non être limité aux plus-que-micro-serviteurs de ce serveur, mais cette décision ne change pas la règle fondamentale qui oblige tout membre de Mastodon à servir.

Si Mastodon est un gouvernement de soi par l'échange avec soi-même et Instagram une gestion par l'échange entre institutions, un autre problème surgit : celui du choix entre les manières de gérer par l'échange. Ce choix est aujourd'hui un choix entre Instagram et Mastodon et pas un choix qu'on peut faire en tant que membre d'Instagram et de Mastodon. En tant que membre de l'un comme de l'autre, on est obligé à gérer tellement par l'échange. Ce qui fait que si l'on veut y voir des subjectivations, on peut prendre deux chemins. Ou bien on presuppose une subjectivation en disant que le choix est celui d'un sujet qui se décide par exemple entre Instagram et Mastodon, et risque ainsi de performer le *Subjektaberglaube* de notre temps. Ou bien on ne la presuppose pas et il n'y a actuellement pas de choix entre les

⁷⁶ Tilley.

⁷⁷ mstdn.social, « Privacy Policy », consulté le 20 septembre 2021, <https://mstdn.social/terms>.

manières de gérer par l'échange : on obéit aux règles de l'échange soit de l'une, soit de l'autre institution. Si on veut que ce choix concerne la même institution, le même soi, on peut laisser de côté la supposition d'un sujet en dehors de cette institution. En d'autres termes, Mastodon peut établir une option qui coûte de l'argent mais qui n'oblige pas le compte concerné à envoyer des données. A partir de cette deuxième option et en tant que membre de Mastodon, on peut avoir le choix entre s'autogérer par l'échange et gérer par l'échange entre institutions.

B. Gérer autrui et soi-même par l'échange entre sois

La caractérisation de la première subjectivation a déjà laissé entrevoir la deuxième. Et sans doute, la gestion par l'échange entre institutions nous est plus familier. Je ne reprends donc pas symétriquement tous les domaines abordés dans le dernier chapitre mais ferai ressortir la deuxième subjectivation par de nouveaux accents.

I. Quelqu'un se fait construire, entretenir, cultiver – autrui se fait donner contre du construit, de l'entretenu, du cultivé

Ici, le but n'est plus de *do it yourself*, mais d'habiter un appartement construit et entretenu par quelqu'un. Quelqu'un – peu importe qui. Un·e colocataire peut par exemple découvrir que le chauffage dans l'appartement est cassé, en sachant tout de suite qu'iel est le·a seul·e parmi les colocataires à savoir la réparer. Il est clair que s'autogérer par l'échange avec soi-même signifie dans ce cas que le·a colocataire⁷⁸ se fait réparer la coupure en échange contre la conduite d'eau de son appartement qui fonctionne de nouveau. En revanche, gérer par l'échange signifie que celle.lui qui veut faire réparer la coupure peut avoir une sélection entre plusieurs sujets avec qui iel peut échanger. Iel peut pouvoir sélectionner soi-même pour la réparation, mais tout aussi bien un·e plombier·e lambda qu'iel trouve sur internet. Entre le·a plombier·e lambda et le soi-même qui sait réparer, il n'y a aucune différence : tout le monde est un sujet lambda, et on peut sélectionner un parmi tous ces sujets lambda. S'iel sélectionne soi-même pour réparer cette coupure, il ne *se* sélectionne pas, il sélectionne. Et de même pour le sujet qui répare – il peut effectuer cet échange, mais il peut aussi ne pas le faire : il peut sélectionner aussi. L'échange de cette subjectivation passe donc toujours d'un sujet à l'autre, il est toujours et en même temps gouvernement de soi et d'autrui. Le·a colocataire ne se fait plus réparer en tant que colocataire en échange contre un appartement de la colocation qui fonctionne de nouveau. Plutôt, le·a colocataire fait réparer ce soi qui est plombier·e en échange contre un autre servi·ce que la réparation, car la réparation est le servi·ce que reçoit le colocataire. Cet autre servi·ce peut être une pause de café qui suit la réparation : s'il en est ainsi, un seul individu – ou plutôt, un seul dividu – est le lieu d'une double rémunération. Le sujet qui vient de réparer le chauffage se rémunère en buvant le café, et le sujet qui vient de servir le café se rémunère en la chaleur qui revient lentement dans l'appartement.

⁷⁸ Soit en tant que colocataire point barre, soit en tant que colocation.

Tout en restant dans cette deuxième subjectivation, le problème du chauffage peut être résolu autrement aussi. La colocation peut se réunir, discuter de ce problème et sélectionner une coopérative de construction pour le résoudre. Il se peut qu'un·e membre de cette coopérative habite dans l'appartement de la colocation, qu'iel est le même dividu qu'un·e des colocataires. Quand cet échange est effectué, il y a de nouveau deux sujets qui gouvernent par l'échange : la colocation peut se faire envoyer de l'argent à la coopérative contre la réparation et la coopérative peut se faire réparer contre de l'argent. Et un·e colocataire peut donc payer autrui pour le service qu'iel accomplit – le·a plombier·e du dividu gagne ainsi cet argent que le·a colocataire du dividu paie.

Autant des sujets individuels que des collectifs, des établissement publics, des coopératives ou des sociétés à but lucratif peuvent gérer ainsi pour construire et entretenir leur logement. Les constructions des habitations Crous en France, celle fameuse de la Vienne rouge des années 1920⁷⁹ ou encore celle des copropriétés médiatisées de la 432 Park Avenue à New York⁸⁰ ont ceci en commun que ni les propriétaires, ni les habitant·es l'ont effectué. Plutôt dans les deux premiers que dans le dernier cas, il a été possible pour un dividu de construire des logements en tant que salarié·e d'une entreprise de construction *et* d'y habiter une fois accompli. Mais s'iel y a habité, c'est en tant que locataire et non pas en tant salarié·e. Il a été, il est, impossible pour un·e étudiant·e qui est à côté ouvrier·e du bâtiment d'habiter le logement Crous qu'il a coconstruit en tant que constructeur·ice, iel ne peut y accéder qu'en tant qu'étudiant. Idem pour la Vienne de l'entre-deux-guerres, où on peut voir les subjectivations l'une à côté de l'autre. Le programme de construction du parti social-démocrate était du gestion par l'échange entre institutions – oui à l'homme nouveau, mais non à l'autoconstruction de son logement.⁸¹ Des fonctionnaires, des entreprises de construction et des bureaux d'architectes y construisaient les nouveaux logements en échange contre un salaire, un salaire

⁷⁹ Katharina Maria Six, « Sozialer Wohnbau in Wien - Partizipation als Auswirkung veränderter Wohnbedürfnisse » (TU Wien, 2011), <https://repository.tuwien.at/bitstream/20.500.12708/12707/2/Six%20Katharina%20Maria%20-%20202011%20-%20Sozialer%20Wohnbau%20in%20Wien%20-%20Partizipation%20als...pdf>; Peter Eigner, Herbert Matis, et Andreas Resch, « Sozialer Wohnbau in Wien. Eine historische Bestandsaufnahme », in *Jahrbuch des Vereins für die Geschichte der Stadt Wien* (Wien: Verein für Geschichte der Stadt Wien, 1999), 49-100.

⁸⁰ Stefanos Chen, « The Downside to Life in a Supertall Tower: Leaks, Creaks, Breaks », *New York Times*, consulté le 26 avril 2021, <https://www.nytimes.com/2021/02/03/realestate/luxury-high-rise-432-park.html>.

⁸¹ Eigner, Matis, et Resch, « Sozialer Wohnbau in Wien. Eine historische Bestandsaufnahme », 8.

rendu possible par des paiements entre institutions.⁸² Or, ce Vienne rouge était aussi une réaction, partiellement contre, le mouvement des « *wilde Siedler* », des colon·nes sauvages.⁸³

*« Die Welle der Besiedelung unbebauter, aber weitgehend noch in privatem oder öffentlichem Besitz befindlicher Flächen nahm nach 1918/19 einen ungeheuren Aufschwung; [...] viele Arbeiter begannen nun, auf den besetzten Gründen [...] primitive Wohnungen und Einfamilien-Bretterbuden zu errichten ».*⁸⁴

Construction de logements pour soi-même d'une part, construction de logements pour autrui contre un salaire d'autre part. Dans les années 1920, la deuxième manière de gérer a pris le dessus : « *betrug der Anteil der in Siedlerkolonien errichteten Wohnhäuser im Jahr 1921 noch 55 Prozent des gesamten Wohnbauvolumens des Jahres, sank dieser mit dem Beschluss des Wiener Wohnbauprogrammes auf einen Anteil von vier Prozent im Jahr 1925* ».⁸⁵

Passons à l'entretien des logements et revenons à la 432 Park Avenue à New York. Connue pour être un gratte-ciel résidentiel et particulièrement luxueux, il a récemment attiré l'attention de journalistes pour être le lieu de conflit : « *residents of the exclusive tower are now at odds with the developers, and each other [...] The claims include millions of dollars of water damage from plumbing and mechanical issues; frequent elevator malfunctions; and walls that creak like the galley of a ship* ».⁸⁶ Les termes mêmes de ce conflits témoignent de la subjectivation inter-institutionnelle. Car la question qui posée n'est pas « est-ce aux milliardaires-résident·es ou aux millionnaires-développeur.s·es de se faire réparer les incidents en échange contre un bâtiment bien entretenu ? » ; mais elle est « à qui est-ce de payer les réparations des dégâts des eaux ? ».⁸⁷ Ce qui implique que peu importe l'issue du conflit, il sera à autrui, des entreprises de construction ou d'installation, d'effectivement servir ces réparations.

Chauffage, construction, dégâts des eaux, et maintenant : machines à laver. Dans les résidences Crous en France, il y en a la plupart du temps, et la plupart du temps, les étudiant·es qui y résident y ont un droit d'usage collectif. Elles sont aussi la plupart du temps un lieu de rencontre des deux subjectivations. D'une part, elles sont un service du Crous. Celui-ci ou

⁸² Natalie Baumann, « *Die Entwicklung der Wiener Gemeindebauten im Kontext ihrer Architektur* » (Wien, Universität Wien, 2012), 24-26, http://othes.univie.ac.at/19275/1/2012-03-19_0703539.pdf.

⁸³ Six, « *Sozialer Wohnbau in Wien - Partizipation als Auswirkung veränderter Wohnbedürfnisse* », 16-19, 75.

⁸⁴ Dietmar Steiner, « *Architektur in Österreich im 20. und 21. Jahrhundert* », réédité en 2016 par le Architekturzentrum Wien et cité par Six, 75.

⁸⁵ Six, 17.

⁸⁶ Chen, « *The Downside to Life in a Supertall Tower: Leaks, Creaks, Breaks* ».

⁸⁷ Chen.

des entreprises sous-traitantes servissent aux étudiant·es le droit d'user les machines à laver. Celleux qui se font servir des machines qui fonctionnent ne le font pas en échange contre leur servi·ce même, mais contre un salaire financé par autrui – les étudiant·es qui paient du loyer et l'état qui attribue des taxes au Crous. Le droit d'usage est donc un servi·ce qui fait partie de la subjectivation inter-institutionnelle. D'autre part, l'usage des machines rejoint le plus souvent l'autogestion par l'échange. Les étudiant·es qui y font la lessive se font faire la lessive en échange contre des vêtements propres – très peu le font pour le simple plaisir de laver des vêtements ou en étant payé·es par autrui pour se faire ce faire. Ce qui se passe dans le tambour de la machine à laver n'est pas ce qui se passe autour du tambour, une subjectivation conditionne ici l'autre.

II. « Le monde du travail »

« Le monde du travail », au sens de travaux salariés pour des états, des coopératives, des associations et cetera n'est donc pas le seul domaine où la subjectivation inter-institutionnelle est pratiquée. Mais bien sûr, elle y est pratiquée. Restons encore un peu parmi les étudiant·es, plus précisément parmi ceux qui travaillent à côté de leurs études. En tant que serveur·ice dans un restaurant, par exemple. Il y a alors notamment deux possibilités, celle du petit boulot et celle de la subjectivation supplémentaire. Le petit boulot est celui que se fait faire l'étudiant·e pour avoir plus d'argent. On sert donc dans la restauration en tant qu'étudiant·e⁸⁸ contre un salaire versé par cet autre qu'est le restaurant. Il est impossible à ce.tte étudiant·e de se gérer par l'échange avec soi-même : son servi·ce est destiné aux client·es du restaurant ou au restaurant même, et s'iel rentre chez soi avec un menu du restaurant – un achat, un cadeau, un vol, peu importe – ce menu est toujours servi par autrui. La deuxième possibilité est celle d'un servi·ce qui n'est plus celui d'un·e étudiant·e qui se fait servir mais celui d'un·e membre du restaurant qui se fait servir. Dans ce cas, on ne se fait plus que servir ces autres que sont les client·es du restaurant, en échange bien sûr contre de l'argent. La rémunération est répartie parmi les dépenses qui vont à autrui – par exemple la·e fournisseur·e des aliments et des boissons, la·e propriétaire du local, et d'autres – et les dépenses qui vont à soi-même. On se rémunère donc en tant que membre du restaurant. Il est possible que cette rémunération passe ensuite du soi restaurateur·ice au soi étudiant·e, mais ceci est alors un autre échange entre institutions : l'étudiant·e se fait par exemple donner des heures de servi·ce du dividu contre de l'argent, et la·e restaurateur·ice se fait donner de l'argent contre des heures de ser-

⁸⁸ Peu importe finalement si c'est en tant qu'étudiant·e, socialiste, capitaliste, intellectuel.le, fils.le de xy ou autre qu'on le fait, l'important est que ce soi est autre que le restaurant.

vi·ce du dividu. La·e restaurateur peut ainsi servir un·e étudiant·e contre le prix étudiant, passer d'un soi à l'autre et manger le menu que l'étudiant·e vient d'acheter au restaurant.

Ces deux possibilités ont ceci en commun que *du servi·ce de soi est échangé contre du servi·ce d'autrui*. La·e premier·e étudiant·e échange son petit boulot contre de l'argent du restaurant ; la·e deuxième échange sa force contre de l'argent qui lui vient de la/du restaurateur·ice du même dividu.

Pour éviter tout malentendu : l'argent ne joue aucun rôle dans la distinction des deux subjectivations. En tant qu'argent fiduciaire par exemple, il est également échangé dans le Mondragon possible ci-dessus ([chap. 2.A.VI.](#)). On peut le penser simplement, au niveau du pouvoir, en tant que servi·ce : le résultat du servi·ce d'une banque, le plus souvent. C'est donc en tant que servi, et comme tous les autres servis, qu'on peut le distinguer d'une subjectivation à l'autre. L'argent du Mondragon possible est un servi·ce de soi qui est toujours échangé avec soi-même ; l'argent ici est un servi·ce de quelqu'un qui est toujours échangé avec un servi·ce de quelqu'un d'autre. Il n'y a à ce niveau pas de différence entre un échange d'argent contre argent, un autre d'argent contre de la salade et encore un autre de salade contre de la livraison à vélo.

Il en va de même du travail salarié, qui peut donc être un élément dans l'une comme dans l'autre subjectivation. Si ce salaire vient seulement d'échanges avec soi-même et est seulement échangé contre des servi·ces de soi-même – comme dans le Mondragon possible – il fait partie de l'autogestion par l'échange. S'il passe, dans un échange, de quelqu'un·e à autrui, il est un élément dans un gestion par l'échange entre sois. Or, peut-on demander, qu'en est-il du travail salarié tel qu'il est projeté justement dans « d'autres mondes du travail » ? Tel qu'il apparaît dans des discours qui se disent porter sur le « *Life after Capitalism* » ?⁸⁹

En ce qui concerne le *living wage*, la réponse est non. La *Living Wage Foundation* dit significativement que le *living wage* tel qu'elle le définit est « *what people need to live* ».⁹⁰ C'est grâce à ce salaire qu'on peut avoir une existence – et en tant que salarié·e. « *Calculation made according to the cost of living* ».⁹¹ En-dessous du coût de la vie, *on n'est pas*, à partir de ce coût, on devient quelqu'un, on vit. C'est la métaphore du panier qui revient très

⁸⁹ Michael Albert, *Parecon: Life after Capitalism* (London/New York: Verso, 2004).

⁹⁰ « What Is the Real Living Wage? », Living Wage Foundation, consulté le 23 septembre 2021, <https://www.livingwage.org.uk/what-real-living-wage>.

⁹¹ « What Is the Real Living Wage? »

souvent : on – académique, fonctionnaire, salarié·e de fondation – peut mettre dans ce panier ce qu’on définit comme nécessaire pour vivre, on peut également ne pas y mettre ce qu’on définit comme non nécessaire pour une existence. La statistique permet ainsi de définir potentiellement pour partout le salaire qui permet de vivre : la *Living Wage Foundation* en distingue un pour Londres et un autre pour le reste du UK ;⁹² le *Living Wage Calculator* d’Amy Glasmeier du MIT permet de savoir ce à partir de quoi on peut vivre dans chaque *county* états-unien. Dans le panier de la vie, il y a « *a family’s likely minimum food, childcare, health insurance, housing, transportation, and other necessities (e.g., clothing, personal care items, etc.) costs [...] and the rough effects of income and payroll taxes* », en dehors de ce panier, il y a « *what the public considers the necessities enjoyed by many Americans. It does not incorporate funds for pre-prepared meals or those eaten in restaurants. It does not contain money for leisure time or unpaid vacations or holidays* ».⁹³ Ce discours présente donc les « *Living Wage employers* »⁹⁴ comme ceux qui permettent la vie d’autrui. Et cette vie d’autrui est effectuée d’une part par l’échange de travail contre ce salaire, d’autre part par les échanges du salaire contre les biens et les servi·ces du panier de la vie. La *Living Wage Foundation* dit que si des employeur·ses respectent le panier tel qu’elle le définit, iels permettent à autrui de vivre ; le panier est en quelque sorte le socle à partir duquel il peut y avoir gestion par l’échange entre sois, entre des humains qui vivent.

Un autre discours solidaire de cette subjectivation est celui de la *participatory economy*, de la parecon. Il est notamment porté par Michael Albert, Robert Hahnel et des publications comme Z-Net, Z-Magazine ou South End Press. Parecon contient tout un tas d’éléments disjoints – de l’économie néoclassique, de l’économie de l’information, de l’altermondialisme, de l’histoire anarchiste, de la vulgate marxiste, et bien d’autres. Mais ceci n’empêche pas qu’il y a un « dividu du gestion par l’échange entre sois »⁹⁵ composé d’un côté de la/du travailleur·se, de l’autre côté de la/du consommateur·ice. Dans une parecon, disent Albert et Hahnel, tout le monde est non pas travailleur·euse-consommateur·ice mais est proprement travailleur·se d’une part, est consommateur·ice d’autre part. Un·e seul·e travailleur·se ou

⁹² Living Wage Foundation, « For the real cost of living », consulté le 29 avril 2021, <https://www.livingwage.org.uk/>.

⁹³ Carey Anne Nadeau, « Living Wage Calculator - User’s Guide / Technical Notes - 2020/2021 Update » (Massachusetts Institute of Technology, 2020), 2, <https://livingwage.mit.edu/resources/Living-Wage-Users-Guide-Technical-Documentation-2021-05-21.pdf>.

⁹⁴ Edmund Heery, David Nash, et Deborah Hann, « The Living Wage Employer Experience » (Cardiff University/Living Wage Foundation, 2017), <https://www.livingwage.org.uk/sites/default/files/Cardiff%20Business%20School%202017%20Report.pdf>.

⁹⁵ Un, c’est-à-dire un parmi plusieurs de ses formulations.

plusieurs, réuni·es dans des conseils, déterminent les « *true social opportunity costs* »⁹⁶ de tout travail. Les prix dans une parecon « *tell us if we do x, how much of y could we have done instead, and therefore, do we really want to do x or would we prefer doing that much y?* ».⁹⁷ Les conseils de consommateur·ices font le même calcul pour soi-même, c'est-à-dire ils déterminent les vrais coûts d'opportunité sociaux de tous les produits. Puis, dit Albert, tout un ensemble de techniques de médiation⁹⁸ entre production et consommation, propres à la parecon, permettent de trouver un état optimal, « *cognizant of the full social effects of both the production and consumption of its inputs and outputs* ».⁹⁹ La relation du de la/du consommateur·ice au/à la travailleur·euse du même dividu autant que la relation de tou·tes les consommateur·ices à tout·es les travailleur·ses est « *a kind of circular or interactive relationship* ».¹⁰⁰ Si on suit le discours de parecon, la·e travailleur ne se fait pas travailler en échange contre son propre produit, mais en échange contre le vrai prix, le prix socialement optimal, de son travail. Pareil pour la·e consommateur·ice, qui ne consomme pas ce qui vient de soi-même mais ce qui a le vrai prix. Le vrai prix est donc le point de contact des deux sujets du même dividu, ni propre à l'un, ni propre à l'autre. Tant qu'il n'y a pas de vrai prix, il n'y a pas d'échange, s'il y a vrai prix, l'échange est déclenché. La gestion par l'échange entre sois au niveau du discours peut être ce point de contact, c'est-à-dire la vérité d'un prix entre les sujets contre lequel les deux sont prêts à échanger, l'un *willing to pay* et l'autre *willing to work*. Pour Albert, la·e travailleur·se travaille en échange contre le vrai coût de ce travail, et ce vrai coût ne peut exister que s'il l'est également pour la·e consommateur·ice. En deux mots, dans ce discours aussi, le travail salarié est inséparable d'un gestions par l'échange d'un soi avec un autre soi.

III. Ce qui rend cette subjectivation plus probable que l'autre

Regardons rapidement, après le « monde du travail », trois caractères d'institutions de ce « monde » qui rendent la subjectivation inter-institutionnelle plus probable que l'autre.¹⁰¹ Le statut légal de ces institutions – entreprise publique, société anonyme, fondation, coopérative

⁹⁶ Albert, *Parecon*, 121.

⁹⁷ Albert, 121.

⁹⁸ Voir le chapitre huit, Albert, 116-44.

⁹⁹ Albert, 121.

¹⁰⁰ Albert, 121.

¹⁰¹ Ces guillemets veulent donc dire que si les exemples qui suivent sont des institutions que beaucoup disent économiques, les trois caractères mêmes valent autant pour des institutions que beaucoup disent non-économiques.

– n’importe pas ici, car il me semble a priori anodin pour la distinction des deux subjectivations.

Premièrement donc, le *National Health Service* (NHS) britannique. Afin de se faire réformer dans les filiales et ainsi dans les 8'700 employé·es à Coventry et Warwickshire, le NHS a récemment misé sur des servi·ces de consultation.¹⁰² Parmi les cinquante entreprises de consultation que ce NHS Trust a engagé en 2020, il se trouve entre autres Nous Group. Et Nous Group ne conseille pas seulement depuis l’Angleterre, mais surtout depuis l’Australie. Il y a donc eu un échange de conseils australiano-britanniques contre de l’argent. Ce qui rend pourtant plus probable que cet échange se passe entre deux institutions différentes est la distance entre Coventry et Warwickshire et l’Australie, et surtout la distance entre le servi·ce non-déplaçable du NHS et le servi·ce de conseil australien. Il peut bien sûr y avoir subjectivation commune et la branche australienne de Nous Group peut se gérer par l’échange avec son propre servi·ce ou avec celui d’un partenaire. Mais le fait que le servi·ce du NHS n’existe pas en Australie rend cette possibilité moins probable.

Ensuite, changeons de région anglaise pour reprendre le fil de la coordination des panneaux solaires à Londres. Cette coordination a été installée par Verv, une entreprise qui sert de la « *predictive maintenance technology to create a new generation of smarter, longer-lasting and more sustainable appliances* ».¹⁰³ Un servi·ce bien spécifique. Mais Verv est de plus une entreprise indépendante, ne fait pas partie d’un grand réseau d’entreprises spécialisées comme Mondragon. Cette combinaison d’une institution qui est à la fois indépendante et spécialisée est donc le deuxième élément. Car si bien il est possible que Verv se rémunère en coordonnant mieux ses propres panneaux solaires, fours, chauffages et cetera, il est improbable qu’il en soit ainsi et encore plus improbable que cette manière de se rémunérer en soit la seule.

Restons dans la nébuleuse de l’intelligence artificielle pour aborder le troisième élément. Parmi les nombreuses tâches dont dépend le fonctionnement de programmes qui se donnent ce nom, il y a leur entraînement par un « *feedback loop that gives the algorithm positive and negative signals, so that it adjusts accordingly* ».¹⁰⁴ Celleux qui effectuent cette

¹⁰² Consultancy.uk, « 50 Firms Win Spot on NHS Consultancy and Advisory Framework », consulté le 13 mai 2021, <https://www.consultancy.uk/news/24289/50-firms-win-spot-on-nhs-consultancy-and-advisory-framework>.

¹⁰³ Verv, « Sustainability-Focused Specialists in Big Data and AI », consulté le 13 mai 2021, <https://verv.energy/about>.

¹⁰⁴ Paola Tubaro, Antonio A. Casilli, et Marion Coville, « The trainer, the verifier, the imitator: Three ways in which human platform workers support artificial intelligence », *Big Data & Society* 7, n° 1 (2020): 4.

tâche ne sont pratiquement jamais les entreprises qui développent les algorithmes, mais des contractants spécialisés.¹⁰⁵ Le micro-service que ces contractant·es offrent est très éloigné du service final, il est un petit maillon dans une longue chaîne de services. Et il est d'abord peu probable que beaucoup de micro-travailleur·ses acceptent de se rémunérer par les seuls programmes qui découlent directement de leurs *feedbacks*. Cette position d'une entreprise indépendante et loin du service final, en bas d'une chaîne de services, est donc le dernier élément. La distance à un service local, l'entreprise indépendante et spécialisée, et la position en bas d'une chaîne de services, ce sont trois caractères que des institutions peuvent avoir et qui rendent plus probables la subjectivation inter-institutionnelle que l'autre.

IV. Le service public

Le service public est, pour des raisons évidentes, quelque peu incontournable pour ce mémoire. Il l'est pour le terme de service qu'il contient. Mais il l'est surtout parce qu'il est une théorie de l'état qui donne *une* réponse encore assez actuelle à la question qui est évidemment centrale ici, celle de la subjectivation. Le service public répond donc à la question « est-ce la nation, est-ce l'état, l'individu, est-ce tout le monde lié l'un·e avec l'autre par l'échange, la communauté religieuse, la famille ou encore la profession qui est la subjectivation fondamentale ? ». En d'autres termes, le service public tranche d'une certaine manière l'enjeu « les interactions entre l'état et le dehors de l'état sont-elles des interactions d'un sujet à soi-même ou plutôt d'un sujet à un autre ? ».

Le *Traité de droit constitutionnel* de Léon Duguit est particulièrement explicite. Cette série de cinq tomes a pour la première fois été publié peu avant la première guerre mondiale, et souvent rééditée depuis. Pour Duguit, il y a dans les sociétés modernes ces « trois éléments essentiels de l'État » que sont « la nation, les services publics et le territoire ».¹⁰⁶ Or, juste après avoir dit ceci, il prend soin de repousser « sans hésiter toutes les doctrines affirmant qu'il existe une conscience et une volonté de la nation, que, par conséquent, la nation possède une personnalité distincte des individus qui la composent ».¹⁰⁷ « Je prétends que parler de la volonté nationale, de l'âme nationale, c'est parler par métaphore, rien de plus », dit-il plus

¹⁰⁵ Dans une littérature foisonnante, voir concernant la France : Antonio Casilli et al., « Le Micro-Travail en France. Derrière l'automatisation, de nouvelles précarités au travail ? », *Digital Labor Platform*, 24 mai 2019, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02139528>.

¹⁰⁶ Léon Duguit, *Traité de droit constitutionnel, tome II. La Théorie générale de l'Etat, première partie* (Paris: Ancienne librairie Fontemoing & Cie, 1928), 4.

¹⁰⁷ Duguit, 12.

tard.¹⁰⁸ Mais si la nation n'est pas une personne, une âme, qu'est-elle ? Elle n'est pas non plus une illusion, dit Duguit, elle est bien réelle. Et cette réalité est celle d'un *lien*, un « lien de solidarité, d'interdépendance, qui unit entre eux, d'une manière particulièrement étroite, les hommes qui sont membres d'une même nation ».¹⁰⁹ Bien sûr, le terme de solidarité n'a pas ici le sens prescriptif de « soyons solidaires » qui s'est développé depuis mais le sens antérieur d'une coexistence voir d'une coobligation entre plusieurs personnes ou éléments.

Qui est donc lié l'un·e avec l'autre dans une nation ? Si nous laissons de côté toutes les métaphores, dit Duguit, « il reste seulement la volonté individuelle. Il n'y a pas autre chose que cela ».¹¹⁰ Cette volonté individuelle est issue d'un processus historique de différenciation, de sorte qu'il y a actuellement, « de fait », deux types de volontés individuelles.¹¹¹ Celle des gouvernants, et celles des gouvernés, et ainsi, « tous les nationaux sont gouvernants ou gouvernés ».¹¹² En d'autres termes, il existe deux et uniquement deux ensembles de sujets, dont le premier est plus fort et le deuxième est moins fort. Ceux qui ont une puissance de contrainte, les gouvernants, sont l'État, ceux qui ne l'ont pas sont les gouvernés et en dehors de l'État. Sur ce point, Duguit prend encore une fois soin de dire que l'exercice de la contrainte n'est surtout pas à comprendre comme une destruction des gouvernés ou comme une souveraineté *sur* les gouvernés. L'exercice de la contrainte est la volonté individuelle des gouvernants. Ce qui veut dire symétriquement que l'obéissance à cette contrainte est la pratique de la volonté individuelle des gouvernés. Être gouverné, c'est obéir volontairement. Obéir volontairement à quoi ? Au servi·ce public. Le servi·ce public, dit Duguit, est

« toute activité dont l'accomplissement doit être assuré, réglé et contrôlé par les gouvernants, parce que l'accomplissement de cette activité est indispensable à la réalisation et au développement de l'interdépendance sociale, et qu'elle est de telle nature qu'elle ne peut être réalisée complètement que par l'intervention de la force gouvernante. Cette activité est d'une importance telle pour la collectivité qu'elle ne peut pas être interrompue un seul instant. ».¹¹³

On peut comprendre ceci, beaucoup l'ont fait, comme de l'anti-grévisme flamboyant, et c'est sans doute vrai. On peut le comprendre autrement aussi : le servi·ce public n'est rien

¹⁰⁸ Duguit, 126.

¹⁰⁹ Duguit, 12.

¹¹⁰ Duguit, 35.

¹¹¹ Duguit, 15.

¹¹² Duguit, 15.

¹¹³ Duguit, 61.

d'autre qu'un service que les gouvernants donnent aux gouvernés, c'est-à-dire le service que donne un ensemble de sujets à l'autre ensemble de sujets. Les gouvernants ne sont donc gouvernants que s'ils accomplissent constamment le service public, car le service public est la volonté individuelle même des gouvernants. Et la réception du service public par les gouvernés est donc aussi leur volonté individuelle, ils en ont besoin, dit Duguit. Le service public est ce que donnent les gouvernants aux gouvernés car, dans leur existence de gouverné même, ils ont besoin du service public. A ce point, on peut dire qu'il n'y a rien de surprenant ici, la combinaison du « besoin » et de la relation « gouvernants-gouvernés » est tout sauf nouvelle.

Mais le service public n'est pour Duguit que la moitié du *lien*, de la solidarité, de l'interdépendance. Ce qui est diamétralement opposé au et précisément solidaire du service public, c'est le service privé. Car le besoin n'est pas seulement celui qui amène les gouvernés à recevoir le service public, il est aussi celui des gouvernants qui les amène à recevoir de l'argent des gouvernés. « Que certains citoyens ne paient pas d'impôt du tout, il y a là une atteinte certaine à la loi d'égalité. Tous les membres du corps social profitent des services sociaux ; il est donc absolument légitime qu'ils en supportent tous les charges en raison de leurs facultés ».¹¹⁴ Duguit pourrait être plus clair encore : le paiement des impôts par les gouvernés fait partie intégrante de leurs facultés, il ne leur est pas imposé par autrui.¹¹⁵ On voit bien maintenant pourquoi le juriste dit que « l'affirmation si souvent répétée que les ouvriers de l'Etat sont des ouvriers comme ceux de l'industrie privée, ayant exactement la même situation, est parfaitement erronée ».¹¹⁶ La différence entre fonctionnaires et ouvriers est d'ordre existentiel ; et leur service est l'opposé parfait l'un de l'autre.

Le lien, la solidarité ou encore l'interdépendance sont donc un échange entre gouvernés et gouvernants, un échange de service privé contre du service public. Mais où est la gestion par l'échange entre sois ? Dans l'exercice de la volonté individuelle qui est toujours lié à la satisfaction de ses besoins par autrui. La solidarité n'est ici rien d'autre que ce lien entre les sujets qui gouvernent – soi-même et autrui – par l'échange. Elle n'est pas ce pour quoi commence l'échange, elle est ce qui résulte si les gouvernants se rendent « serviteurs publics » et si les gouvernés se rendent « serviteurs privés » et échangent ainsi leurs services les uns avec

¹¹⁴ Léon Duguit, *Traité de droit constitutionnel, tome III. La théorie générale de l'Etat, deuxième partie* (Paris: E. de Boccard, 1929), 635.

¹¹⁵ Parce que le parlement est élu par le peuple qu'il décide donc non pas pour le peuple mais en tant que la volonté du peuple, ainsi va l'argument.

¹¹⁶ Duguit, *Traité de droit constitutionnel, tome III. La théorie générale de l'Etat, deuxième partie*, 11.

les autres ; la solidarité n'existe que si toute la « communauté des besoins »¹¹⁷ gère par l'échange. L'état est donc à la fois solidaire de ceux qu'il gère et radicalement distinct de ceux qu'il gouverne, qu'il gère par l'échange.

Ainsi va la version de Duguit, pour le moins. Mais dans quelles institutions et politiques étatiques peut-on à la fois reconnaître la subjectivation actuelle et des reformulations de ce qu'il disait ? Regardons-en deux : « l'école inter-institutionnelle » et le revenu de base.

Contrairement à l'école de la subjectivation précédente, l'école publique de la France actuelle permet l'existence d'élèves auxquels l'état rend le service de l'éducation. Et uniquement cela – les élèves ne sont pas censé·es nettoyer l'école, ni l'administrer, ni déterminer leur programme d'études, ni se coéduquer, iels reçoivent de l'éducation. C'est l'état qui nettoie,¹¹⁸ administre, détermine le programme d'études, éduque – et qui rend un service au élèves. Il ne le fait pas juste comme ça, mais en échange contre des taxes. La·e professeur·e fonctionnaire se fait enseigner en échange contre leur salaire ; des parents par exemple se font payer des impôts pour pouvoir envoyer leurs enfants à l'école. Au niveau financier, la dynamique est claire. Mais la subjectivation inter-institutionnelle comprend encore au moins un autre aspect de l'école : les élèves. Tout comme chez Duguit, iels reçoivent du service public, mais iels rendent simultanément un service à l'école en faisant de bonnes études. L'examen en est un élément clé – les élèves sont faits en rendre de bonnes copies, voir se font rendre de bonnes copies en échange contre l'enseignement qu'iels reçoivent. Mais les élèves se font aussi respecter la·e professeur·e, s'habillent, parlent d'une manière qui lui convient bien, écrivent comme iel le veut *et* comme iels peuvent.¹¹⁹ Iels donnent donc à l'état le service d'étudier en retour du service de l'enseignement. On peut peut-être distinguer deux types de contestations de ce gestion par l'échange de l'école : celles qui contrent cette manière de gérer même et celles, opposées, qui contrent son insuffisance. D'abord, on peut penser aux élèves qui aiment venir en cours et apprendre d'une certaine manière, mais ne rendent pas les examens et d'autres comportements qui leur sont exigés. De l'autre côté de la salle de classe, ce sont les professeur·es qui aiment bien écouter, voir les élèves qui leur plaisent, mais qui préfèrent ne pas trop enseigner : réception oui, échange non. Puis, il y a celleux qui, par

¹¹⁷ Léon Duguit, *Traité de droit constitutionnel, tome I. La règle de droit - le problème de l'État* (Paris: Ancienne librairie Fontemoing & Cie, 1927), 132.

¹¹⁸ Pour le moins, il paie les contractants pour ce faire.

¹¹⁹ Ce qui est la combinaison de Duguit : obéir à quelqu'un·e *et* être dans le plein exercice de soi-même.

exemple en réaction à cela, disent « vous voulez donc que nous vous rendions de bonnes copies alors que l'école est dans un si mauvais état, tellement mal administrée, alors que les professeur·es enseignent si mal ? ». Ou, la contestation identique mais symétriquement opposée : « exigez-vous vraiment que je me fasse bien enseigner, bien nettoyer le collège, quand je vois des copies tellement mauvaises, des toilettes tellement mal soignées ? ». Les deux sont des manières de contester un gestion par l'échange entre sois de l'école, mais elles se font au nom de changements divergents – « pas de gestion par l'échange ! » ; « plus de gestion par l'échange ! ».

Passons au revenu de base. Celui-ci a un point en commun avec l'école publique et le service public à la Duguit : il est échangé contre des taxes. Bien sûr, tout comme il existe de multiples définitions du revenu de base même, il existe aussi de multiples définitions des taxes qui l'accompagnent.¹²⁰ Taxation des transactions financières, taxation des fortunes, de l'héritage, des entreprises, des salaires, de la consommation – mais : taxation. Le revenu de base diffère pourtant de l'école publique et du service public sur deux points. Je pars de la définition du *Basic Income Earth Network* pour les faire ressortir : « *a Basic Income is a periodic cash payment unconditionally delivered to all on an individual basis, without means-test or work requirement* ».¹²¹ « *To all on an individual basis* » – tout le monde reçoit le revenu de base en tant que « citoyen.ne »¹²² en tant qu'iel est autrui que celle.ui qui l'envoie, que ce soit un état, une fondation ou une entreprise. Donc, même si l'école publique et le service public lient l'état à autrui, le revenu de base en diffère en ce qu'il le lie à tout « citoyen.ne » et ni seulement à tout gouverné comme chez Duguit ni seulement à tout élève dans le cas de cette école.¹²³ Ce qui est remarquable, car quiconque chez Duguit *est* gouvernant *n'est pas* gouverné, tout comme les professeur·es ou les concierges de l'école publique ne sont pas élèves. Chez van Parijs par exemple, tout·e fonctionnaire *est aussi* citoyen.ne, au sens de récepteur·ice du revenu de base. En d'autres termes, tout le monde qui est état a aussi droit en tant que citoyen.ne au revenu de base. Alors que dans le premier cas la gestion par l'échange

¹²⁰ Pour ceci, voir par exemple les sites des organisations affiliées au Basic Income Earth Network : Basic Income Earth Network, « Affiliated Organisations », consulté le 7 mai 2021, <https://basicincome.org/affiliated-organisations/>.

¹²¹ Basic Income Earth Network, « About Basic Income », consulté le 7 mai 2021, <https://basicincome.org/about-basic-income/>.

¹²² Philippe van Parijs, *Real Freedom for All - What (if anything) can justify capitalism?* (Oxford: Oxford University Press, 1997), 33.

¹²³ Pour dire qu'on peut conjuguer ceci selon les autres services publics tel que couramment compris en France, hôpital-patient·e ; transport public-voyageur·ice, etc. Je le dis donc pour insister qu'il s'agit toujours d'un groupe déterminé, contrairement au revenu de base qui lie l'état avec « tout le monde ».

entre sois est toujours un rapport entre individus, la gestion par l'échange entre sois peut dans le cas du revenu de base être un rapport entre les sois du même individu. L'état reste donc autrui, mais cet autrui peut être le moi qui sert à la mairie de lundi à vendredi. Le deuxième point part banalement du fait que le revenu de base est le plus souvent défini comme un service monétaire et donc échangeable. Et échangeable, dans cette subjectivation, signifie échangeable avec tout le monde qui est prêt à échanger et pas seulement l'état. Ceci le différencie du service public à la Duguit, qui est bien une gestion par l'échange entre sois, mais il lie toujours les gouvernants aux gouvernés et donc l'état au non-état. Le revenu de base lie également l'état aux citoyen·nes, mais le but est surtout de faire échanger les citoyen·nes entre eux, respectivement avec des entreprises. Si donc le service public est une gestion par l'échange entre « public » et « privé » ; le revenu de base est une gestion par l'échange entre tout le monde. Autrement dit, quand Philippe van Parijs dit que le revenu de base signifie « *real freedom for all* »,¹²⁴ c'est aussi, comme certain·es le disent, une politique économique. Le but du couple « taxes de base – revenu de base » est d'inciter tout·e citoyenne, avec de l'argent, à concevoir sa liberté exclusivement comme un échange avec autrui. À concevoir sa liberté uniquement dans la gestion par l'échange avec autrui.¹²⁵

V. La famille

Revenons, pendant les dernières secondes de ce chapitre, là où il a commencé. A l'*oikos*. Non plus à la maison telle qu'elle est actuellement gouvernée par l'échange entre sois, mais telle qu'elle peut l'être. Telle qu'elle peut l'être en suivant Susan Okin et son *Justice, Gender, and the Family*. Ce livre est avant tout un diatribe contre la conception de la famille des théories contemporaines de la justice – notamment celles de Rawls, Nozick, Walzer et MacIntyre.¹²⁶ Son horizon est clair, « *a just future would be one without gender* », ce qui implique pour Susan « *the equal sharing by men and women of paid and unpaid work, of productive and reproductive labor* ».¹²⁷ Dans ce livre, elle propose également quelques instruments particulièrement intéressants. Ces instruments répondent à un constat que Susan fait en 1989 et qui reste sans doute actuel : tout le monde ne veut pas abolir les genres. A ceci, une réponse peut être de « *build in carefully protective institutions for those who wished to follow gender-*

¹²⁴ « What we have to go for is the highest unconditional income for all consistent with security and self-ownership ». van Parijs, *Real Freedom for All - What (if anything) can justify capitalism?*, 33.

¹²⁵ C'est donc sur cette incitation monétaire à se gérer plus par l'échange avec autrui que je veux insister.

¹²⁶ Sans pour autant en être conceptuellement très loin elle-même, bien sûr.

¹²⁷ Okin, *Justice, gender, and the family*, 171.

structured modes of life ».¹²⁸ Il s'agit, en des termes un peu moins gentils, d'inciter celleux qui n'abolissent pas encore les genres à commencer à ce faire. Entre autres par un « *equal legal entitlement to all earnings coming into the household* ».¹²⁹ Dans le vocabulaire de Susan, si déjà des couples décident de se répartir les travaux productif et reproductif selon le genre, du moins ceci ne doit pas entraîner de dépendance économique de la femme envers l'homme.

Il y a donc deux situations. La situation qu'il s'agit de combattre est dans le vocabulaire de ce mémoire celle d'un gestion par l'échange qui lie l'époux à une boîte et une boîte à l'époux. Le revenu appartient au sujet qu'est l'époux, raison pour laquelle celui-ci peut exercer plus d'autorité sur cet autre sujet qu'est l'épouse. Un gestion par l'échange entre sois de la famille est donc possible : le mari peut par exemple payer des vacances à sa femme en échange contre le service ménager qu'elle se fait faire en son absence. Or, dit Susan, « *the partner who does most the domestic work of the family contributes to its well-being just as much* ».¹³⁰ Dans la situation qui est à produire, celle qui se fait servir le ménage propre « *therefore rightly earns just as much, as the partner who does most of the workplace work* ».¹³¹ En termes financiers, il s'agit donc d'attribuer la moitié du salaire à chacun·e des époux·se. Mais ce qui est plus fondamental que les flux financiers en soi est le changement de subjectivation que propose Susan : substituer à deux sujets, l'épouse et l'époux, un sujet, le *household*. L'argument moral qui va de pair avec ceci est que les deux membres de ce ménage s'y font servir de manière équivalente, l'un par du service à une entreprise, l'autre par du service au ménage même. Mais de ces deux unité d'indexe, l'époux reçoit un indexé et demie – tout le salaire et la moitié du service ménager, alors que l'épouse n'est reçue qu'une moitié. D'où l'objectif d'égaliser les indexés et donc d'ajouter l'épouse au gestion par l'échange avec l'entreprise. Or, nous l'avons vu, cet objectif n'est lui-même qu'un pas vers la fin véritable, l'abolition des genres. Et donc l'abolition de la réalité de l'époux et de celle de l'épouse même, réalités substituées par celle de l'*oikos*. Contrairement à la subjectivation passée, celle-ci permet donc d'inciter à abolir des subjectivations par la gestion par l'échange entre sois.

¹²⁸ Okin, 175.

¹²⁹ Okin, 180.

¹³⁰ Okin, 181.

¹³¹ Okin, 181.

C. Six différences

I. Servi·ce de soi à soi vs. servi·ce de soi à autrui et d'autrui à soi

Cette première différence des deux subjectivations parcourt les sections précédentes ; elle est fondamentale et simple. Dans la première subjectivation, on se fait servir en échange contre un servi·ce de soi. On se gouverne, mais on ne gère pas autrui. Dans la deuxième, on se fait servir en échange contre un servi·ce d'autrui. Et la gestion par l'échange est toujours un gouvernement à la fois de soi-même et d'autrui. Ceci fait que *le* échange n'existe pas, il est *soit* un élément de la première subjectivation, *soit* un élément de la deuxième, *soit* encore autre chose.

II. Un choix vs. deux choix

Deux types de choix peuvent être distingués. Le premier type est celui entre les subjectivations, qui sont bien *deux rapports* à soi et non deux rapports à deux sois. Le même soi, la même institution, peut donc tantôt s'autogérer par l'échange, tantôt gérer par l'échange avec autrui. Un soi peut choisir entre ces deux rapports à soi-même.

Le deuxième type de choix est celui qui est spécifique aux subjectivations. Autrement dit, ce type de choix diffère d'une subjectivation à l'autre. Si on se gère par l'échange avec soi, il n'existe qu'un choix. On choisit le servi·ce qu'on se fait faire et par là même le servi·ce qu'on échange avec soi-même. Le servi·ce de soi est, dans l'échange, le servi·ce de soi – on reçoit exactement ce qu'on se sert. Ceci signifie aussi que cette subjectivation exclut de gérer autrui par l'échange, c'est-à-dire d'échanger avec autrui. En revanche, il y a deux choix dans la gestion par l'échange entre sois : le choix de ce qu'on se fait servir et le choix du servi·ce qu'on reçoit dans l'échange avec autrui. Là encore, il y a quelque chose qui est exclu, c'est l'échange avec soi-même. Ici, l'individu peut échanger avec l'individu, mais ceux qui échangent sont deux sois et non pas un. La gestion par l'échange passe donc tout de même d'un soi de l'individu à un autre soi de l'individu et de l'autre soi à un soi.

III. Improbabilité vs. probabilité d'un sujet qui soit doit, soit a

Il peut, bien sûr, y avoir un sujet individuel¹³² dans les deux subjectivations. Il se peut aussi dans les deux cas que la seule subjectivation d'un individu est ce sujet individuel. Seul, ceci est moins probable quand ce sujet se gère par l'échange avec soi-même que quand ce sujet

¹³² A travers ce mémoire, sujet signifie sujet individuel. Il est donc distingué de l'individu ou du dividu – qui ne sont pas des subjectivations ; du soi et de l'institution – qui désignent simplement toute subjectivation ; et de la personne, de la/du membre, des gens, des citoyens, qui sont les éléments particuliers d'une subjectivation.

gère par l'échange entre sois. On est quasiment obligé de recourir à l'illusion de l'ermite pour penser un sujet qui ne se gère que par l'échange avec soi-même : c'est vraiment quelque chose d'improbable. Le sujet qui a énormément ou qui doit énormément – richesse et dette – y est donc tout aussi improbable. Ce qui est bien plus probable, c'est que l'individu est plusieurs sois, et que par conséquent il n'est pas riche ou endetté, mais ses sois ont et doivent de manière éparpillée. Probabilité d'un éparpillement de l'individu parmi plusieurs plusieurs avoirs-devoirs, donc.¹³³ En revanche, l'avoir-devoir de sujets individuels peut très bien exister dans la subjectivation entre-sois. Le sujet qui a beaucoup peut gérer beaucoup d'autres avec cet avoir ; le sujet qui doit beaucoup peut se faire servir beaucoup dans l'échange avec d'autres. Ce n'est pas un *a priori*, d'autres sois comme des entreprises ou des états peuvent également avoir beaucoup ou devoir beaucoup. Mais quand la gestion par l'échange entre sois rencontre la centralité, la stabilité que notre époque attribue au sujet de droit, c'est tout de même probable.

IV. Probabilité de servi·ces éparpillés entre sois vs. probabilité de la/du « travailleur » et de l' « entrepreneur de soi »

De la même manière que *le échange*, *le choix*, *le devoir-avoir* n'existent pas, *le servi·ce*, *le travail* ou encore *la entreprise de soi* n'existent pas. Ce qui existe, c'est le servi·ce en tant qu'élément de l'autogestion par l'échange avec soi, c'est le servi·ce en tant qu'élément du gestion par l'échange entre sois, et encore d'autres servi·ces. On peut ainsi dire la même chose à propos du servi·ce qu'à propos du devoir-avoir – il est probable que le servi·ces d'un individu soient dans la première subjectivation éparpillés parmi plusieurs sois qui échangent chacun contre leur propre servi·ce. Tout comme il est probable, à l'heure actuelle, que la deuxième subjectivation produise des sois aussi stables que celui du/de la « travailleur·e » et de l'« entrepreneur·se de soi ». Ces deux figures ont donc au moins deux choses en commun : le servi·ce y est toujours le servi·ce du même soi ; et ce soi se fait servir en échange contre des servi·ces d'autrui.

¹³³ Des nos jours devrais-je ajouter, c'est-à-dire à un moment où des subjectivations comme l'entreprise, la famille, le collectif, l'association, le groupe religieux etc coexistent au lieu d'être remplacés par une « grande subjectivation fondamentale » comme la nation ou la société religieuse toute entière.

V. Monnaies de soi à soi vs. monnaies convertibles de soi à autrui

Dans la première subjectivation, chaque institution peut avoir sa propre, ses propres monnaies.¹³⁴ Elles indexent alors uniquement des services de cette institution et ne sont pas convertibles vers les monnaies d'autres institutions. En revanche, la ou les monnaies de la deuxième subjectivation sont convertibles les unes avec les autres. S'il y a gestion par l'échange entre institutions, la monnaie d'une institution peut être échangée contre la monnaie d'une autre institution.

VI. Échange de service étatique vs. service d'autrui contre service étatique

D'un côté, on se fait servir en tant qu'état contre du service étatique. L'état n'est pas quelqu'un d'autre avec qui on échange des taxes contre des services étatiques, tout le monde qui reçoit quelque chose de l'état est l'état et s'y fait servir. Tout soi qui n'est pas l'état même et qui se gère également par l'échange avec soi-même n'échange donc pas avec l'état. Bien sûr, ceci n'empêche ni l'état ni autrui d'imposer son autorité sur l'autre, d'imposer par exemple des taxes en échange contre rien. Je dis seulement que si ceci se passe, ce n'est pas de l'autogestion par l'échange avec soi. De l'autre côté, l'état est cette institution qui peut échanger des services publics contre des charges ou des taxes venant d'autrui. Ou qui peut aussi échanger des services policiers, militaires, carcéraux et de régulation de la propriété et des échanges en échange contre des charges ou des taxes venant d'autrui. Là encore, l'état peut aussi favoriser ceux qui ont beaucoup en échange contre rien, mais ceci n'est plus du gestion par l'échange entre sois.

VII. Le droit, instrument ou service

Mon but n'est évidemment pas de dire que tout ce qui se passe et qui peut se passer sont des subjectivations qui échangent. Il y a bien d'autres subjectivations, d'autres morales, d'autres rapports de force. Dont ceux juridiques. Or, tout en supposant qu'il y a du droit sur les trois axes, il y a au moins deux manières dont le droit importe spécifiquement par rapport aux deux subjectivations. Il est d'abord un instrument qui peut être utilisé pour inciter à, pour favoriser l'une ou l'autre des subjectivations. En d'autres mots, la régulation peut trancher et agir « *in a discriminating way on the existing stock of businesses in a regional or national*

¹³⁴ Je comprends la monnaie simplement comme ce qui est service et qui est aussi un index rapporté à particulièrement beaucoup d'indexés, qui eux sont aussi des services. C'est-à-dire la monnaie comme une forme (un « savoir ») spécifique de service (du « pouvoir »).

economy ».¹³⁵ Agir de manière discriminatoire sur les entreprises, agir de manière discriminatoire sur les sujets, sur les associations, et cetera. Des techniques juridiques qui peuvent trancher dans l'un ou dans l'autre sens peuvent être du droit fiscal ; des commandes et investissements étatiques ; de la législation sur les coopératives, entreprises ou communs ; sur les monnaies nationale et complémentaires ; sur la propriété et les contrats ou encore du droit de la famille.

Le droit comme technique, puis le droit comme service : les lois, la modification de lois, la régulation effective peuvent être des services échangés contre d'autres services et par là éléments de l'une ou de l'autre subjectivation. Quelqu'un·e peut se faire donner à des régulateur·ices des invitations à des hôtels de luxe et ces régulateur·ices peuvent en échange se faire proclamer une ordonnance qui lui plaît ; des électeur·ices peuvent se faire donner leur voix à un parti en échange contre une nouvelle loi sur l'immigration qui leur plaise : le droit est ici le service d'un gestion par l'échange entre sois. Ou, comme certain·es membres du canton de Glaris ([chap. 2.A.III.](#)), on peut se faire aller à l'assemblée du canton, élaborer des lois, voter, en échange contre ces lois de soi-même. Dans ce cas, le droit est un service d'un autogestion par l'échange.

¹³⁵ Foundational Economy Collective, *Foundational Economy: the infrastructure of everyday life* (Manchester: Manchester University Press, 2018), 82.

3. La distribution, une question de style

Un nouvel élément entre en jeu ici : une morale des excès. Elle invite les sois de la partie précédente à se dresser autant contre des trop de richesse que contre des trop de pauvreté. Peut-être contre leur richesse de trop ou contre leur pauvreté de trop, peut-être contre celle d'autrui. Dans son essence, cette morale désigne des rapport distributifs et pas la richesse ou la pauvreté de quelqu'un dans l'absolu. On ne peut donc être trop riche que si autrui est trop pauvre et on ne peut être trop pauvre que si autrui est trop riche – il y a toujours une double opposition à l'état actuel des choses. Ce qui veut dire aussi qu'il n'existe pour cette morale ni des pauvres dans l'absolu, ni des riches dans l'absolu, mais que des trop riches et des trop pauvres les un·es par rapport aux autres. On peut partager ou rejeter cette morale distributive, cette partie n'est en tout cas pas de la rhétorique qui essaie d'en convaincre la·e lecteur·ice. Elle est simplement supposé. Le problème de cette partie est autre, il est encore celui des subjectivations.

Car tout comme *le échange*, *le service* ou encore *le travail* et *le argent* n'existent pas, *la distribution* n'existe pas non plus. Ce qui existe est une distribution qui est celle d'une autogestion par l'échange, une autre distribution appartenant à la gestion par l'échange entre sois, et bien d'autres distributions encore. On s'en doute – cette partie porte uniquement sur les distributions propres aux deux subjectivations. Si celles-ci sont combinées avec la morale des excès, trois cas sont possibles : ou bien ceux qui se dressent contre les excès sont ou bien deux sois qui se gèrent de la première manière, ou bien deux sois qui se gèrent de la deuxième manière, ou bien un ou plusieurs sois qui se gèrent *et* de la première *et* de la deuxième manière. En d'autres termes, le problème distributif qui découle de cette morale fait soit partie de la première subjectivation, soit de la deuxième, soit il lie l'une à l'autre. C'est ce troisième cas, la rencontre des deux subjectivations à partir d'un problème distributif, qui est au centre ici. Nous verrons qu'en pensant des manières de combattre ce troisième problème, des manières de combattre les deux premiers se dégagent aussi.

La question est donc : quelles sont les actions possibles si quelqu'un qui se gère par l'échange avec soi-même est trop riche par rapport à quelqu'un qui gère par l'échange entre sois, qui est trop pauvre ? Et à l'inverse, que peut-on faire si un soi qui gère par l'échange entre sois est trop riche en relation avec un soi qui se gère par l'échange avec soi-même ? On peut faire au moins cinq choses, on peut employer au moins cinq techniques distributives

fédérales : la péréquation, les techniques monétaires, la modification des prix, le transfert de l'échange et le transfert de savoir.

A. Péréquer tellement ou péréquer autrement

Nous le savons, il existe aujourd’hui tout un tas d’états fédéraux et de fédérations d’états. Il y a dans une grande partie de ces fédérations des mécanismes interterritoriaux dits de solidarité, de cohésion, d’égalisation, d’intégration ou encore de péréquation. Leur but commun est simple : faire en sorte que les régions indexées comme trop riches envoient de l’argent à celles indexées comme trop pauvres. Il y a donc des paiements, et la littérature distingue souvent les paiements verticaux de ceux horizontaux.¹³⁶ Les premiers incluent tout paiement de la fédération comprise comme instance centrale à ses régions les plus pauvres ; la deuxième contient les paiements que gèrent et exécutent les gouvernements fédérés eux-mêmes. C’est surtout ce deuxième type qui est intéressant, car on y voit directement l’opposition entre celles qui ont trop et celles qui ont trop peu, alors que l’administration fédérale n’est au moins officiellement jamais trop riche sinon celle qui garantit un minimum de richesse à autrui. De nombreuses fédérations réalisent aujourd’hui de tels paiements horizontaux, souvent en combinaison avec des paiements verticaux.¹³⁷ Il faut donc trier pour pouvoir étudier la péréquation en détail – ils en sortent l’Allemagne et la Suisse, où ces paiements portent le même nom de *Finanzausgleich* ou de péréquation financière. A ce tri, deux raisons : ce sont deux des fédérations que je connais le mieux. Et comparé aux péréquations de l’empire romain et de la France postrévolutionnaire,¹³⁸ et des autres fédérations qui nous sont contemporaines, les paiements horizontaux y ont une importance particulière.¹³⁹

Commençons par l’Allemagne. Le fondement moral de la péréquation y est très clair. L’article 72 du *Grundgesetz*, selon lequel « *die Herstellung gleichwertiger Lebensverhältnisse im Bundesgebiet* » ne touche le *Bund* que si les *Länder* n’arrivent pas à la garantir.¹⁴⁰ En

¹³⁶ Thomas Hueglin, « Social Justice and Solidarity as Criteria for Fiscal Equalization », in *Das Teilen beherrschen - Analysen zur Reform des Finanzausgleichs 2019* (Baden-Baden: Nomos Verlag, 2015), 36.

¹³⁷ Anwar Shah, « Comparative Conclusions on Fiscal Federalism », in *The Practice of Fiscal Federalism: Comparative Perspectives*, éd. par Anwar Shah (Montreal: McGill-Queen’s University Press, 2007), 370-93.

¹³⁸ Charley Darbousset, « Recherches sur la notion de péréquation en droit public » (Université de La Rochelle, 2011), 20-28.

¹³⁹ Il y a évidemment aussi des fédérations qui n’ont pas de tels mécanismes, comme les USA. Pour une simulation toutefois verticale aux USA, voir la deuxième référence. Shah, « Comparative Conclusions on Fiscal Federalism », 390; Kirk J. Stark, « Rich States, Poor States: Assessing the Design and Effect of a U.S. Fiscal Equalization Regime », *NYU Tax Law Review* 63 (2010 2009): 957-1012; Darbousset, « Recherches sur la notion de péréquation en droit public », 37-38.

¹⁴⁰ art. 72§2, « Grundgesetz für die Bundesrepublik Deutschland », 29 septembre 2020, <https://www.gesetze-im-internet.de/gg>.

d'autres termes, tant que les régions peuvent garantir des conditions de vie équivalentes sans l'intervention de Berlin, il est à elles de ce faire. La base de calcul qui permet de rendre intelligible si cette équivalence des conditions de vie est effectivement garantie, c'est « *die Finanzkraft je Einwohner der einzelnen Länder* ».¹⁴¹ Le budget par habitant·e dont dispose un *Land* est donc ce à partir de quoi les paiements sont calculés. Deux mécanismes distributifs principaux reposent sur ce fondement normatif. La première est la distribution différentielle de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA).¹⁴² Jusqu'à un quart de la part de cette taxe qui est attribuée aux régions est distribué de manière discriminatoire aux régions les plus pauvres : ces dernières en reçoivent le plus, les moins pauvres en reçoivent un peu et les régions le plus riches en reçoivent rien.¹⁴³ La deuxième est le *Länderfinanzausgleich* propre, où la question n'est plus celle de la distribution différentielle de revenus collectifs mais celle de la distribution directe de ce que les institutions ont déjà. Son fondement est toujours le budget par habitant·e des régions, mais il s'y ajoutent deux autres critères – les besoins supplémentaires des cités-états et des régions à faible densité de population.¹⁴⁴ Le premier est le plus souvent justifié par les coûts des services étatiques qui n'existent que dans des grandes villes, à savoir le transport de proximité, les parcs ou encore la stimulation à l'innovation.¹⁴⁵ Le second est au contraire légitimé par le coût relativement plus élevé de la réalisation de services étatiques identiques dans des zones rurales. Si l'on réunit ces trois éléments, on arrive à un index sur lequel tous les *Länder* sont indexés, des trop riches aux trop pauvres. Année par année, ces différences entre les régions sont égalisées par la péréquation – jusqu'à un certain degré. Car pour renforcer la « *finanzielle Eigenverantwortung* » des régions,¹⁴⁶ elles ne sont égalisées qu'à 63 pourcent.¹⁴⁷

¹⁴¹ Bundesministerium der Finanzen, « Der bundesstaatliche Finanzausgleich », 3, consulté le 8 juin 2021, https://www.bundesfinanzministerium.de/Content/DE/Standardartikel/Themen/Oeffentliche_Finanzen/Foederal_e_Finanzbeziehungen/Laenderfinanzausgleich/Der-Bundestaatliche-FAG.pdf?__blob=publicationFile&v=3.

¹⁴² Des juristes la distinguent de la péréquation financière par le nom de péréquation fiscale, mais cette distinction n'a pas d'importance concernant le problème de ce mémoire (les subjectivations). Darbousset, « Recherches sur la notion de péréquation en droit public », 37.

¹⁴³ Bundesministerium der Finanzen, « Der bundesstaatliche Finanzausgleich », 2-3; art. 106 « Grundgesetz für die Bundesrepublik Deutschland ».

¹⁴⁴ Bundestag, « Maßstäbegesetz », §7, consulté le 10 juin 2021, https://www.gesetze-im-internet.de/ma_stg/_7.html.

¹⁴⁵ Voir par exemple : Horst Zimmermann, « Die Notwendigkeit der Einwohnerwertung », *Wirtschaftsdienst* 93, n° 8 (2013): 534-38.

¹⁴⁶ Bundesministerium der Finanzen, « Der bundesstaatliche Finanzausgleich », 3; Bundestag, Maßstäbegesetz.

¹⁴⁷ §10, Bundestag, « Gesetz über den Finanzausgleich zwischen Bund und Ländern (Finanzausgleichsgesetz - FAG) », consulté le 7 août 2021, https://www.gesetze-im-internet.de/finausglg_2005/FAG.pdf.

Ausgleichen, égaliser, péréquer : au fond, qu'est-ce que ça signifie ici ? D'abord, former un indexe. Ensuite, indexer les régions sur cet indexe de sorte qu'il devient clair qui est au-dessus des conditions de vie équivalentes¹⁴⁸ et qui en est au-dessous. Puis, il s'agit de produire ces conditions de vie équivalentes en péréquant. Péréquer est sur cet indexe toujours un changement réciproque – baisse de l'indexé des plus riches, hausse de l'indexé des plus pauvres. Cette réciprocité peut être vue comme un échange au niveau de la morale : quelques régions haussent leur indexé, d'autres régions baissent leur indexé, et cette action réciproque permet d'accéder au bien qu'est l'équivalence des conditions de vie sur le territoire fédéral. La morale du *Finanzausgleich* allemand diffère de la morale des excès de ce mémoire en ce qu'elle définit positivement un bien au lieu de condamner un double mal – trop riche, trop pauvre –, mais elle en a ceci en commun que le changement est au niveau de la morale toujours un changement réciproque. Aucun *Land* peut hausser son indexé sans que ceux des autres baissent et vice versa. Ceci importe surtout parce que cette morale colle si bien sur le niveau de la dynamique en termes de services entre les régions. Si une région est indexée bien au-dessus de la moyenne, elle envoie effectivement de l'argent aux autres, si une autre a en termes moraux une *Finanzkraft* inférieure, elle reçoit effectivement de l'argent. La péréquation et l'argent de la péréquation sont deux choses à la fois : un échange qui permet d'accéder à un bien en termes moraux, un transfert unidirectionnel de service en termes de pouvoir.

Formellement parlant, un peu moins de 17 milliards d'euros de TVA sont prévus d'être distribués de manière discriminatoire pour l'année 2020. La péréquation propre est censée allouer 15 milliards d'euros pour la même année des six régions trop riches, dont la Bavière et Hesse, aux dix régions trop pauvres, parmi elles Berlin.¹⁴⁹ La Bavière et Hesse sont aussi deux des régions les plus insatisfaites avec le mécanisme, et leur contestation permet de jeter de la lumière sur les instances qui importent dans les décisions sur le sujet. Indignés par le caractère « *unsolidarisch, ungerecht und leistungsfeindlich* » de la péréquation, ceux-ci ont

¹⁴⁸ Plutôt, une zone dans le cas allemand, en vue de l'élément mentionné de la *finanzielle Eigenverantwortung*, mais c'est secondaire.

¹⁴⁹ Bundesministerium der Finanzen, « Vorläufige Abrechnung UStV und FKA für 2020 », consulté le 10 juin 2021,

https://www.bundesfinanzministerium.de/Content/DE/Standardartikel/Themen/Oeffentliche_Finanzen/Federal_e_Finanzbeziehungen/Laenderfinanzausgleich/vorlaeufige-Abrechnung_2020.pdf?__blob=publicationFile&v=4.

d'abord essayé de convaincre directement les *Länder* récepteurs d'un changement.¹⁵⁰ En vain. Ce qui les a amené à porter plainte, en 2013, devant la cour constitutionnelle allemande. Dans cette plainte, ils ont revendiqué l'institutionnalité de la péréquation sur la base d'une part de la constitution, puis de la jurisprudence de la cour constitutionnelle même.¹⁵¹ Si la cour n'a finalement pas tranché l'affaire, il est plus que douteux qu'elle aurait été fondamentalement d'accord avec les plaignants. Il s'est surtout agi pour ces derniers de remettre sur la table des nuances de la péréquation comme la hauteur exacte des besoins supplémentaires de cités-états.¹⁵² Ces nuances peuvent non seulement être modifiées par la cour, mais aussi par les dernières deux instances qui sont autour de cette table : le *Bundestag* et le *Bundesrat*, où siègent des délégué·es des gouvernements régionaux. Et avec la *Neuordnung der Bund-Länder-Finanzbeziehung* de 2017, les efforts des bavarois ont effectivement été couronnés de succès. C'est pour ceci que la cour n'a même pas dû intervenir.¹⁵³ Selon le nouveau mécanisme, une partie des paiements horizontaux sont remplacés par des contributions verticales du *Bund* aux régions trop pauvres. « *Da mag sich Bayern darüber freuen, aber Länder wie Berlin werden damit zum Kostgänger des Bundes* », remarque un parlementaire du parti même¹⁵⁴ qui gère la Bavière, qui vient pourtant d'une autre région.¹⁵⁵ Ceci montre bien que la technique horizontale de la péréquation émerge des dynamiques non seulement entre les régions, mais aussi entre celles-ci et la cour constitutionnelle ou encore les ministères et chambres fédéraux·les. La péréquation n'est donc pas le produit spontané d'une autoreconnaissance des *Länder* comme étant soi-même trop pauvre ou trop riche ; aussi bien ces statuts que comme le transfert de service sont toujours déjà le résultat des tactiques des institutions en jeu.

¹⁵⁰ Hessische Staatskanzlei, « Hessen und Bayern beschließen Klage gegen Länderfinanzausgleich », consulté le 11 juin 2021, <https://staatskanzlei.hessen.de/pressearchiv/pressemitteilung/hessen-und-bayern-beschliessen-klage-gegen-laenderfinanzausgleich>.

¹⁵¹ Plus précisément de l'art. 20§1, qui dit le suivant : « Die Bundesrepublik Deutschland ist ein demokratischer und sozialer Bundesstaat ». Bayerische Landesregierung et Hessische Landesregierung, « Eckpunkte der Klage gegen den Länderfinanzausgleich », 1, consulté le 11 juin 2021, https://staatskanzlei.hessen.de/sites/default/files/media/anlage_1_kabinetsitzung.pdf.

¹⁵² Michael Broer, « Reformoptionen des Länderfinanzausgleichs unter politökonomischer Betrachtung », *Wirtschaftsdienst* 94, n° 4 (2014): 258-66, <https://doi.org/10.1007/s10273-014-1665-y>.

¹⁵³ Sebastian Segmiller, *Sekundärer Finanzausgleich in Deutschland und der Schweiz: Ein Rechtsvergleich* (Baden-Baden: Nomos, 2017), 27.

¹⁵⁴ Pour être précis, du parti (CDU) qui forme à Berlin un groupe parlementaire avec celui qui gère la Bavière (CSU).

¹⁵⁵ Ralph Brinkhaus, « Neuregelung des bundesstaatlichen Finanzausgleichs », Deutscher Bundestag - Mediathek, consulté le 11 juin 2021, <https://www.bundestag.de/mediathek?videoid=7073437#url=L21IZGlhdGhla292ZXJsYXk/dmlkZW9pZD03MDczNDM3&mod=mediathek>.

Passons de cette péréquation actuelle à celles possibles. Ce que qu'on peut dégager du cas allemand est que la péréquation a deux niveaux de possibilités : possibilités dans la définition de l'indexe et de l'indexé et possibilités dans le transfert de servi·ce. Autrement dit, il y a plein de réponses possibles aux questions « qui est-ce qui pérèque ? », « que signifie être trop riche ou trop pauvre ? », « combien est péréqué ? », et « qu'est-ce qui est péréqué ? ».

On peut penser à une péréquation climatique, par exemple. Dans un texte de 2001, Andrew Simms parle de l'instauration au niveau global de droits égaux à l'atmosphère.¹⁵⁶ Il propose qu'année par année, les pays qui émettent plus de gaz à effet de serre (GES) que la moyenne s'endettent auprès de ceux qui émettent moins que la moyenne. A partir de l'indexe des GES émis, les premiers pays sont indexés comme trop riches et les deuxièmes comme trop pauvres. Et par la péréquation, les premiers peuvent soit envoyer de l'argent aux trop pauvres, soit s'engager à émettre moins de GES au futur en échange contre la promesse par les pays trop pauvres en GES à en émettre plus.¹⁵⁷ Le mécanisme peut également reposer sur des indexes tels que les émissions par habitant·e basées sur la consommation et non l'émission locale,¹⁵⁸ sur le bilan environnemental des servi·ces qu'importent les pays ou encore sur les effets du réchauffement climatique sur la productivité agricole nationale.¹⁵⁹ Et cetera. Tout comme les indexes peuvent varier, les institutions indexées le peuvent aussi. Des *Länder*, des nations, mais aussi des entreprises, des types d'entreprises, des fondations, des collectifs, des sujets – voir des nations et des sujets et des entreprises.

Il y a encore un pas à faire dans l'exploration de la péréquation, c'est sa situation par rapport aux deux subjectivations. Nous l'avons vu, la péréquation allemande de nos jours est du gestion par l'échange entre sois – au niveau moral. Au niveau du pouvoir, il n'y a pas d'échange mais simplement un transfert de servi·ce. Ceci peut changer : la péréquation peut aussi opérer par un échange de servi·ces entre les trop riches et les trop pauvres. Mais dans tous les cas, la péréquation telle que nous l'avons vu jusqu'ici appartient soit à la première, soit à la deuxième subjectivation. Elle appartient à la première subjectivation si on pense l'Allemagne comme la subjectivation à partir de laquelle les *Länder* pérèquent, elle fait partie

¹⁵⁶ Andrew Simms, *An environmental war economy: the lessons of ecological debt and global warming* (London: New Economics Foundation, 2001), 38.

¹⁵⁷ Ce qui n'implique pas que les pays trop pauvres s'engageraient à émettre *autant* de plus que ce que les trop riches en émettent de moins, la réduction peut aussi être plus importante que l'augmentation et vice versa.

¹⁵⁸ Pierre Friedlingstein et al., « Global carbon budget 2020 », *Earth System Science Data* 12, n° 4 (2020): 3277-78.

¹⁵⁹ William R. Cline, *Global Warming and Agriculture: Impact Estimates by Country* (Washington: Peterson Institute for International Economics, 2007).

de la deuxième si on pense les *Länder* comme étant les subjectivations qui se lient l'une à l'autre. Dans l'un cas comme dans l'autre, il n'y a pas d'imbrication des deux subjectivations. Comment peut-on produire cette imbrication ?

La péréquation allemande actuelle considère deux éléments un peu étrangers que sont les « besoins supplémentaires des cités-états » et ceux des « régions à faible densité de population ». Il s'agit en vérité de deux indexes qui sont ajouté et intégré à l'indexe de la *Finanzkraft*. Deux indexes qui n'ont rien à voir, qui n'ont pas de lien de nécessité avec la *Finanzkraft*, ils sont simplement là parce qu'ils peuvent être là. Maintenant, si on suppose que les *Länder* sont les subjectivations importantes et pas le *Bund* et donc que la *Finanzkraft* est l'élément d'une péréquation inter-institutionnelle, on peut utiliser un indexe supplémentaire pour prendre en compte l'autre subjectivation. Souvenons-nous du réseau Mondragon possible ([2.A.VI](#)). Il peut être indexé comme trop riche non pas pour son chiffre d'affaire inter-institutionnel mais pour ses services à soi : le supermarché Eroski, de et pour Mondragon, peut être trop rempli, Mondragon Unibertsitatea peut être trop excellent et les logements des et pour les coopérateur·ices peuvent être trop luxueux. Tout comme l'indexe de la cité-état est aujourd'hui intégré à celui de la puissance financière, cet indexe des « richesses de soi à soi » peut être ajouté au premier indexe inter-institutionnel et donc comparer de cette autre manière toutes les institutions qui pérèquent. Cet ajout ne modifie pas le style même de la péréquation, qui reste inter-institutionnel, mais il permet d'ajouter à cette technique des problèmes distributifs qui sinon invisibles. Si donc la question est « comment distribuer entre deux dynamiques distributives ? », la réponse que la péréquation peut donner est « en ajoutant un indexe de la richesse de soi à soi à un indexe de la richesse inter-institutionnelle, et en modifiant par là les transferts de la péréquation ». Une réponse modeste certes, mais déjà plus que du silence. Continuons par le deuxième ensemble de techniques, celui monétaire.

B. Deux styles de techniques monétaires

Le sous-titre de *The Code of Capital* de Katharina Pistor, *How the Law Creates Wealth and Inequality*, est évocateur. Pour le dire de manière schématique et néanmoins adéquate, Katharina y signale apprécier la richesse et mépriser l'inégalité. Plus de richesse mais encore plus d'inégalité est un mauvais développement, plus de richesse et une inégalité constante est déjà mieux que rien car tout le monde profite, mais le meilleur développement est une richesse qui augmente et une inégalité qui diminue. Katharina partage cette morale, ces morales, avec une grande partie des discours actuels qui se disent économiques et/ou progressistes. « *When we run our economy below its productive capacity, it means that we are living below our collective means. [...] It's like building a high-performance automobile and then driving it like it's a golf cart. It's inefficient* »¹⁶⁰ dit Stephanie Kelton, une des voix de la *Modern Monetary Theory*. Ce qu'elle dit aussi : « *You need a reasonable distribution of income so that businesses have enough customers to stay profitable enough to provide enough employment to keep the economy running well* ».¹⁶¹ En esquissant son « social-fédéralisme »,¹⁶² Thomas Piketty promeut de :

« replacer les traités organisant le libre-échange et les unions commerciales dans une perspective plus vaste, celle d'accords internationaux visant à proposer un modèle de développement durable et équitable, avec des perspectives concrètes et atteignables en termes de justice fiscale, sociale et climatique ».¹⁶³

Il y a dans tous ces écrits un couple de deux morales distinctes : celle de l'économie qui roule ou qui croît, de la prospérité, du bien-être, du niveau de développement ou de progrès dans l'absolu ; et celle de l'inégalité ou de la distribution qui est relative.

On retrouve ce couple dans la littérature de politique monétaire. Il apparaît dans des phrases comme celle-ci: « *economic key indicators that are within the scope of central banks like inflation and growth have distributional effects themselves* ».¹⁶⁴ Dans un premier temps, les banques centrales poursuivent la stabilité des prix, celle-ci étant vue comme leur contribu-

¹⁶⁰ Stephanie Kelton, *The deficit myth: modern monetary theory and the birth of the people's economy* (Hachette UK, 2020), 65.

¹⁶¹ Kelton, 41.

¹⁶² Thomas Piketty, *Capital et idéologie* (Paris: Seuil, 2019), 1281.

¹⁶³ Piketty, 1158.

¹⁶⁴ Lucas Hafemann, Paul Rudel, et Jörg Schmidt, « Moving closer or drifting apart: Distributional effects of monetary policy », *The Manchester School* 86 (2018): 111.

tion essentielle à une croissance économique balancée et/ou le plein emploi.¹⁶⁵ Ce n'est qu'ensuite qu'on peut en examiner les conséquences distributives et soit les saluer – implicitement par exemple quand Gregory Mankiw dit que « on peut les déduire de certains modèles économiques »¹⁶⁶ –, soit les mépriser.¹⁶⁷ Si on les méprise, on peut continuer en posant les deux morales sur la balance et les comparer : en vue d'une petite augmentation de l'inégalité, telle ou telle croissance valait-elle bien la peine ?¹⁶⁸

Ce couple moral a principalement deux défauts : la prospérité et le bien-être de la population, le développement ou encore la croissance¹⁶⁹ de l'économie supposent des réalités – l'économie ou la population – dont nous pouvons nous défaire. Si donc quelques-un·es veulent effectivement s'en défaire, le couple moral n'a plus d'actualité. Katharina, Stephanie, Thomas, Gregory et bien d'autres partent dans ce cas d'une subjectivation qui n'est plus. Puis, peu importe la disparition ou non de la population ou de l'économie, affirmer la bonté intrinsèque d'une prospérité croissante renvoie à d'autres tendances actuelles – comme les émissions de GES par exemple – dont il est plus difficile de se défaire et qu'on peut vouloir combattre. Ce qui, évidemment, est difficile si le but est que chacun·e roule à toute allure dans son *high-performance automobile*.¹⁷⁰ Je mets donc de côté la première morale, celle de l'économie prospère. Et garde la version spécifique de la deuxième que j'ai déjà présentée, c'est-à-dire de l'opposition simultanée au trop de richesse et au trop de pauvreté. Il se dégage ainsi la question de ce chapitre : comment penser deux styles de techniques monétaires à partir de leurs objectifs distributifs ?¹⁷¹ Et donc, sans référence à la « stabilité des prix » et des « taux d'intérêts modérés », au « plein emploi », à la « croissance économique » ?

¹⁶⁵ J'ai conscience que ces mandats divergent un peu d'une banque centrale à l'autre, mais l'idée de la stabilité des prix qui donne les meilleures conditions pour l'augmentation de la prospérité les réunit toutes. Voir par exemple « Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - version consolidée », *Journal officiel de l'Union européenne*, C 326/63, 2012, §282.2, <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:12012E/TXT>.

¹⁶⁶ L'argument général de Mankiw s'applique sans doute aussi en cette matière précise N. Gregory Mankiw, « Yes, r> g. So what? », *American Economic Review* 105, n° 5 (2015): 43-47.

¹⁶⁷ Victor Anderson, « Green Money: Reclaiming Quantitative Easing », 2015, 8, https://mollymep.org.uk/wp-content/uploads/Green-Money_ReclaimingQE_V.Anderson_June-2015.pdf.

¹⁶⁸ Juan Antonio Montecino et Gerald Epstein, « Did Quantitative Easing increase income inequality? », *Institute for New Economic Thinking*, 2015, <https://www.ineteconomics.org/research/research-papers/did-quantitative-easing-increase-income-inequality>.

¹⁶⁹ Tout comme la décroissance évidemment.

¹⁷⁰ Voir par exemple, sur le deuxième point uniquement : Giorgos Kallis et al., « Research on degrowth », *Annual Review of Environment and Resources* 43 (2018): 296-98.

¹⁷¹ Il est implicite dans ce qui suit que ma compréhension du commerce international, ou plutôt entre sujets, correspond à ceci. Je pars de la thèse d'Anwar Shaikh : « Standard theory says that the terms of trade will move to automatically balance trade while the classical theory [dont il se revendique] says that the terms of trade are pinned by real costs so that trade will generally be unbalanced ». Avec deux petites modifications, à savoir que

Aujourd’hui déjà, des questions distributives se posent couramment dans les discussions sur l’instauration d’une nouvelle où les rapports entre deux ou plus de monnaies. « L’instauration de l’euro a-t-il surtout profité à l’Allemagne ? », « Bretton Woods favorisait-il les USA ? », « le couplage de l’euro au franc CFA assure-t-il le maintien de la domination française sur ses anciennes colonies ? », « un régime de change flottant est-il bien pour les pays du Sud ? » – ces questions et leur débat nous sont familier·es. Mais iels prennent toujours l’une des deux formes suivantes. Soit elles concernent le changement distributif qui résulte de l’adoption ou de la sortie d’une monnaie. Par exemple, « l’euro est une monnaie défaillante, il vaut mieux garder la couronne danoise qui assure la prospérité et la souveraineté du pays ». Tel était un des arguments principaux dans la presse danoise à l’occasion du référendum de 2001 sur l’adhésion à la zone euro.¹⁷² Soit ces débats concernent les techniques en une monnaie qui visent à modifier la distribution entre plusieurs monnaies qui coexistent. Tel le célèbre argument des dernières administrations états-unies contre la Chine : en manipulant la valeur du Yen vers le bas, les chinois·es s’enrichissent par leurs exportations massives et détruisent par là l’économie des autres pays. « *Enough is enough !* » disait déjà Barack Obama.¹⁷³ Effets distributifs d’une monnaie en tant que telle ou techniques monétaires qui visent la distribution entre des monnaies, telles sont les deux manières actuelles de parler de la monnaie comme technique distributive. La troisième manière, qui intéresse ici, est en revanche : comment employer une monnaie pour modifier la distribution là où elle est échangée, « là où elle vaut » ? Et, question quasi-identique, comment employer plusieurs monnaies pour modifier la distribution là où elles sont échangées ?

Les grands accords monétaires de la deuxième moitié du XX^e siècle n’en incluaient pas, ni Bretton Woods, ni l’accord de Smithsonian et pas non plus le serpent monétaire européen des années 1980. Du moins pas les sur les pages contraignantes, publiques, des accords mêmes. Par exemple, la marge dans laquelle les banques centrales étaient à chaque fois tenues à maintenir leur monnaie était toujours *leur* marge, une marge qu’elles pouvaient utiliser à *leur* avantage, de manière autonome. A l’avantage donc « de la nation », « de l’économie ».

les real costs ne sont pas plus économiques que juridiques – c’est ce que Shaikh dirait – mais l’expression de rapports de forces et que l’échange n’est ni équilibré ni déséquilibré mais simplement distributif. Anwar Shaikh, *Capitalism: Competition, Conflict, Crises* (Oxford: Oxford University Press, 2016), 523.

¹⁷² William M. Downs, « Denmark’s Referendum on the Euro: The Mouse That Roared ... Again », *West European Politics* 24, no 1 (janvier 2001): 224.

¹⁷³ Agence France Presse, « Obama on China’s Currency Manipulation: “Enough Is Enough” », consulté le 20 juin 2021, <https://www.industryweek.com/the-economy/article/21956978/obama-on-chinas-currency-manipulation-enough-is-enough>.

Ce qui veut dire, du moins publiquement « *pas* pour rendre quelques-un·es plus riches et d'autres plus pauvres là où la monnaie est échangée », et « *pas* pour s'opposer au trop de pauvreté d'autrui et au trop de richesse de soi-même ». Normalement, tout le monde est d'accord et agit selon cette prémissse : « le tunnel » ou « le serpent » de ces accords ne doivent surtout pas être employés contre la richesse de soi-même, et encore moins contre un supposé « trop » de richesse de soi-même. Une double action monétaire contre un trop de richesse et de pauvreté ne s'est jamais consolidée – probablement. Car comme l'écrit un ancien banquier central néerlandais dans ses mémoires, il y a eu dans les années 1970 des discussions sur la solidarité des pays « *entitling deficit countries to expect surplus countries to assume a greater part of the burden of adjustment* ».¹⁷⁴ Affirmation très intéressante du point de vue de cette section, mais Szasz ne détaille pas ce qu'a impliqué ce « *constant theme in the years to come* » mis à part une très floue « *insistence on flexible settlement and credit arrangements* ».¹⁷⁵ C'est une piste pas encore poursuivie, autant pour des raisons de temps disponible que de fermeture des archives en temps de pandémie.

Même en l'absence d'une telle recherche, je pense qu'il existe au moins deux ensembles de techniques monétaires qui répondent à la question présente : les interventions sur les termes de l'échange entre sois ainsi que le couplage de l'incitation d'un soi au service avec la désincitation au service d'autrui.

I. Modifier les termes de l'échange

Distinguons d'abord deux buts opposés qu'on peut donner à la modification des termes de l'échange. Le premier est d'augmenter les importations et de diminuer les exportations de l'institution trop pauvre. Pour celle trop riche, il s'agit à l'inverse d'exporter plus et d'importer moins.¹⁷⁶ Ce but est proche ce que disait Raúl Prebisch en 1949 : « *los recursos en dólares que así provee [des USA] a los países de América Latina, parezcan ser insuficientes para cubrir las importaciones requeridas por su intenso desarrollo* ».¹⁷⁷ Selon lui, si

¹⁷⁴ Andre Szasz, *The Road to European Monetary Union* (Berlin: Springer-Verlag, 2000), 44.

¹⁷⁵ Szasz, 44.

¹⁷⁶ Pour faciliter le raisonnement, je ne l'opère ici qu'avec deux institutions (parfaitement en ligne avec les savoirs que j'aurais souhaité attaquer, donc).

¹⁷⁷ Je dis proche surtout car si Prebisch ne dit pas que son but bénéficierait aussi aux USA, il ne le présente pas directement comme une attaque du trop de leur trop de richesse. Voir par exemple la déclaration de Cocoyoc de 1974 pour un point de vue plus proche du mien. Raúl Prebisch et Gustavo Martínez Cabañas, « *El desarrollo económico de la América Latina y algunos de sus principales problemas* », *El trimestre económico* 16, n° 63 (3) (1949): 351; « *The Cocoyoc Declaration* », Transcend Media Service, consulté le 21 juin 2021, <https://www.transcend.org/tms/2010/03/the-cocoyoc-declaration/>.

l'Amérique latine avait de meilleurs termes de l'échange, elle pourrait importer plus de services états-unis avec les dollars qu'elle a et ainsi combattre son trop de pauvreté.

Si le premier but est donc de faciliter, par la monnaie, les importations et d'entraver les exportations de l'institution trop pauvre, le deuxième est son opposé. Il consiste à faciliter les exportations et à entraver les importations de cette institution ; puis à faciliter les importations et à entraver les exportations de l'institution trop riche. « *Export-led growth* », diraient certain·es. Dans les deux cas, on pense avec deux ensembles d'échanges : les échanges de monnaie d'autrui-autres service de soi et les échanges monnaie de soi-autres service d'autrui. Les deux ensembles d'échanges étant de la distribution de services, la doctrine de l'*export-led growth* n'est rien d'autre que le pari que le premier ensemble sera non seulement plus important que le deuxième mais tellement plus important que le résultat sera « positif ». Selon un index donné. L'inverse est vrai pour le premier but, le premier pari.

Les cinq techniques qui suivent peuvent être orientées vers ces deux buts opposés. Pour faciliter la lecture, toutes visent le premier but, c'est-à-dire l'amélioration des termes de l'échange pour l'institution trop pauvre. Il est donc sous-entendu qu'elles peuvent tout aussi bien viser le deuxième but.

La première technique est simplement le changement conventionnel du taux de change. Les administrations peuvent s'engager à augmenter l'indexation de la monnaie de l'institution trop pauvre, point final. Or, si elle simple, cette technique n'est possible que si trois conditions sont réunies : les institutions doivent avoir leur propre monnaie, le taux de change entre ces monnaies doit être modifiable et la promesse par les administrations de changer les devises au nouveau taux doit être crédible.

On peut éviter cette troisième condition en employant la deuxième technique, l'achat de devises. Celle-ci est très répandue aujourd'hui, mais les banques centrales lui donnent un autre but. La banque nationale suisse par exemple tenait en fin 2020 un peu moins de 700 milliards de francs en devises étrangères.¹⁷⁸ Le but de ces avoirs est d'affaiblir le cours du franc. Et selon la banque nationale suisse, c'est l'intérêt national qui est en jeu ici, car l'affaiblissement du franc permet d'augmenter les exportations, ce qui rend le pays plus riche. Ce but rejoint donc celui de l'administration chinoise ci-dessus. Mais dans l'optique de ce mémoire, l'achat de devises peut aussi servir à réévaluer la monnaie de l'institution trop

¹⁷⁸ Banque nationale suisse, « Postes sélectionnés des actifs - enquête annuelle », consulté le 21 juin 2021, <https://data.snb.ch/fr/topics/banken#!/chart/babilaapouach>.

pauvre et d'améliorer ainsi ses termes de change. L'institution trop riche peut acheter la devise de l'autre – par exemple : la banque centrale suisse peut acheter des roupies indonésiennes non pas pour favoriser les exportations selon un dit intérêt national suisse mais afin que la roupie soit suffisamment précieuse pour « *cubrir las importaciones requeridas por su [de l'Indonésie] intenso desenvolvimiento* »,¹⁷⁹ comme le dirait Raúl. Les deux institutions doivent là encore avoir leur propre monnaie, leur taux de change doit être flottant – et pas modifiable par convention comme ci-dessus–, mais l'élément de la crédibilité du taux de change promis peut ainsi être éliminé.

Tertio, on peut coupler une hausse de la quantité monétaire de l'institution trop riche à une baisse de celle de l'institution trop pauvre. Cet instrument peut aussi fonctionner diagonalement : l'institution trop pauvre peut se coobliger à produire de la monnaie de l'autre, tout en amoindrissant sa propre monnaie dans la même mesure. Il y a pourtant un élément qui peut annuler les effets de cette technique. C'est l'incitation générale au service que peut avoir l'augmentation de la quantité monétaire, ce sur quoi comptent beaucoup de banques centrales pendant la pandémie actuelle. « Imprimer de l'argent pour relancer l'économie », disent certain·es. Ici, le but est ni d'inciter ni de désinciter là où la monnaie est couramment échangée mais uniquement d'augmenter le taux de change de la monnaie trop pauvre par rapport à celle trop riche.

La quatrième technique est identique à la troisième, mais sa stratégie est inverse. Plutôt que de compter sur la modification opposée de la quantité des deux monnaies, elle compte précisément sur ce potentiel de dés/incitation au service des monnaies pour modifier leurs termes de l'échange. En ce sens, l'institution trop pauvre peut augmenter sa quantité monétaire autant que celle trop riche la diminue. Si on suit le raisonnement de Raúl que nous avons déjà vu, l'argent supplémentaire de l'institution trop pauvre peut surtout être donné aux ou échangé avec les secteurs des exportations ; l'argent de moins de l'institution trop riche peut être retiré de ses secteurs qui correspondent à ceux exportateurs de l'autre et en sont donc les rivaux. Incités à produire plus et donc à exporter plus, on peut penser que « *los recursos en dólares que así provee [des USA] a los países de América Latina* », par exemple, augmentent également. Cette technique peut modifier les termes de l'échange non pas par les quantités monétaires mêmes mais par ses effets opposés sur le service des deux institutions et l'effet de ces effets sur les termes de l'échange. Et contrairement aux techniques précédentes, ni

¹⁷⁹ Prébisch et Cabañas, « El desarrollo económico de la América Latina y algunos de sus principales problemas », 351.

deux monnaies ni, s'il y avait deux monnaies, un taux de change soit conventionnel soit flottant sont nécessaires pour que cette technique puisse fonctionner.

Quinto, l'institution trop pauvre peut augmenter ses taux d'intérêt autant que celle trop riche les diminue. Modifier les taux d'intérêt ressemble à l'augmentation et la diminution de la quantité monétaire que nous venons de voir dans les deux paragraphes précédents. Mais il apparaît un enjeu nouveau, celui des « spéculations inter-institutionnelles ». On peut le voir directement à partir des deux usages des taux d'intérêt suivants. Le premier est parallèle à l'avant-dernière technique : on compte changer les termes de l'échange en modifiant symétriquement et inversement la quantité monétaire des deux institutions. Pour ce faire, l'institution trop riche peut les baisser, facilitant ainsi de nouveaux crédits et par là l'augmentation de sa quantité monétaire. Et, pour améliorer ses termes de l'échange, l'institution trop pauvre peut hausser ses taux d'intérêt. Ceci peut à l'évidence attirer de l'argent de l'institution trop riche et hausser ainsi l'indexation de la monnaie de la même institution. En d'autres termes : la spéculation peut renforcer l'effet de cette technique.

Bien sûr, l'emploi des taux d'intérêt permet également de reformuler la quatrième technique en comptant sur le potentiel dés/incitatif du changement de la quantité monétaire. Dans cette perspective, l'institution trop pauvre peut baisser ses taux d'intérêt – sélectivement, peut-être – afin d'inciter au service ; et celle trop riche peut les augmenter – de manière correspondante – pour désinciter au service. On voit très vite que la possible spéculation inter-institutionnelle rend cet effort caduc. En quête de taux d'intérêt élevés, de l'argent de l'institution trop pauvre peut affluer vers celle trop riche et diminuer par là les termes de l'échange qu'il s'agit précisément d'augmenter.

Ce que je veux dire par ce nouvel élément de la spéculation inter-institutionnelle est le suivant : ces techniques monétaires ne peuvent pas être employées sans tenir compte de la situation dans laquelle les institutions se trouvent. S'il y a de la spéculation inter-institutionnelle, les techniques peuvent avoir d'autres effets que s'il n'y en a pas. Et encore plus fondamentalement, on doit vouloir modifier les taux d'intérêt pour que la cinquième technique soit possible. Chose sur quoi tout le monde n'est pas d'accord. Quelqu'un comme David Schweickart par exemple propose une « *capital asset tax* » qui sert à financer les investissements et remplace le but dés/incitatif de la modification des taux d'intérêt. « *Authori-*

ties would no longer have to cajole people into saving more, or try to manipulate their behavior by raising or lowering interest rates ».¹⁸⁰

Au bout du compte, ces premières cinq techniques monétaires ne sont possible que si les sois se gouvernent par l'échange avec autrui. En présupposant des échanges entre les institutions trop riche et trop pauvre, elles agissent sur celles-ci en modifiant l'indexation de servi·ce, en modifiant les termes de l'échange. Pourquoi les ai-je présenté, donc, peut-on demander ? Je les vois comme un tremplin qui facilite le passage au deuxième ensemble de techniques. Un tremplin parce que ce premier ensemble de techniques est plus proche de notre actualité, et donc plus facilement intelligibles me semble-t-il, que le deuxième. Celui-ci peut fonctionner sans qu'il y ait échange entre institutions et donc sans l'existence de termes de l'échange. La monnaie y est uniquement un moyen pour inciter ou de désinciter soi-même au servi·ce.

II. Inciter et désinciter au servi·ce

La première technique qui ne suppose qu'un rapport à soi mais pas un rapport à autrui est une reformulation de la dernière technique de l'ensemble précédent. S'il existe des taux d'intérêt modifiables dans la subjectivation trop pauvre, l'institution peut les baisser pour s'inciter à servir plus. Comme ci-dessus, des taux d'intérêt plus faibles visent l'augmentation des crédits et celle-ci signifie évidemment de nouveaux devoirs : servir plus longtemps, plus intensément. Plus de dette – plus de devoir. La hausse symétrique des taux par le soi trop riche a le but inverse d'inciter à l'épargne de désinciter aux couples de devoir-dette. Avoir plutôt que devoir. C'est tout. Alors que la dernière technique vise à augmenter l'indexation de la monnaie trop pauvre par rapport à celle trop riche pour distribuer autrement, cette technique compte uniquement sur l'effet de la désincitation de la subjectivation trop riche, opposée à l'incitation de la subjectivation trop pauvre.

Si le changement du taux d'intérêt est une manière de dés/inciter à de nouveaux crédits, elle n'est pas la seule. Le dé/crédit ciblé en est une deuxième, consistant en le crédit ciblé qui incite et le décrédit ciblé qui désincite. Il est un instrument autant « *in the allocative process* » que pour « *control the money supply and inflation* », comme le dit Éric Monnet.¹⁸¹ Le soi de

¹⁸⁰ Proposition claire dont l'argumentation est pourtant très faible, car la mise en place d'une capital asset tax serait évidemment aussi une dite manipulation par les autorités - peu importe. David Schweickart, *After capitalism* (Lanham: Rowman & Littlefield Publishers, 2011), 63.

¹⁸¹ Eric Monnet, « The diversity in national monetary and credit policies in Western Europe under Bretton Woods », in *Central Banks and the Nation State in Europe, XIXth–XXth Centuries* (Paris: Presses de Sciences Po, 2012), 13.

la subjectivation trop pauvre peut donc choisir à qui parmi soi-même il veut octroyer un crédit – mais selon quels critères ? Par exemple en choisissant les secteurs de services qu'on pense importer le plus sur le plan distributif. Dans la subjectivation trop pauvre, ceci veut dire qu'on peut s'orienter vers ces secteurs où de nouveaux devoirs-dettes combattront le mieux le trop de pauvreté. Éric écrit en ce sens de la France des Trente Glorieuses que « lorsque la Banque centrale voulait réduire la quantité de crédit dans l'économie, elle imposait des limites quantitatives à une grande partie des banques tout en évitant que certaines d'entre elles soient exclues du réescompte¹⁸² par un taux d'intérêt trop élevé ».¹⁸³ La banque de France a ainsi pu poursuivre trois buts qui nous paraissent au premier regard incompatibles : éviter par des taux d'intérêt bas un trop grand afflux de capitaux étrangers ; adapter une stratégie monétaire restrictive ; et limiter mais orienter les crédits en rendant les domaines de crédits choisis plus solvables par le réescompte.¹⁸⁴ Par celui-ci, les crédits ciblés de la banque de France ont été tout de même liés aux taux d'intérêt qu'elle avait fixé.

Mais cette liaison n'est pas nécessaire, dénouons-la pour rendre cette deuxième technique compatible avec ce que disent par exemple David Bollier et Silke Helfrich. Selon eux, les communs « *prefer to reject financial support linked to conditions beyond the scope and mission of the commons because debt entails a loss of freedom* ».¹⁸⁵ Et iels proposent en revanche des mutuelles qui fonctionnent « *without the need to pay onerous sums of interest to external sources of capital* ».¹⁸⁶ En d'autres termes, iels proposent un stratégie monétaire restrictive *et* des crédits ciblés dont la conditionnalité est adaptée aux communs spécifiques.

La subjectivation trop riche peut au contraire faire rembourser ces dettes qui la rendent le plus riche, qui sont les plus « productives ». Diminuer la richesse au maximum en annulant un minimum de dettes. Ce qui est pour David et Silke et dans leur mots, *a gain of freedom*. En articulant ces deux éléments, employés par l'un et par l'autre rapport à soi, la technique du dé/credit ciblé vise à modifier le plus possible la distribution entre les rapports à soi, mais en les modifiant le moins possible. C'est une technique monétaire car elle augmente ou amoind-

¹⁸² Monnet définit le réescompte de la manière suivante: « Après 1945, la Banque de France emploie indifféremment les termes d'escompte et de réescompte pour désigner son rachat d'effets de commerce (déjà escomptés) détenus par les banques avant leur échéance ». Eric Monnet, « Politique Monétaire et Politique Du Crédit En France Pendant Les Trente Glorieuses 1945-1973 » (Paris, EHESS, 2012), 27.

¹⁸³ Monnet, 10.

¹⁸⁴ Monnet, 10-11.

¹⁸⁵ Bollier et Helfrich, *Free, fair, and alive*, 312.

¹⁸⁶ Bollier et Helfrich, 313.

dit la quantité de monnaie en circulation, mais elle est ciblée, ne touchant que les secteurs qui importent distributivement le plus.

La troisième technique qui intervient dans le rapport de soi à soi uniquement est une copie retouchée de la quatrième technique inter-institutionnelle : le changement « direct » de la quantité monétaire. Si beaucoup parlent aujourd’hui de la monnaie hélicoptère,¹⁸⁷ l’hélicoptère dans la subjectivation trop pauvre est ici accompagné par un « aspirateur »¹⁸⁸ dans la subjectivation trop riche. A cette occasion, distinguons deux niveaux auxquels cette technique, comme toutes les autres techniques monétaires, développe ses effets. L’hélicoptère et l’aspirateur ont d’une part pour cible des membres spécifiques de soi-même. A ce niveau, l’hélicoptère leur attribue de l’argent nouveau et l’aspirateur leur prend de l’argent qui jusqu’à l’instant leur appartenait. Dans les deux cas, il y a donc une modification directe de l’indexation de ces membres. D’autre part, la technique cible les institutions entières dans leur rapport désigné comme un rapport entre trop pauvre et trop riche. Là, le but de l’hélicoptère est d’être incitatif et celui de l’aspirateur d’être désincitatif en tant que symboles de l’action fédérale mêmes. Les deux faces opposées de ce pacte fédéral ont pour but d’inciter à la conduite en tant qu’hélicoptère et d’en désinciter en tant qu’aspirateur.¹⁸⁹ Ce n’est donc plus ici sur l’ajout ou la diminution d’avoirs et de devoirs que joue la technique, mais sur les effets distributifs de ce que symbolise l’hélicoptère pour la subjectivation trop pauvre – de la dynamique – et l’aspirateur pour la subjectivation trop riche – de la torpeur.

Voilà donc les huit techniques monétaires distributives. Les premières cinq sont possibles dans la subjectivation inter-institutionnelle et visent à modifier les termes de l’échange : le changement conventionnel de l’indexation des monnaies, l’achat de devises, le couplage d’une augmentation et d’une diminution des quantités monétaires qui vise les termes de l’échange soit directement, soit par une dés/incitation au service, et la modification opposée des taux d’intérêt par les deux institutions. Toutes ces cinq techniques peuvent avoir pour but soit d’augmenter les exportations de la subjectivation trop pauvre et de dimi-

¹⁸⁷ Voir par exemple et à l’occasion de la pandémie actuelle (sauf l’article de Sidelsky) : Stanislas Jourdan, « Helicopter Money as a response to the COVID-19 recession in the Eurozone », *Positive Money Europe*, 2020, http://www.positivemoney.eu/wp-content/uploads/2020/03/Helicopter_Money_Covid.pdf; Jézabel Couppey-Soubeyran, « Helicopter money to combat economic depression in the wake of the Covid-19 crisis », *Veblen Institute for Economic Reforms*, 2020; Robert Sidelsky, « Helicopter Money is in the Air », *Project Syndicate*, 2016, <https://www.project-syndicate.org/commentary/helicopter-money-in-the-air-by-robert-skidelsky-2016-09>; Bogdan Andrei Tiliuță et Ioana Raluca Diaconu, « Coronavirus-The Moment for Helicopter Money? », *CES Working Papers* 12, n° 4 (2020): 244-56.

¹⁸⁸ Faut-il encore que le contenu du sac de l’aspirateur soit irrécupérable !

¹⁸⁹ Ou en tant que peu-importequelle-autre-représentation aussi, évidemment.

nuer celle de la subjectivation trop riche, soit l'inverse. Leur effet n'est pas certain, ce choix entre l'un et l'autre but est le pari des institutions qui se lient dans l'emploi de cet ensemble de techniques.

Le deuxième ensemble de techniques permet à des sois des deux subjectivations de se lier, mais il permet surtout aux deux subjectivations mêmes de se lier. Le but est à chaque fois de s'inciter au service en tant que rapport à soi trop riche et de se désinciter au service en tant que rapport à soi trop pauvre : en modifiant les taux d'intérêt, en se donnant du décrédit ou du crédit ciblés, en diminuant ou en augmentant ses quantités monétaires. Ce sont donc des techniques distributives qui pour une fois ne presupposent aucun échange entre ceux qui se lient à travers elles.

Je finis par un point un peu évident mais tout de même crucial : toutes ces huit techniques presupposent d'une part des monnaies fiduciaires, d'autre part un contrôle par soi de la monnaie de soi. Ceci importe surtout parce que j'ai jusqu'ici essayé de ne pas distinguer a priori entre les institutions étatiques et les institutions non-étatiques. Bien sûr, il existe aujourd'hui des milliers de monnaies fiduciaires non-étatiques.¹⁹⁰ Mais celles-ci sont souvent soit indexées à une monnaie nationale – pour me référer au moins une fois à un exemple parisien, « la pêche »,¹⁹¹ soit pour des raisons morales fermées aux techniques ci-dessus – les *timebanks* par exemple,¹⁹² soit pas en tant que telles liées à une subjectivation telle que comprise ici – des cryptomonnaies par exemple. Donc : aujourd'hui, les monnaies étatiques sont les plus opportunes pour les techniques ci-dessus. Mais ceci peut changer aussi.

¹⁹⁰ Gregorz Sobiecki, « How Many Complementary Currency Systems Exist Worldwide? », Quora, consulté le 1 octobre 2021, <https://www.quora.com/How-many-complementary-currency-systems-exist-worldwide>.

¹⁹¹ « Présentation | La Pêche, monnaie locale citoyenne d'Ile de France », consulté le 1 octobre 2021, <http://peche-monnaie-locale.fr/monnaie/>.

¹⁹² Jukka Peltokoski et al., « Helsinki Timebank: Currency as Commons », in *Patterns of Commoning* (Commons Strategies Group, 2015), 195-98, <https://patternsofcommoning.org/helsinki-timebank-currency-as-a-commons/>.

C. Comment changer les prix ?

Autant les techniques de la péréquation que celles monétaires ont pour objet le trop de richesse ou de pauvreté des sois ou des subjectivations dans leur ensemble. Ce sont les régions allemandes qui sont trop riches ou trop pauvres et pas un service étatique particulier, ce sont les monnaies en tant qu'indexe de tous les services indexés du soi qui le sont et non pas du service spécifiques en leur sein. Trop riche ou trop pauvre s'est jusqu'ici rapporté à un soi d'un rapport à soi ou à un rapport à soi en tant que tel. Dans ce chapitre, trop bon marché ou trop cher se rapporte à un service spécifique. Et les techniques de ce chapitre ont pour but de modifier la distribution de services spécifiques. Il y en a au moins les trois suivantes : la modification du prix par des moyens monétaires ; la subvention, l'allégement fiscal et la taxation ; et la modification directement conventionnelle du prix, proche mais distincte de ce qui est couramment appelé le commerce équitable.

I. Une stratégie monétaire pour modifier les prix

Le poulet. Des africain·es autant que des européen·nes l'ingurgitent avec plaisir, voir avec voracité.¹⁹³ Sauf que le poulet, il est surtout blanc de poulet, cuisse de poulet, pilon de poulet, aile de poulet, foie, gésier, cœur, patte, croupion. Et là, ces européen·nes tendent « *to eat breast rather than whole chicken, and there is no market in the EU for other cut pieces, except for pet food. European poultry processing industry have the choice between pet food or export to poor countries at a low cost, to sell those residues* ».¹⁹⁴ Il se trouve donc, devançant de peu les animaux domestiques, des africain·es finissent par importer 274 millions de tonnes de poulet en 2015 et plus de 500 en 2020. Tout le poulet sauf le blanc de poulet.^{195,196} Le discours économique est bien sûr à disposition pour fournir les hypothèses-explications de ce phénomène : s'agirait-il de concurrence déloyale ou est-ce simplement le résultat de la plus grande compétitivité de l'industrie rationnelle européenne ?¹⁹⁷ Contrairement à ceci et même si je dois ainsi laisser de côté le scénario d'une végétarianisation générale, je veux demander : comment distribuer autrement et par une technique monétaire les parties du corps du poulet ?

¹⁹³ La voracité n'est-elle pas l'élément solidaire de la concupiscence quand on parle des expériences de l'alimentation ?

¹⁹⁴ Bénédicte Hermelin, « Agricultural dumping: the case of chicken in Western and Central Africa », *SOS Faim, Farming Dynamics* 4 (2004): 1.

¹⁹⁵ Bettina Rudloff et Evita Schmieg, « European Chicken Drumsticks for West Africa—A Threat to Local Markets » (Berlin: Stiftung Wissenschaft und Politik, 2017), 15.

¹⁹⁶ European Commission - Committee for the Common Organisation of the Agricultural Markets, « EU Market Situation for Poultry », 8, consulté le 17 juin 2021, <https://circabc.europa.eu/sd/a/cdd4ea97-73c6-4dce-9b01-ec4fdf4027f9/24.08.2017-Poultry.pptfinal.pdf>.

¹⁹⁷ Hermelin, « Agricultural dumping », 1.

Pour y répondre, je propose de regarder des processus européens actuels, en les inversant par la suite. Il est bien connu que l'UE a une politique agricole commune (PAC). Celle-ci est financée par les états-membres et, depuis peu, par le fond Covid *Next Generation EU*. De leur côté, ces deux sommes d'argent sont en partie de l'argent « frais » : elles viennent d'une part de l'endettement des états-membres auprès de banques centrales, d'autre part de dettes auprès de banques qui elles aussi ont l'autorité d'augmenter la quantité monétaire. Il y a non seulement de l'argent fiscal dans la PAC, mais aussi de l'« argent monétaire ».¹⁹⁸ Cet argent est donc directement lié au bas prix du poulet européen, l'accroissement de la compétitivité ou des « prix raisonnables » étant le premier but de la PAC elle-même.¹⁹⁹ De l'autre côté de la méditerranée, « *for household production, the consequence [du commerce] is a loss of income, mainly for women, who face this competition by cutting their price. They do not loose money, in the sense that chickens are free to produce; but by cutting their prices, they cut their cash income* ».²⁰⁰ Et pour le service local en entreprise, « *it is impossible [...] to compete, and during the first half-year of 2002, 40 % of Senegalese production units ended their activity* ».²⁰¹

Il y en a donc qui disent non plus, comme Barack, *enough is enough* concernant la valeur du Yen dans son ensemble, mais concernant la seule distribution du corps du poulet. Pour modifier cette distribution, les pays africains en question – le Ghana, la RD Congo, le Bénin et l'Afrique du Sud notamment – peuvent commencer à subventionner monétairement les services domestique et industrielle du poulet dans leur pays. Parallèlement, l'UE peut consentir à « taxer monétairement »²⁰² son service de poulet jusqu'ici subventionnée. Ce qui signifie pour l'UE une inversion parfaite de sa stratégie monétaire est pour ces pays africains un outil nouveau, car actuellement, ils ne taxent ni subventionnent monétairement le service du poulet.

¹⁹⁸ Bien sûr, il n'y a pas « d'argent fiscal » avant qu'il y ait de « l'argent monétaire » et cette dichotomie est en ce sens erronée ; mais une fois que l'argent fiscal circule d'institution à institution, il diffère tout de même de l'argent monétaire qui s'y ajoute ou le remplace partiellement (billets) avec le temps.

¹⁹⁹ Je ne dis bien sûr pas qu'elle est la seule explication du bas prix, mais simplement qu'elle est une stratégie parmi d'autres qui a ce but. Voir par exemple : l'article 39 du « Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - version consolidée ».

²⁰⁰ Hermelin, « Agricultural dumping », 2.

²⁰¹ Le texte cité date du début des années 2000 mais des sources ultérieures comme l'autre texte cité font le même constat. Pour des statistiques, voir trademap.org/Country_SelProduct_TS.aspx?. ib.

²⁰² Sans par la suite dépenser cet argent, c'est-à-dire taxer et faire disparaître cet argent.

II. Subventionner et (ne pas) taxer

On peut transposer cette démarche dans le domaine fiscal, et elle diffère là encore de la littérature économique sur le sujet. Une large part de celle-ci écarte d'emblée des subventions et des taxations supplémentaires qui ont pour but de « développer une économie ».²⁰³ Ce qui est plus intéressant est que ces courants qui en effet considèrent des subventions et des taxes pour « développer une économie » les inscrivent sur une seule face de la médaille qui dans ce mémoire en a deux : dans leurs mots, « développer une économie *et* dé-développer une autre ». L'industrialisation par substitution aux importations, disait Raúl Prebisch, requiert « généralement » la mise en place de tarifs par les pays périphériques et de l'investissement et/ou des subventions étatiques.²⁰⁴ Dans un recueil de *Alternative Theories of Economic Development*, Mehdi Shafaeddin écrit de la même manière que « *the cost disadvantage, external economies, lack of experience in exporting and risks related to entry barriers require what I call ‘infant export protection’ through export subsidy, tax holiday and/or any other fiscal incentives* ».²⁰⁵ Et Eric Helleiner milite pour l'actualité de la pensée de Sun Yat-sen qui, dans les années 1930, soutenait des tarifs pour que l'état chinois puisse « *support state-owned enterprises that could help foster an enormous number of development projects across the country promoting modern industry, agricultural improvement, resource development, infrastructure, and urbanisation* ».²⁰⁶ Ce qui unit ces trois perspectives est qu'elles pensent l'action gestionnaire *pour* une quelqu'un·e – « en développement » – et parfois *contre* autrui « développé·e » mais sans que cette action soit *coordonnée avec* et également mise en place par autrui. Rêves ? Possibilités.

Actuellement, l'accord d'échange entre l'UE et la CEDEAO²⁰⁷ permet aux pays de cette dernière de taxer à 35 pourcent les poulets européens et de prendre des mesures compensatoires ou anti-dumping dans des situations particulières et pendant une durée limitée. L'UE en revanche peut prendre les mêmes mesures temporaires mais n'a pas le droit de taxer

²⁰³ Parmi de multiples références possibles, voir par exemple Hernando De Soto, *The Mystery of Capital* (New York: Basic Books, 2000).

²⁰⁴ Prebisch et Cabañas, « El desarrollo económico de la América Latina y algunos de sus principales problemas », 398, 423.

²⁰⁵ Mehdi Shafaeddin dans Erik S. Reinert, Jayati Ghosh, et Rainer Kattel, *Handbook of alternative theories of economic development* (Cheltenham: Edward Elgar Publishing, 2016), 589. Ou encore ce que dit Erik Reinert : « Changes of national economic structures have invariably been a result of policies involving import substitution and tariffs ». p. 6.

²⁰⁶ Eric Helleiner, « The Diversity of Economic Nationalism », *New Political Economy* 26, n° 2 (2021): 235.

²⁰⁷ L'abréviation anglaise et me semble-t-il plus connue est ECOWAS.

les poulets africains.²⁰⁸ Si les pays de la CEDEAO constatent effectivement des subventions dites illégitimes de la part de l'UE, ils peuvent augmenter les tarifs jusqu'à ce que l'UE abandonne cette tactique précise. Mais à partir du moment où les actions européennes sont conformes à l'accord, les pays de la CEDEAO n'ont pas d'instrument légal pour influencer les tactiques européennes qui touchent le poulet. Alors que des mesures de l'autre partie peuvent donc être attaquées, l'accord ne permet pas de les coordonner. En ceci, l'accord correspond à ce que disent Raúl, Mehdi et Eric : il définit les échanges légaux, les stratégies commerciales illégales et les ripostes légales à ces stratégies illégales d'autrui. Mais il ne définit pas de tactiques distributives communes contre la mauvaise distribution du service même qui est en question. Dans l'alternative, on peut par exemple lister des tactiques qui permettent aux parties contractantes d'imposer des taxes sur le service européen du poulet, taxes dont le revenu peut être attribué aux serviteur·ices de poulet africain·es. Pour ce faire, un objectif distributif peut être fixé. S'il consiste en l'égale distribution intercontinentale des parties du poulet, cette taxe peut être augmentée jusqu'à ce que le prix des parties des poulets européens équivaille à celui du service africain et l'inverse.²⁰⁹ A des taxes protectrices et prédéterminées²¹⁰ peut se substituer une taxation-subvention coordonnée entre institutions.

Au-delà de la différence déjà mentionnée entre le trop (peu) de richesse d'une institution et le trop (peu) de cherté d'un service, il y a un autre élément qui sépare cette technique de la péréquation. Alors que celle-ci relie directement des institutions étatiques – l'index de la *Finanzkraft*, la technique présente porte sur des service·ces de membres des institutions étatiques : les éleveur·ses. Mais tout en tenant compte de ces deux différences, on peut ici réemployer le procédé presque-inter-subjectif mentionné à la fin de la section sur la péréquation ([Chap 5.A](#)). Là, il a consisté à considérer la différence de statut entre des cité-états et les autres *Länder* comme si elle était une différence de *Finanzkraft* ; et à modifier les transferts de la péréquation selon l'ajout de ce facteur à l'indexation préexistante des *Länder*. Un nouvel élément distributif a ainsi été ajouté à une technique inter-institutionnelle qui n'en avait pris en compte qu'un autre. Ici, on peut penser au service de soi et à soi du poulet, son

²⁰⁸ §20 et annexes B et C ECOWAS, UEMOA et UE, « Economic Partnership Agreement between the West African States, ECOWAS and UEMOA, and the EU and its Member States », consulté le 2 juillet 2021, <https://www.epa.ecowas.int/wp-content/uploads/2014/01/EPA-Main-Text.pdf> ;
https://www.bilaterals.org/IMG/pdf/tradoc_153868.pdf ;
https://www.bilaterals.org/IMG/pdf/tradoc_153869.pdf.

²⁰⁹ Hors coûts de transport bien sûr.

²¹⁰ Les 35 pourcent d'une part, les déterminations de l'OMC sur les subventions et les mesures compensatoires d'autre part – les deux sont inscrites dans l'accord UE-CEDEAO.

« autoconsommation », en Afrique par opposition à sa quasi-absence en Europe. L'élevage domestique du poulet pour soi-même peut être vu comme de l'autogestion par l'échange, peu importe si ce soi est un sujet, une famille, un quartier ou encore autrui. C'est donc dans ces poulets, éléments d'un rapport à soi, que ce soi peut être amené à se penser comme trop pauvre par rapport aux poulets des éleveur·ses européen·nes qui se gouvernent par l'échange avec autrui. Et ces éleveur·ses européennes – notamment les grandes entreprises du poulet²¹¹ – peuvent être amené·es à se penser comme trop riches dans leurs poulets, éléments d'un autre rapport à soi. A partir de là, on peut ajouter un deuxième index à celui du prix du poulet et modifier ainsi les transferts d'argent. Prendre de l'argent des entreprises européennes et l'attribuer aux éleveur·ses domestiques africain·es : c'est la technique de taxation-subvention qui répond le mieux à la question posée.²¹²

III. Convenir d'un nouveau prix

Venons-en à la convention sur un nouveau prix.²¹³ Elle diffère de la taxation-subvention du poulet en trois aspects. D'abord, le nouveau prix y est directement conventionnel, il ne résulte pas déjà d'une taxation ou d'une subvention. Puis, elle peut ou peut ne pas impliquer une institution étatique – alors qu'une telle était toujours en jeu ci-dessus. Enfin, et dans le domaine spécifique que nous verrons ici, la distribution concerne uniquement le prix du service et non le service lui-même, comme dans le cas des parties du poulet. Du poulet, passons donc au café. Produit dans le Sud et majoritairement consommé dans le Nord,²¹⁴ ces grains et leur prix sont depuis des décennies²¹⁵ vivement discutés, notamment par la notion de commerce équitable.²¹⁶ Il est intéressant de voir que la quasi-totalité de ces discussions posent la question de l'équité, de la *fairness* du commerce en question relatif au commerce dit inéquitable. Et non relativement aux acheteur·ices du Nord. Un grand nombre de chercheur·euses étudient « *the extent to which, and under what conditions, [des indexes de certification] for agricultural products result in higher levels of socio-economic wellbeing for agricultural*

²¹¹ « Largest Poultry Meat Producers in Europe 2019 », Statista, consulté le 1 octobre 2021, <https://www.statista.com/statistics/959632/largest-poultry-producers-in-europe/>.

²¹² La même chose peut bien sûr être fait entre des éleveur·ses pour soi européen·nes et les entreprises européennes, mais ceci ne modifie pas la distribution intercontinentale des parts du poulet qui est le beau problème posé ici.

²¹³ Juste pour être clair, je comprends le prix comme l'indexation d'un service.

²¹⁴ « World coffee consumption » (International Coffee Organization, 2021), <http://www.ico.org/prices/new-consumption-table.pdf>.

²¹⁵ Ou plutôt : des siècles.

²¹⁶ Eleftheria J. Lekakis, *Coffee Activism and the Politics of Fair Trade and Ethical Consumption in the Global North: Political Consumerism and Cultural Citizenship* (Berlin: Springer-Verlag, 2013), 4.

*producers and workers in low- and middle-income countries » ;²¹⁷ un paysan zapatiste est content qu'il reçoit quelques 18 pesos par kilo dans sa coopérative plutôt que les 6 à 14 que lui payeraient les intermédiaires locaux ,²¹⁸ et le Café Libertad, un collectif hambourgeois issu de la « *anarchosyndikalistischen Gewerkschaftsbewegung* » se félicite de payer dans sa pratique de commerce solidaire « *mehr als den Fairtrade-Mindestpreis* ».²¹⁹ Pour son « *Kaffee für den täglichen Aufstand* », le collectif paie aux coopératives productrices \$5²²⁰ alors que la fondation Fairtrade garantit un prix d'au moins \$3.10 par kilo.²²¹ D'un calcul extrêmement généreux²²² ressort ainsi un salaire horaire de moins de \$1 pour le café de la révolte et de moins de \$0.60 par heure pour le café équitable. Le premier correspond actuellement et selon le taux de parité du pouvoir d'achat de l'OCDE²²³ à 1.90€ par heure en Allemagne – sans tenir compte des coûts de service, des « coûts de production ».²²⁴ Un salaire bien maigre comparé aux 20€ par heure que gagnent directement les coopérateur·ices du Café Libertad.²²⁵ Ce n'est donc guère étonnant si « *over 83 percent of non-fair-trade families say they experience food shortages during the year, versus only 58 percent of the fair-trade group* ».²²⁶ Only. Au lieu de comparer du café « non équitable » à celui « équitable » voir « résistant », je propose de comparer la rémunération de ceux qui le servent à celle de ceux qui s'en servent. De ceux qui peuvent se voir comme trop pauvres par rapport à ceux qui peuvent se voir comme trop riches.*

²¹⁷ Carlos Oya et al., *Effects of certification schemes for agricultural production on socio-economic outcomes in low-and middle-income countries: a systematic review* (Oslo: Campbell Collaboration, 2017), 6, doi:10.4073/csr.2017.3.

²¹⁸ Concernant l'an 2000. Jan Braunholz, *Documental Café Rebeldía - EZLN*, min. 35, consulté le 5 juillet 2021, <https://www.youtube.com/watch?v=jQIUKYQic8Q&t=1531s>.

²¹⁹ Sections « Das Kollektiv » et « Die Idee des solidarischen Handelns » Café Libertad Kollektiv, consulté le 5 juillet 2021, <http://www.cafe-libertad.de/>.

²²⁰ Section « Preiskalkulation » Café Libertad Kollektiv.

²²¹ Fairtrade Foundation, « About Coffee », consulté le 5 juillet 2021, <https://www.fairtrade.org.uk/farmers-and-workers/coffee/about-coffee/>.

²²² C'est-à-dire une productivité égale à celle de la production standard et 20 pourcent du prix de vente qui vont aux non-paysan·nes des coopératives. La raison pour laquelle je dis extrêmement généreux est que les coûts de service (« coûts de production ») ne sont pas considérés dans ce calcul. Voir les indications de : Mario Alberto Suárez Carrera, « Autogestión dentro de la autonomía? La experiencia de la cooperativa de cafeticultores indígenas zapatistas Yochin Tayel Kinal », *EntreDiversidades. Revista de Ciencias Sociales y Humanidades*, nº 3 (2014): 204.

²²³ OECD Data, « Conversion Rates - Purchasing Power Parities (PPP) », consulté le 5 juillet 2021, <http://data.oecd.org/conversion/purchasing-power-parities-ppp.htm>.

²²⁴ Ces derniers sont encore plus difficiles à estimer mais tous les articles cités ici mentionnent des pertes régulières (done coûts de service >1.90€) aussi pour des paysan·nes qui vendent Fairtrade – NB des pertes qui, contrairement à notre notion de perte, ne tiennent pas compte de la rémunération (sauf de celle des travailleur·euses journalier·es, qui ne sont pas majoritaires).

²²⁵ Section « Das Kollektiv » Café Libertad Kollektiv.

²²⁶ Daniel Jaffee, *Brewing Justice: Fair Trade Coffee, Sustainability, and Survival* (Berkeley: University of California Press, 2014), 179.

La question du café est donc plus compliquée que celle du poulet. Le premier étant produit uniquement dans le Sud, il ne peut pas être également distribué, sauf si ceci signifiait de le laisser entièrement aux régions tropicales. Une possibilité à considérer, mais d'une simplicité théorique telle que je me concentre sur des scénarios alternatifs. Celui ci-dessus par exemple de la coopérative zapatiste Yachil Xojbal Chu'lchan – ou simplement Yachil – qui négocie le prix du café avec le collectif hambourgeois. C'est la division classique : agriculture d'une part, traitement et distribution de l'autre. Si les paysan·nes ne veulent pas importer du café torréfié pour en échange contre leur café vert – ce qu'on peut supposer²²⁷ – les anarchosyndicalistes doivent les payer autrement. Seul, à quel prix ? Il y a au moins trois index qui permettent de déterminer un autre prix.

Nous avons déjà vu le premier, le salaire horaire selon les taux de change actuels. Le présupposé ici est que les heures travaillées soient effectivement conçues et mesurées comme telles, que les journées soient partagées en temps de travail et temps libre. Ce qui correspond plus aux habitudes allemandes qu'à celles des paysan·nes mexicain·es. Ces dernier·es semblent comptabiliser de trois façons parfois superposées : en soustrayant leurs coûts de service du revenu de leur vente annuelle,²²⁸ en comparant le salaire des travailleur·euses journalier·es aux ventes de l'année passée²²⁹ et en multipliant le rendement moyen par hectare par le prix actuel du café.²³⁰ Dans tous les trois cas, le total des heures travaillées n'est pas pris en compte. Pour établir cette première grille, il est ainsi nécessaire soit d'imposer la comptabilité du Kollektiv à Yachil, soit d'estimer le nombre d'heures travaillées à partir de la quantité de café produite, par exemple. Autrement dit, si on se donne le but apparemment simple d'égaliser les salaires, ceci implique l'imposition de l'indexe allemand sur les servi·ces zapatistes.

Nous avons également déjà rencontré le deuxième type d'indexe, celui de la parité du pouvoir d'achat (PPP). En se basant sur le prix d'un certain nombre de servi·ces, le but donné à cet indexe est de mieux traduire la situation des acheteur·ices d'un pays à l'autre que le taux de change. Une des méthodes dominantes qui établissent la parité des pouvoirs d'achat est

²²⁷ Parce qu'ils boivent déjà leur propre café. Jaffee, 243.

²²⁸ Jaffee, 237, 274.

²²⁹ Jaffee, 69.

²³⁰ Carrera, « Autogestión dentro de la autonomía? La experiencia de la cooperativa de cafeticultores indígenas zapatistas Yochin Tayel Kinal », 198.

celle établie par Eurostat et l'OCDE.²³¹ Ces deux poids lourds statistiques livrent des données mises à jour, mais ont également toute l'autorité de déterminer ce qui est mesuré, comment la mesure doit être faite ou encore quelle importance est donnée à telle consommation. Cette opération qui se fait à partir de 206 catégories de services – « *domestic services* »²³² « *collective services relating to defence* »²³³ et autres – ne fonctionne que grâce à une myriade de jugements moraux. Et ceux-ci ne sont pas forcément partagés par les zapatistes, ni par les anarchosyndicalistes. L'indexe attribue à leur monnaie, le peso mexicain et l'euro, un pouvoir d'achat qui est valide pour l'ensemble du pays dans lequel ils se trouvent. Il fait donc peser, par exemple, le prix de clubs de golf ou justement de « *collective services relating to defence* » qui pourrait ne pas leur importer.²³⁴ Nonobstant, la PPP permet de penser une rémunération de nos deux institutions qui se calcule autrement que par le nombre d'heures travaillées, qui peut par exemple être identique ou dans un certain « tunnel » en termes de PPP. Au lieu d'utiliser l'indexe d'Eurostat-OCDE, elles peuvent pour ce faire établir une PPP à partir des catégories de services qui importent autant aux hambourgeois·es qu'aux chiapanecxs. Et convenir le prix du café à partir de là.

Cette PPP alternative pave le chemin vers l'option la plus ambitieuse : un indexe de PPP qui ne contient pas un ensemble de catégories de services, mais deux. Il peut permettre aux chiapanecxs et aux hambourgeois·es d'indexer les services qui leur importent à eux, mais pas forcément aux autres. On peut supposer que cet « indexe hétérogène » soit élaboré à partir de catégories de services communes et différentes de celles établies par les offices de statistique actuels. Dans ce cas, deux enjeux principaux émergent. D'une part, celui de l'indexé relatif des différentes catégories d'une institution : quelle est l'importance d'un achat d'outils agricoles comparé à une rénovation du logement ? Quelle est l'importance relative du prix d'appareils numériques et de la nourriture ? Une fois que les deux institutions indexent les différents services les uns par rapport aux autres, leur indexe à eux est opératoire. Mais il l'est uniquement chez eux, car les deux indexes ne sont à ce stade pas comparables. Le deuxième enjeu est donc de décider conjointement de l'indexation des deux indexes l'un par rapport à l'autre. Ce faire signifie établir l'indexe hétérogène, cet indexe donc qui permet de comparer le coût d'un service qui importe au Café Libertad à celui d'un service qui importe

²³¹ European Union, OECD, *Eurostat-OECD Methodological Manual on Purchasing Power Parities* (Luxemburg: Publications Office of the European Union, 2012).

²³² European Union, OECD, 329.

²³³ European Union, OECD, 351.

²³⁴ European Union, OECD, 336.

à Yachil.²³⁵ Cet indexe peut par exemple déterminer à combien d'ensembles de services hambourgeois un ensemble zapatiste de rénovation du logement, de nouveaux outils agricoles et de nourriture correspond. Et les deux institutions peuvent par exemple l'adapter chaque année à leurs « changements de morale d'achat ». Pour ce faire, les deux institutions doivent bien sûr avoir une manière d'établir leur indexe – assemblée, comité, votation – mais à partir de là, l'une ne peut plus imposer sa morale d'achat à l'autre. Bien entendu, même dans ce cas, le Café Libertad peut échanger le café de Yachil contre des dollars. L'indexe hétérogène n'est qu'une possibilité de déterminer le prix du café ni à partir des taux de change entre monnaies nationales – comme ces deux institutions le font actuellement, ni à partir de la morale des bureaux statistiques qui définissent la PPP, mais à partir de leur propre indexation de services. Et donc à partir de leur propre détermination d'un prix qui ne rend ni trop riche, ni trop pauvre.

On peut me dire : mais la dynamique distributive ne diffère ici aucunement d'une institution à l'autre, car les deux institutions se gouvernent même dans ce cas par l'échange avec autrui ! Certes. L'indexe hétérogène réfère ici à la subjectivation inter-institutionnelle. Les « *barista, barista, antifascista !* »²³⁶ ne récoltent pas de baies de café pour boire leur café et les « *¿La toma del poder? No, apenas algo más difícil: un mundo nuevo* » ne peuvent que très difficilement donner 10'000€ « solidaires » à leurs camarades kurdes.²³⁷ Mais cet indexe hétérogène est encore une fois le tremplin qui permet d'en arriver au prochain chapitre. Et celui-ci répond à la question des dynamiques distributives.

²³⁵ C'est-à-dire les indexes zapatistes et anarchosyndicalistes peuvent être modifiés séparément sans que l'indexe hétérogène soit modifié.

²³⁶ « Barista, Barista Antifascista! (Bohne) – T-Shirt », Black Mosquito, consulté le 2 octobre 2021, <https://black-mosquito.org/de/barista-barista-antifascista-bohne-t-shirt.html>.

²³⁷ « Medizinische Hilfe und Kriegsverbrechen in Rojava », Café Libertad Kollektiv.

D. Comme ci ou comme ça : transférer du rapport à soi

Maintenons la référence à Yachil Xojbal Chu'lchan et au Café Libertad Kollektiv pour aborder le quatrième instrument distributif : le transfert de rapport à soi ou, comme synonyme, le transfert d'échange. Aujourd'hui, le Café Libertad Kollektiv ne vend pas seulement du café. Il vend aussi des pâtes, des tomates, des haricots et du pesto d'une coopérative italienne, de huile d'olive résistant espagnol ou encore du cacao bolivien et du maté brésilien.²³⁸ Ces servi·ces sont actuellement et pour la distribution entre les deux institutions même trop chers pour les membres de Yachil. Iels peuvent donc réclamer – au lieu de ou complémentairement aux mesures ci-dessus – de servir le Kollektiv en échange contre ces servi·ces autres que leur café. Et à l'inverse, le Kollektiv peut revendiquer d'aller servir Yachil en échange contre du café. Plus précisément, d'aller se faire servir en tant que Kollektiv en échange contre ses propres servi, et d'aller se faire servir en tant que Yachil en échange contre le servi·ce de soi.

Le principe de cette technique est simple. Pourtant, sa mise en place peut rencontrer au moins sept enjeux : deux qui se trouvent dans le but distributif du transfert d'échange et cinq dans l'échange transféré lui-même, c'est-à-dire dans le servi·ce transféré.

Le premier enjeu est celui de la rémunération du servi·ce transféré : correspond-elle à la rémunération habituelle des deux sois ? Ou est-elle plus élevée pour les zapatistes qui servent le Café Libertad en tant que Café Libertad que pour les autres qui y servent ; et plus basse pour les hambourgeois·es qui servent Yachil en tant que Yachil que pour les autres ? Ou juste plus haute pour les zapatistes qui travaillent pour le Café Libertad que pour les autres chez elleux, et plus basse pour les hambourgeois·es au Chiapas que pour les autres hambourgeois·es ? C'est-à-dire, fait-on valoir une égale rémunération du servi·ce de tou·tes les membres d'une institution ou rémunère-t-on particulièrement bien le travail transféré des trop pauvres et particulièrement mal celui des trop riches ? Il serait vain de débattre ici ces questions déjà amplement discutées par la philosophie normative. Notons néanmoins qu'elles se posent d'une autre manière que dans le chapitre précédent. Comme les techniques monétaires qui portent uniquement sur le rapport de soi à soi du chapitre [4.B.II](#), le transfert d'échange ne suppose pas d'échange entre sois. On ne peut donc pas a priori se référer au prix de servi·ce qu'un soi échange avec l'autre.²³⁹ Pas d'échange, pas de comparaison, pas d'indexe commun

²³⁸ Section « Pasta & Co », Café Libertad Kollektiv.

²³⁹ Autrement dit, pas d'indexé et pour cela a priori pas d'indexe partagée.

: il n'est pas forcément possible de comparer les rémunérations des deux institutions par un taux de change. Comment on arrive-t-on donc au constat que quelqu'un est trop riche, et autrui trop pauvre ? Cette question est restée sans réponse au chapitre [4.B.II](#). Ce chapitre est juste parti du moment où les sois se voient comme trop riches. Mais je pense qu'on peut distinguer deux manières d'en arriver à parler de soi comme trop riche ou trop pauvre. Soit « je suis trop riche » ou « je suis trop pauvre » est seulement l'expression d'un affect. Dans ce cas, on ne peut pas dire en quoi je suis trop riche ou pauvre, on peut juste dire qu'on l'est. La production de cet affect est évidemment un enjeu tactique majeur, mais ce mémoire n'adresse pas cet enjeu-ci. Soit « je suis trop riche » ou « je suis trop pauvre » est l'indexation de soi-même par rapport à autrui. Et cette indexation n'est possible que s'il existe un indexe. Ce qui précisément n'est pas garanti si les sois ne se lient pas par l'échange les uns avec les autres.

Donc : cette deuxième manière de parler de soi comme trop riche ou pauvre suppose la possibilité de se comparer l'un·e à l'autre selon un certain indexe. Et s'il n'existe pas d'échanges entre l'un et l'autre, l'indexe le plus courant de nos jours – les monnaies nationales et ce qu'on calcule à partir d'elles – n'existe pas non plus. Si l'on veut donc pouvoir se dire trop riche ou trop pauvre même dans ce cas, il doit y avoir d'autres indexes. L'indexe hétérogène ci-dessus est une première possibilité. Il ne suppose pas d'échange entre les institutions mais, nous l'avons vu, l'établissement par les institutions de leur indexe à elles puis leur accord sur l'indexation relative de ces indexes mêmes.²⁴⁰ L'indexe hétérogène ainsi produit permet de comparer les rémunérations des deux institutions. Et à partir de là de dire si – selon cet indexe – une haute ou une basse rémunération dans une institution est trop haute ou trop basse par rapport à celle de l'autre.

L'indexe hétérogène peut aussi être établi de manière moins « statistisante ». Par exemple, des zapatistes peuvent avoir en tête qu'une semaine de servi·ce leur permet d'acheter autant de kilos de maïs par membre de Yachil. En comparant ceci avec la rémunération des membres du Kollektiv, iels peuvent estimer qu'elle permet aux anarchosyndicalistes d'acheter au moins trente fois plus de pâtes après une semaine de servi·ce. « C'est trop ! », peuvent-iels dire. Au lieu donc d'élaborer un indexe à partir d'un ensemble de servi·ces, on peut aussi faire correspondre une quantité de servi·ce dans une institution à la même quantité de servi·ce dans l'autre et voir ainsi comment la rémunération en termes d'*un*

²⁴⁰ Pour être précis, ce qui est l'indexe pour les sois devient dans ce cas l'indexé d'un autre indexe, et c'est cet autre indexe qu'il s'agit précisément d'établir. L'indexe n'est pas indexe par nature, mais parce qu'il indexe autre chose – et s'il est lui-même indexé, il n'est plus un indexe mais justement un indexé.

seul servi·ce par soi diffère. Cette option n'est pas celle de la valeur-travail, mais celle de la comparaison d'un couple d'indexe-indexé d'un soi à un même couple d'autrui. La différence avec l'indexe hétérogène est que la valeur relative des deux indexes, sans laquelle il ne peut fonctionner, est ici supposée être 1 : une semaine de servi·ce zapatiste correspond à une semaine de servi·ce anarchosyndicaliste. « Gagner plus », « moins », « autant » signifie donc autre chose selon cette comparaison que selon la comparaison de l'indexe hétérogène. Si par exemple le but est de « égaliser les rémunérations » zapatiste et hambourgeoise, ceci est à prendre en compte. Chaque « égalité », chaque « trop » et chaque « trop peu » est constaté à partir d'un indexe, moral, préalablement établi.

Le deuxième enjeu est celui du rapport du servi·ce transféré aux autres servi·ces des institutions en question : le servi·ce des zapatistes devenu·es anarchosyndicalistes s'ajoute-t-il à celui du Kollektiv ou en remplace-t-il une partie ? Et s'ajoute-t-il au servi·ce de la coopérative zapatiste ou en est-il déduit ? Les deux sois se font-ils transférer de l'échange ou le transfert est-il unidirectionnel ? Que peut-il se passer si le temps de servi·ce des deux institutions diminue ? Les multiples réponses qu'on peut donner à ces questions appellent le premier et dernier tableau de ce mémoire. Mon but n'est pas d'y représenter tout ce qui est possible, mais de faire ressortir les différents arguments distributifs que les combinaisons impliquent.²⁴¹

	Le soi trop riche ... se met à servir plus	...autant	...moins et pas de transfert d'échange
Le soi trop pauvre ... se met à servir plus	Les deux servissent un peu en tant qu'autrui, l'effet distributif doit venir de la productivité plus haute du servi·ce du soi plus riche	L'effet distributif vient du servi·ce supplémentaire du soi trop pauvre, la question productive est secondaire mais présente	Comme à gauche sauf que la question productive est absente, le transfert étant unidirectionnel
...autant	La différence de productivité est telle que le transfert d'échange du soi trop pauvre vers celui trop riche a un plus grand effet que le plus de servi·ce du soi trop riche en tant que soi trop	Le servi·ce transféré du trop pauvre vers le trop riche doit simplement être plus productif que celui du trop riche au trop pauvre	L'effet vient du servi·ce du trop pauvre en tant que trop riche, la question productive est absente

²⁴¹ Pour faciliter la compréhension, la rémunération est maintenant supposée correspondre au temps de service, même si ceci n'est évidemment qu'une option parmi celles possibles (voir paragraphe précédent).

	pauvre		
...moins et ne transfert pas d'échange	Comme ci-dessus sauf que le travail total de la subjectivation trop pauvre diminue plus que ce qui est transféré	Comme à gauche sauf que la différence de productivité peut être moins élevée	Comme ci-dessus

Tableau 1 *Les combinaisons du transfert de rapport à soi et les tactiques distributives associées, Zeno.*

En voulant atteindre le but distributif, on peut notamment tenir compte de deux éléments : celui de la réciprocité ou non du transfert et celui de l'ajout ou de la diminution de service qu'implique le transfert comparé au service du soi quand il n'y a pas de transfert. Autrement dit, surtout si le transfert est réciproque, quelques conditions doivent être réunies pour que le transfert soit effectivement une technique contre le trop de richesse et de pauvreté. Et pas une technique qui rend la·e trop riche encore plus riche et la·e trop pauvre encore plus pauvre.

* * *

Ces deux possibles enjeux du transfert dans son but distributif étant marqués, les enjeux de l'échange transféré lui-même sont encore en suspens. Regardons-en cinq – sa régularité, sa qualification, l'alternance des personnes qui l'effectuent, la distance des institutions et le service numérique.

Premièrement donc, la régularité du transfert. Prenons les problèmes distributifs que soulève le changement climatique. Ses effets sont quasiment absents à Hambourg, l'une des nombreuses villes allemandes au climat épouvantable mais non dangereux, peu importe le scénario climatique.²⁴² En revanche, les plantations de café au Chiapas sont exposées à des dangers autant d'intempéries que climatiques : « *the livelihoods of coffee dependent communities [à la Sierra Madre de Chiapas] and the role played by coffee agroforests in the conservation of biodiversity and ecosystem integrity are now under threat* »,²⁴³ et « *even half a de-*

²⁴² Hamburger Behörde für Umwelt, Klima, Energie und Agrarwirtschaft, « Klimawandel in Hamburg », consulté le 21 juillet 2021, <https://www.hamburg.de/klimawandel-in-hamburg/>.

²⁴³ La zone étudiée par cet article se trouve à quelques dizaines de kilomètres dans le Sud-Ouest de celles où se trouvent les coopératives zapatistes, je suppose que les affirmations y valent aussi. Götz Schroth et al., « Towards a Climate Change Adaptation Strategy for Coffee Communities and Ecosystems in the Sierra Madre de Chiapas, Mexico », *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change* 14, n° 7 (2009): 607, <https://doi.org/10.1007/s11027-009-9186-5>.

*gree at the wrong time can make a big difference in coffee yield, flavour, and aroma ».*²⁴⁴ On peut donc séparer aux moins deux types de problèmes distributifs dans ce domaine. D'une part, les hambourgeois·es sont favorisé·es relativement par le changement climatique sur le long-terme, d'autre part iels le sont parce que le danger d'intempéries et de maladies végétales ne les concerne quasiment pas. Si l'on veut affronter ces deux problèmes par un transfert d'échange, celui-ci peut également être soit occasionnel, soit régulier. Une sécheresse a détruit beaucoup de plantes qu'il faut maintenant remplacer laborieusement : du renforcement hambourgeois dans les champs peut être pertinent. La coopérative zapatiste a estimé que les plantations souffrent tellement du degré Celsius de plus que les pollueurs du Nord doivent sentir ces effets aussi : elle peut plaider pour des postes zapatistes fixes chez le Kollektiv, dont la rémunération peut revenir à Yachil dans son ensemble. Les durées des problèmes distributifs peuvent déterminer les durées des échanges transférés.

Deuxièmement, il y a toujours des savoir-faire qui conditionnent un servi·ce. Dans notre exemple, on peut supposer qu'ils diffèrent fortement d'un soi à l'autre – ce qui est pertinent de savoir sur les plantations de café ne l'est pas dans sa torréfaction mécanisée ou dans l'acquisition et la distribution d'autres produits. Ceci influe déjà des deux côtés le choix du servi·ce à transférer : le savoir-faire des individus transférés ne doit pas être indispensable pour le fonctionnement de leur institution – ceci ferait qu'elle cesse d'opérer à cause du transfert –, et l'apprentissage du savoir-faire de l'autre institution doit être suffisamment facile pour laisser du temps à l'effectuation du servi·ce. En d'autres termes, perdre le moins possible d'un côté, être prêt à servir le plus vite possible de l'autre. Quant à l'effet distributif de la technique, c'est un élément qui importe. Mais on peut y ajouter un autre élément, celui de la réputation.²⁴⁵ Celle-ci est également distribuée parmi les membres d'un soi, et sa distribution est souvent corrélée avec celle du savoir-faire. On peut donc voir un double enjeu : dans quelle mesure est-il facile d'apprendre tel ou tel servi·ce, et où veut-on placer le servi·ce transféré parmi les réputations de l'institution qui le reçoit ? Traduit vers notre exemple, veut-on faire nettoyer ou charger de la logistique les zapatistes qui viennent contribuer au Kollektiv ? Ce sont des tâches faciles à apprendre mais mal vues. Le Kollektiv en témoigne lui-même en disant que « *grundsätzlich sollen alle in jedem Bereich arbeiten, um einer Hierar-*

²⁴⁴ Corey Watts, « A Brewing Storm: The Climate Change Risks to Coffee » (The Climate Institute, 2016), 4, https://coffeegenome.faculty.ucdavis.edu/wp-content/uploads/sites/430/2017/01/ClimateChangeRiskstoCoffee_2016.pdf.

²⁴⁵ On peut sans doute dire : cette corrélation est historiquement contingente. Oui. Faut-il pour cela faire comme si elle n'existaient pas afin de la détruire ? Je préfère pour l'instant la considérer – car elle existe actuellement – au lieu de faire comme si elle n'existaient déjà plus.

*chisierung der Arbeit vorzubeugen. In der Realität klappt dies nicht immer ».*²⁴⁶ C'est un problème que ces transferts peuvent exacerer.

Le troisième enjeu de l'alternance se pose à partir des deux précédents. Avec un transfert d'échange régulier, une alternance des membres qui vont se gérer par l'échange en tant qu'autrui devient possible. Si une alternance a lieu, c'est moins elle-même que la réputation du transfert qui pose problème. Non plus donc réputation d'un service parmi les services d'un soi, mais réputation du transfert d'échange. Est-ce une honneur d'être transféré·e ou le transfert est-il au contraire une manière de se débarrasser des individus transférées, est-il un passage obligatoire pour tou·tes les jeunes de Yachil ou un hasard ? Autrement dit, le transfert est-il un jugement de réputation porté sur ceux transférés en tant qu'individus, contraignant pour une catégorie de membres ou aléatoire en général ? Chacune de ces options pose en retour l'enjeu de l'alternance différemment. Si la réputation du transfert est bonne, beaucoup d'alternances distribuent fortement la bonne réputation, si elle est mauvaise, la mauvaise réputation. Veut-on, afin de distribuer fortement la bonne ou la mauvaise réputation, altérer beaucoup ? Les zapatistes peuvent aussi laisser décider l'hasard à un rythme élevé, mais le transfert aléatoire peut tout de même être vu comme un fardeau. Dès lors, on peut articuler cet enjeu de l'alternance à celui du savoir-faire : les hambourgeois·es, ne voulant pas seulement faire nettoyer des zapatistes parmi eux, peuvent préférer de passer quelques journées à enseigner comment planifier les commandes chez leurs fournisseur·euses espagnol·es. Dans ce cas, il peut y avoir un conflit entre les positions respectives, car beaucoup d'alternances rendent plus difficile l'acquisition du savoir-faire nécessaire ; et une longue durée du transfert fait que la déshonneur arbitraire se concentre sur peu de zapatistes. Les cinq enjeux présents, bien que distincts, peuvent s'entremêler et entrer en tension.

Quatrième enjeu : la distance. Si les trois premiers peuvent se poser quand les sois se gouvernent par l'échange avec eux-mêmes, la distance fait entrer en jeu l'autre subjectivation. Car dans l'exemple, le transfert, maintenant au sens de la traversée de l'Atlantique, suppose du gestion par l'échange entre sois. L'achat de billets de bus, d'avion voir de bateaux peut être réorganisé en des traversées participatives de l'océan,²⁴⁷ mais il est plus probable que ces traversées restent marginales. Plus de distance entre les institutions signifie actuellement plus de la deuxième subjectivation pour que la distribution puisse être changée selon la

²⁴⁶ Section « Wie wir arbeiten », Café Libertad Kollektiv.

²⁴⁷ Voir Enlace Zapatista, « El Desembarco », consulté le 22 juillet 2021, <http://enlacezapatista.ezln.org.mx/2021/06/23/el-desembarco/>.

première subjectivation. Un vrai problème de collision de subjectivations et donc abstrait et concret, du moins pour une bonne part de nos contemporain·es : Daniel Jaffee, dans son étude de deux villages au Oaxaca mexicain, constate que 96 pourcent des familles étudiées se nourrissent à au moins 25 pourcent de leurs propres produits, 65 pourcent d'entre elles en mangent plus qu'une fois sur deux.²⁴⁸ On peut comprendre ceci comme du gestion par l'échange avec soi-même – la famille surtout, mais aussi le village, parfois la coopérative. Si ceci leur permet de se nourrir, surtout quand le prix du café baisse encore,²⁴⁹ ces servi·ces, ces échanges, ne leur permettent pas de payer des billets pour aller à Hambourg. Si Yachil veut de plus rémunérer son servi·ce transféré en les autres produits du Kollektiv et rémunérer le servi·ce transféré hambourgeois en du café – donc un échange de soi à soi –, ni l'une ni l'autre des deux institutions gagne quelque chose en une monnaie nationale. Ce qui, bien sûr, rend impossible de payer le voyage d'une institution à l'autre. En d'autres termes, moins il y a de l'autogestion par l'échange, plus facile il est de payer le transfert qui conditionne la rémunération intra-institutionnelle du servi·ce transféré. Et plus il y a du gouvernement intra-institutionnel, plus la distance peut devenir un obstacle. Encore autrement dit, la « mondialisation du commerce » rend l'autogestion par l'échange avec soi-même plus difficile, surtout quand ce soi a aussi peu de membres que Yachil et le Kollektiv. Elle rend cet autogouvernement plus difficile autant qu'elle rend des changements distributifs selon cette dynamique plus difficiles.

Qui dit distance de nos jours dit aussi à distance, en ligne : l'échange ne peut-il pas aussi être transféré de cette manière ? Deux questions parallèles se posent ici, celle du servi·ce numérique et celle de sa rémunération, du servi·ce numérique. Dans l'exemple présent, le servi·ce numérique est facilement envisageable. Des individus de la coopérative zapatiste peuvent par exemple, maintenant en tant que membres du Kollektiv, gérer son site web, organiser le servi·ce du Kollektiv, faire de la comptabilité. S'il est possible de ce faire, bien sûr – on doit pouvoir compter sur une connexion internet stable et des appareils fonctionnels des deux côtés, une numérisation suffisamment systématique par les hambourgeois·es pour que les informations soient intelligibles à l'autre bout du câble et un traitement assez fiable au Chiapas pour que les processus à Hambourg fonctionnent. Ce servi·ce peut différer peu de ce que font actuellement certain·es serviteur·ses numériques, « *writing essays, doing 'lead generation', designing presentations, building websites, working as personal assistants, and car-*

²⁴⁸ Jaffee, *Brewing Justice: Fair Trade Coffee, Sustainability, and Survival*, 177.

²⁴⁹ Jaffee, 177-78.

rying out all manner of other jobs ».²⁵⁰ Sauf qu'ici, le service n'est pas médié par une plate-forme mais est proprement le service de et pour autrui, il est plus stable et a d'autres fins distributives. Alors que les *gigs* permettent actuellement auxdits clients de baisser leurs coûts en gouvernant autrui par l'échange, la rémunération ici peut augmenter les coûts pour le Kollektiv. Si cette rémunération se fait en les services du Kollektiv, à savoir de la nourriture, elle est pourtant bien plus difficilement numérisable que les dollars que reçoivent les serveur·ses numériques actuel·les.²⁵¹ La question de la distance réapparaît ainsi – elle concerne maintenant le transfert des services, mais plus celui du service. Cette question de la distance peut aussi être complètement absente si la rémunération est numérique. Le Café Libertad n'en offre pas, mais on peut penser à un pacte distributif entre la coopérative zapatiste et la version autogouvernante de Mastodon ([2.A.VIII](#)). La contribution zapatiste à Mastodon peut dans ce cas être rémunérée par un accès favorisé à la plateforme même. Autrement dit : ce que les institutions servent influence les modalités voir la possibilité même d'un transfert d'échange.

Il est devenu clair que nous faisons face à une arme à multiples tranchants.²⁵² Par principe, il y a un transfert de membres d'un soi à autrui qui du coup se gouvernent par l'échange en tant que cet autrui. Mais la rémunération de ce service peut consister en le service d'autrui – dans ce cas, l'échange du transfert est du gestion par l'échange entre sois – ou en son propre service – l'échange du transfert est dans ce cas de l'autogouvernement. Je me suis de nouveau focalisé sur la deuxième voie car la première nous est plus intuitive et peut facilement être pensée avec ce qui précède. Un exemple : les zapatistes servant dans le Kollektiv peuvent se rémunérer non en leur service mais en euros. Si la rémunération des zapatistes correspond à celle des anarchosyndicalistes, elle est au moins vingt fois supérieure à celle que se verse la coopérative zapatiste aujourd'hui.²⁵³ Ainsi, un pacte fédéral peut impliquer non seulement un transfert d'échange bidirectionnel – Kollektiv vers Yachil, Yachil vers Kollektiv –, mais aussi inclure les deux subjectivations : le service du Kollektiv au Chiapas peut être rémunéré en grains de café et celui de Yachil à Hambourg en euros. Entremêlement des subjectivations.

²⁵⁰ Jamie Woodcock et Mark Graham, *The Gig Economy* (Cambridge: Polity Press, 2019), 99.

²⁵¹ Bien entendu et encore une fois, ce n'est pas un jugement négatif sur le paiement en argent, ce dernier ne correspond simplement pas à la technique intra-institutionnelle du transfert du travail.

²⁵² Expression bien plus élégante en allemand (*vielschneidiges Schwert*) mais qui me semble toujours meilleure que sa version réduite au double.

²⁵³ Si on veut vraiment suivre l'indexe de PPP de l'OCDE et d'Eurostat ; voir le chapitre précédent.

On peut non seulement entremêler par le transfert les deux subjectivations en tant que deux sois qui peuvent avoir un rapport à soi différent – Yachil et le Kollektiv. Le transfert d'échange peut aussi modifier la distribution entre les rapports à soi d'un même sujet. On peut voir en les paysan·nes de Yachil des sujets qui se gouvernent un peu par l'échange avec soi-même et un peu par l'échange entre sois. Qui se font produire un peu de café et d'autres aliments pour soi et du café qui peut être échangé avec autrui contre un autre servi·ce. Maintenant, Yachil peut se voir comme trop riche en le servi·ce destiné à l'échange avec autrui – le café – et comme trop pauvre en les servi·ces pour soi – les autres aliments ou servi·ces présents chez elleux et décider de distribuer autrement son activité. Décider de s'autogérer plus par l'échange avec soi-même et de gérer moins par l'échange entre sois. Il est probable que cette décision a été prise, soit prise par Yachil, peut être pour d'autres motivations que celle de la morale des excès. Par exemple, comme l'écrit toujours Jaffee pour les paysan·nes non loin de Yachil : « *two-thirds of conventional producer families are planting more milpa [i.e. “subsistence food plots”] now than when coffee prices were high [...]. The price of coffee is indeed a predictor of the size of the milpa* ».²⁵⁴ Dans ce cas donc non pas transférer du rapport à soi pour modifier la distribution entre les deux manières de gérer, mais pour augmenter la richesse combinée des deux. Une autre possibilité, qui montre pourtant bien que les deux options ont des dynamiques distributives différentes.

²⁵⁴ Jaffee, *Brewing Justice: Fair Trade Coffee, Sustainability, and Survival*, 177.

E. ... et transférer du savoir-pouvoir

Nous avons parcouru le transfert de rapport à soi en croisant le thème du savoir – pourquoi donc ajouter un chapitre qui consiste en les deux mêmes éléments ? Pour une distinction de deux types de savoirs qui peut importer dans ce contexte. Dans le chapitre précédent, le savoir enseigné aux sujets transférés n'a été pertinent que chez celle. ui qui enseignait. Que d'apprendre, en tant que zapatiste transféré·e, la conduite de camionnette sur les routes allemandes ne sert qu'à cela, conduire en Allemagne. De retour au Mexique, c'est l'autre savoir-conduire qui importe de nouveau et celui allemand n'importe plus. En revanche, l'objectif de cette deuxième technique de transfert est précisément l'apprentissage d'un savoir qui reste pertinent une fois que le transfert est terminé. La question distributive se pose donc autrement. Alors qu'elle a consisté dans le chapitre dernier uniquement en l'effet de la rémunération du service transféré sur le trop d'une institution et le trop peu de richesse de l'autre, ce chapitre y ajoute les effets de l'apprentissage sur les institutions suite au transfert. Le Café Libertad Kollektiv peut par exemple introduire la délégation zapatiste au goût hambourgeois du café et à leur méthode de torréfaction. En tant que rémunération du service transféré de Yachil, il peut ensuite envoyer quelques-uns de ses torréfacteurs au Chiapas. Dès lors, Yachil peut exporter en Allemagne non plus du café vert, mais du café torréfié et acquérir ainsi des services qui restent aujourd'hui en Allemagne.²⁵⁵ Le transfert de savoirs est ce qui se passe aujourd'hui souvent sous la forme d'espionnage. Seul, si Klaus Søilen écrit que « *on a global scale economic and industrial espionage can be seen as a form of involuntarily sharing that has a series of positive results for economic development* »,²⁵⁶ ce chapitre porte sur sa forme volontaire.²⁵⁷

J'étais cette technique de nouveau à travers trois situations possibles mais pas entièrement actuelles dont chacune met en jeu un autre type de savoir : mécanique,²⁵⁸ tactique et savant.

²⁵⁵ Oui, celui-ci perdrait du goût en traversant l'Atlantique. Mais j'espère que qu'on peut tout de même négliger ceci soit parce que les palais allemands ne le remarqueraient pas (l'option sur laquelle je parie), soit parce que l'argumentation prime sur ce détail.

²⁵⁶ Klaus Solberg Søilen, « Economic and industrial espionage at the start of the 21st century–Status quaestionis », *Journal of Intelligence Studies in Business* 6, n° 3 (2016): 51.

²⁵⁷ Volontaire pas au sens de l'accord de deux libres volontés bien sûr, simplement au sens de deux sois qui arrivent d'une certaine manière à s'engager dans un tel transfert.

²⁵⁸ J'emploie ce terme et non « technique » pour éviter de créer une confusion avec « les techniques » telles que je l'ai employé jusqu'ici.

Nous avons déjà rencontré plusieurs fois le possible réseau Mondragon (pour la première fois dans le [chap. 2.A.VI.](#)). Prenons-en deux autres coopératives membres, Etorki et Egurko. Etorki produit du bois.²⁵⁹ Egurko transforme du bois avec des machines produites par elle-même, entre autres en des structures de bois et des maisons préfabriquées.²⁶⁰ Comme la majorité des membres de Mondragon, ces deux coopératives se trouvent dans le pays basque. Alors, pensons un rapport qu’elles peuvent établir avec un village un peu particulier qui se trouve de l’autre côté de l’Espagne, en Andalousie : Marinaleda. A la conjonction de l’augmentation du chômage notamment rural et de la fin de la dictature franquiste en 1977, des habitant·es de ce village ont formé en 1979 la Candidatura Unitaria de Trabajadores et sont par là arrivé·es à la mairie.²⁶¹ Où iels sont toujours – le maire Juan Manuel Sánchez Gordillo occupe son poste avec persévérance.²⁶² Et un des autres éléments qui persévère est qu’une bonne part des habitant·es, le maire inclus, définissent leur non-capitalisme centralement par la maximisation de l’emploi dans le village. « *La intencionalidad principal de El Humoso:²⁶³ dar trabajo al mayor número de personas. Es por ello que, por ejemplo, se decide cultivar con un producto que requiera mayor mano de obra aunque su venta no sea la más beneficiosa: el producto hortícola* ».²⁶⁴ Les servi·ces du réseau de coopératives El Humoso sont donc agricoles, en partie consommés par les habitant·es et majoritairement vendues à d’autres institutions.²⁶⁵ A côté de ceci, notons un autre but que s’est donné et se donne encore l’assemblée de Marinaleda, l’autoconstruction de logements abordables.

« Il progetto di auto-costruzione ha permesso di edificare più di 300 abitazioni nel corso degl’ultimi 25 anni, che rappresentano circa il 30% di tutte le abitazioni familiari presenti a Marinaleda, inoltre altre 200 sono in progetto di essere costruite per dare ai giovani l’opportunità di disporre di una casa a ad un prezzo equo. [...] Ma a Marinaleda gli auto-costruttori sostengono solo il costo relativo al lavoro volontario e parte del costo del fi-

²⁵⁹ Etorki, « Madera para Embalajes », consulté le 27 juillet 2021, <https://www.etorki.com/productos/>.

²⁶⁰ C'est ce qu'indique cette page, je ne suis pourtant pas sûr si ces informations sont encore actuelles. Cette page le suggère pour le moins. GuíasGTP, « Ficha de Egurko - Guía de la Industria de la Madera », consulté le 27 juillet 2021, <http://www.guiasgtp.com/madera/empresa/egurko-s-coop-mondragon-corporacion-cf44292.html>.

²⁶¹ Sílvia Mateo i Puente, « Marinaleda: una aproximación a su antropología económica y política » (Universitat de Barcelona, 2011), 75.

²⁶² Félix Talego Vázquez, « Cultura del trabajo jornalera, discurso político y liderazgo: El caso del poder popular de Marinaleda », *Revista de antropología social* 4 (1995): 131-54.

²⁶³ El Humoso est la cooperative faîtière du village dont le nom officiel est *Marinaleda SCA*.

²⁶⁴ Mateo i Puente, « Marinaleda », 85.

²⁶⁵ Mateo i Puente, 98.

*nanziamento della giunta, in pratica pagano le abitazioni circa il 20% del prezzo di mercato ».*²⁶⁶

Ces logements deviennent donc abordables en combinant le service de leurs futurs habitant·es avec celui de l'état andalou et d'autres institutions de construction.²⁶⁷ Ces dernières sont impliquées car « *i lavoratori volontari non sono professionisti e non detengono le competenze necessarie* ».²⁶⁸ Dans les deux cas de la coopérative et de la construction de logements, les deux subjectivations coexistent : tantôt le gouvernement passe par la rémunération en les services du service, tantôt par de l'argent qui donne accès aux services d'autres institutions.

Maintenant, des *marileñxs* peuvent dire à Mondragon : vous êtes trop riches ! Ce ne serait pas la première fois que des andalou·es disent ceci au Nord espagnol.²⁶⁹ Et Mondragon peut répondre : oui, et vous êtes trop pauvres ! Un transfert de savoirs qui rapporte Marinaleda à Etorki et Egurko peut ainsi commencer. En fonction de l'avancée des projets de construction à Marinalena, des habitant·es peuvent rejoindre les coopératives basques à la fois pour y fabriquer des parts de maison et pour apprendre à ce faire. Se faire fabriquer en échange contre le fabriqué, ceci correspond à la dernière technique du transfert de rapport à soi. La rémunération du travail *marileño* dans les coopératives basques peut se faire en les parts de maison, intra-institutionnellement, ou en argent. La différence avec le chapitre dernier est que l'apprentissage du savoir-faire mécanique du service de parts de maison garde maintenant toute sa pertinence une fois que les marileñxs sont rentré·es chez eux et que ce projet de construction spécifique est accompli. Leur nouveau savoir-faire peut permettre d'établir une coopérative *marileña* qui construit des maisons. Soit au village même, par les villageois·es et pour les villageois·es et donc en se gouvernant par l'échange avec soi, soit en gouvernant par l'échange entre sois et en augmentant ainsi les revenus en euros de El Humoso. Cette coopérative peut ainsi autant contrer ses ennemis que poursuivre son propre but. Contrer ses ennemis : couper les liens avec les entreprises à but lucratif qui sont aujourd'hui

²⁶⁶ Claudio Di Benedetto, « L'innovazione sociale: caso di studio Marinaleda » (Politecnico di Milano, 2011), 81.

²⁶⁷ Di Benedetto, 79.

²⁶⁸ Di Benedetto, 76.

²⁶⁹ Je dis ceci parce que c'est évident pour quelqu'un·e qui suit un peu les débats espagnols, mais voici pour un·e passionné·e des références : Antonio Parejo Barranco, « La industrialización de las regiones españolas durante la primera y la segunda revolución tecnológica. Andalucía, Cataluña, País Vasco (1830-1975) », *Revista de Historia Económica - Journal of Iberian and Latin American Economic History* 22, n° 3 (2004): 669-705.

impliquées dans les constructions *marileñas*.²⁷⁰ Poursuivre son but : donner du travail au plus de personnes possibles dans le village. En même temps, Mondragon diminue sa richesse relative d'abord par la rémunération du service transféré,²⁷¹ et ensuite et surtout par l'improbabilité future de vendre des maisons à Marinaleda et par la probabilité qu'une nouvelle constructrice de maisons s'établisse en Andalousie – c'est l'autre face de l'effet distributif du transfert de savoirs.

Le possible transfert Marinaleña-Mondragón est à la fois un transfert d'échange et de savoir. Mais le savoir peut aussi être transféré indépendamment de servi·ces. Pour explorer ce scénario et avec ceci le savoir tactique, prenons deux nouvelles institutions, le Dutch Art Institute (dai) et la coopérative Red Root Artists basée à Manila. Le dai se présente comme

« a left-leaning program with a feminist, intersectional, anti-capitalist and decolonial orientation » déterminé *« to embrace the intellectual and material transgressions that are needed to first understand, and then break with the tyranny of “the market” and the limiting, exclusive, oppressive and violent patriarchal, hetero-normative and eurocentric tendencies in the dominant cultural and economic ideologies »*.²⁷²

Pour ce faire, l'institut organise un master en beaux-arts et design qui réciproquement permet aux étudiant·es *« a thoughtful integration of state-of-the-art research »* et aux tuteur·ices de se confronter à la valorisation estudiantine de *« their artistic and/or theoretical research »*.²⁷³ Le dai fait partie de la deuxième subjectivation, car le master oppose fondamentalement les contribuables néerlandais·es – taxes – et les étudiant·es – frais de scolarité – qui paient, aux tuteur·ices et administrateur·ices qui sont payé·es.²⁷⁴ Et les activités de master mêmes correspondent à celles de l'école publique ([chap. 2.B.IV](#)).

Red Root se présente autrement : *« Red Root is the FIRST Artists’ Cooperative in the Philippines. Our cooperative offers diverse fields of expertise in innovative design, audio-visual communication and marketing strategy development »*.²⁷⁵ Le portefeuille de Red Root

²⁷⁰ Di Benedetto, « L’innovazione sociale: caso di studio Marinaleda », 79.

²⁷¹ Il se posent ici les questions auxquelles répond le tableau du chapitre dernier.

²⁷² Dutch Art Institute, « Manifesto », consulté le 28 juillet 2021, <http://dutchartinstitute.eu/program/about>.

²⁷³ Dutch Art Institute, « Syllabus 2020-2021 », consulté le 28 juillet 2021, <http://dutchartinstitute.eu/page/15327/syllabus-2020-2021>.

²⁷⁴ Dutch Art Institute, « Finance », consulté le 28 juillet 2021, <http://dutchartinstitute.eu/practical/finance>.

²⁷⁵ Red Root Artists Cooperative, « Company Profile », consulté le 28 juillet 2021, <https://redroot.coop/about.html>.

comprend des « *Videos, Advertising & IEC Campaigns, Print Design, Website & Software Development [and] Augmented Reality* » et l'écrasante majorité de ses services est destinée à d'autres institutions philippines.²⁷⁶ A partir de ces informations limitées, on peut également attribuer Red Root à la subjectivation inter-institutionnelle.

Là aussi, le dai peut dire à Red Root : « vous êtes trop pauvres ! » ; et Red Root peut répondre : « et vous êtes trop riches ! » Seulement, trop riche en quoi ? Cette fois-ci non pas en des savoir-faire artistiques propres – peinture, couleurs, programmation – mais en les tactiques qui permettent de recevoir du service dans les cercles artistiques de l'Europe contemporaine. Du savoir tactique donc qui facilite à Red Root de prendre pied dans ces cercles aussi, avec des buts artistiques et/ou de réception de service. Et possiblement l'inverse : du savoir tactique qui facilite l'installation du dai aux Philippines. Au centre de ce transfert peuvent se trouver tous les jeux discursifs, mimiques, gestuels, de vêtements ; les informations sur les personnes clés de certains jurys et leurs manières de sélectionner, sur des fondations d'art et des galeries mal connues mais riches ; les manières de remplir l'œuvre même d'éléments qui plaisent à telle fondation, à tel magazine, à tel·le bloggeur·euse, à tel·le collectionneur·euse. Ce sont donc des savoirs qui peuvent permettre de recevoir plus d'argent, mais aussi d'accéder gratuitement à du service pour lesquels autrui paye – des résidences et squats d'artiste, des invitations à des dîners ou encore des charges de critique à des biennales.

Contrairement à l'exemple précédent, la technique du transfert de savoir n'est pas elle-même un échange. Elle est un enseignement. Mais du point de vue du dai et de Red Root, l'apprentissage de cet enseignement fait partie d'un échange : le dai peut se faire apprendre les tactiques de Red Root en échange de revenus futurs en Asie du Sud-Est tout comme Red Root peut se faire apprendre les tactiques du dai en échange de revenus futurs en Europe. Dans ce cas, on compte sur les effets distributifs non pas exactement de l'enseignement mais du gestion par l'échange entre sois dont fait partie l'enseignement. Contre le trop de pauvreté et de richesse en incitant le dai et Red Root²⁷⁷ à gérer plus par l'échange entre sois, c'est une formulation possible de cette technique.

²⁷⁶ Red Root Artists Cooperative, « Products & Services », consulté le 28 juillet 2021, <https://redroot.coop/portfolio.html>.

²⁷⁷ Ou seulement Red Root.

Mais elle peut aussi être rapportée à l'autogestion par l'échange entre sois. Des membres de Red Root peuvent rejoindre le dai²⁷⁸ et se faire apprendre des tactiques en tant que et avec les autres membres du dai. Servi·ce commun donc. Mais cette fois par exemple en échange d'une représentation par le dai des pratiques tactiques en milieu artistique mêmes. Et cette représentation peut à son tour annuler le trop de pauvreté artistique du dai par rapport au trop de richesse de Red Root. Même si le transfert de savoir n'est pas un échange, il peut inciter à se gérer par l'échange avec soi-même tout comme il peut inciter à gérer par l'échange avec autrui.

Passons au dernier point, celui du savoir savant et plus précisément du savoir philosophique. Si centralisé et hiérarchisé qu'il est dans le milieu académique français actuel, certain·es voient en ceci les bonnes conditions pour des débats fructueux entre collègues sublimes et une orientation claire pour les jeunes. D'autres n'y voient généralement²⁷⁹ que des enjeux de tactique entre les penseur·euses, les laboratoires, les courants, les générations. Peut-être. On peut aussi dire : « ENS, P1, CNRS, vous en avez trop ! Et Créteil, Marne-la-Vallée, vous en avec trop peu ! » Mais ceci sans dégager de cette injonction morale une seule technique, qui, comme on dit, s'impose. Sans présenter ce problème comme au fond un problème distributif, par exemple comme un problème de réallocation de l'argent étatique. Sinon en le présentant comme une *question de style* : choisissons-nous de distribuer autrement avec un style, et si oui, avec quel style ? Choisissons-nous de nous gérer par l'échange avec nous en distribuant autrement de cette manière ; choisissons-nous de gérer par l'échange entre sois et de distribuer autrement de cette autre manière ; choisissons-nous de ne pas avoir de style, pas de rapport à nous-mêmes quand nous distribuons autrement ?

Il est possible de transférer des professeur·es des sois trop riches aux sois trop pauvres en échange de rien et de ne voir en ceci rien d'autre que le changement de rapports de force.²⁸⁰ Il est possible aussi que des membres des sois trop riches sont transféré·es pour un certain temps vers les sois trop pauvres et réciproquement et qu'à partir de là, tou·tes se font enseigner au nouveau lieu en échange d'enseignements dispensés par soi-même. Et il est encore possible de transférer des professeur·es trop pauvres vers les universités trop riches et en

²⁷⁸ Pour rendre plus facile la lecture je dis « le dai » même si j'y vois deux subjectivations, tuteur·ice/étudiant·es.

²⁷⁹ C'est-à-dire indépendamment de cette distribution particulière.

²⁸⁰ Le « et » pour dire qu'absence d'échange ne signifie pas automatiquement, me semble-t-il, absence de subjectivation.

échange de cela transférer des professeur·es trop riches vers les universités trop pauvres de sorte que tou·tes ces professeur·es s'y font enseigner en étant encore trop pauvre ou trop riche – et ceci jusqu'à ce que ce transfert cesse et avec lui, à travers ce style spécifique, ce trop de richesse et ce trop de pauvreté. Jusqu'à ce que quelqu'un·e de trop riche et quelqu'un·e de trop pauvre apparaisse de nouveau. Et que, possiblement, ceci soit compris non pas comme un problème de distribution mais comme un problème de style.

4. Que peut être l'économie ?

Nous portons tou·tes un peu le nom « économie », souvent accompagné d'un nom de famille en forme d'adjectif. Ce sujet va tantôt mal, tantôt bien, il tourne en tout cas et quand il ne tourne pas il est en crise, il est parfois rouge et parfois noir. Il peut même être nul et ceci signifie qu'il va bien !

A part ça, l'économie est surtout ce à quoi réfèrent un bon nombre de techniques gouvernementales, employées par un bon nombre de gouvernant·es : certains ministères, certaines banques nationales et privées, certaines entreprises de consulting, certaines fondations, certaines sciences sociales comme la démographie, l'économie, la statistique ou la sociologie, certains médias. Ces techniques gouvernementales sont aussi modifiables que les institutions qui les emploient, il n'y a pas de doute. Les entreprises de consulting peuvent être évincées par des parlements et des votations populaires ; les économistes remplacé·es par n'importe qui ; les mesures d'austérité et investissements dans les secteurs des énergies fossiles, de la viande et de l'armement par de la marginalisation de ces secteurs et des incitations pour des secteurs qui émettent moins d'émissions ; la richesse taxée et la pauvreté subventionnée. Et cetera. C'est ce changement de l'économie qui est aujourd'hui très souvent voulu. Par qui ? Peut-être particulièrement des gens qui se voient peut-être gouverner ou conseiller le gouvernement de l'économie eux-mêmes, à un moment donné.

L'économie peut changer autrement aussi. Pourquoi pas d'abord la diviser au moins en quatre ?

D'abord, l'économie comme tactique distributive. Par exemple, faire disparaître un enjeu distributif en parlant comme l'élément des lois de l'économie ou d'un certain ordre de l'économie particulier. C'est autant ce que ceux qui défendent une certaine économie que ce que ceux qui combattent une certaine économie font. Tout comme on peut défendre ou combattre une certaine distribution-pouvoir en la présentant comme le libre jeu des marchés, de la concurrence libre et non faussée. Ou encore, l'économie comme étant le savoir que certain·es n'ont pas, dont la voix peut par conséquent être ignorée. Ne pas connaître l'économie : mieux vaut-il se taire. C'est une tactique bien utile si on veut modifier la distribution-pouvoir. Si par exemple un parti défend une économie entrepreneuriale ou une économie démocratique, ceci peut être pensé comme ayant des buts distributifs justement pas au niveau de « l'économie », mais par exemple au niveau des ressources du parti : gagner des élections, c'est avoir plus d'argent pendant les prochaines années. Parler de la rénovation de

l'économie, ça peut payer. Porter le nom de *New Economics Foundation*,²⁸¹ ça peut être une tactique pour augmenter son financement. Au même titre que les tactiques distributives juridiques qu'analyse Katharina Pistor dans *The Code of Capital*, l'économie, la liberté des marchés peuvent être des tactiques distributives discursives.

Ensuite, l'économie résulte d'efforts de présenter l'actualité comme étant celle d'un sujet qu'on peut connaître. D'efforts de type statistique, par exemple : le *System of National Accounts*, élaboré conjointement par la Commission européenne, le Fond monétaire international, l'OCDE, les Nations unies et la Banque mondiale.²⁸² Créer un sujet – municipal, régional, national, continental, mondial – qu'on peut connaître parfaitement à travers une certaine méthodologie.²⁸³ Nous sommes tou·tes l'économie, et l'économie, c'est autant de production, autant de consommation, autant d'importations, d'exportations, autant de tel secteur et de tel autre secteur. La liste est longue, mais dans sa totalité, elle constitue l'économie. Définir conjointement le sujet et à partir de là, faire de diagnostic de son état d'être. À ce niveau, l'économie est identique au *Human Development Index*, au *Doughnut* de Kate Raworth²⁸⁴ ou encore au *Genuine Progress Indicator*. Ce qui permet de savoir comment va l'économie.

Puis, l'économie est le soi-même qui se gère par l'échange avec soi-même. De la baguette de la France et pour la France, du nucléaire de la France pour la France.²⁸⁵ C'est une lecture possible du *Made in xy* : on se fait servir en tant que français·e en échange de servi·ce de l'économie française. Et à l'inverse, on se fait acheter du *Made in France* en contribuant ainsi à l'économie française. A l'économie française et pas à celle allemande, ni états-unienne. C'est bien du servi·ce de l'économie française et pour l'économie française. Cette économie peut être protégée, soit pour *Make America Great Again*, soit pour se développer, soit pour devenir socialiste. On protège par là ceux qui se font servir en tant que soi-même en échange de servi·ce de soi-même, on protège ce rapport à soi. L'échange avec autrui est dangereux, en tout cas pas nécessaire.

²⁸¹ « Together We Can Change the Rules », New Economics Foundation, consulté le 7 octobre 2021, <https://neweconomics.org/>.

²⁸² United Nations et al., éd., *System of National Accounts 2008* (New York: United Nations, 2009).

²⁸³ Voir par exemple : Timothy Mitchell, *Rule of experts: Egypt, techno-politics, modernity* (Univ of California Press, 2002).

²⁸⁴ Kate Raworth, *Doughnut economics: seven ways to think like a 21st-century economist* (Chelsea: Chelsea Green Publishing, 2017).

²⁸⁵ Gabrielle Hecht, *The Radiance of France: Nuclear Power and National Identity after World War II* (Cambridge/London: Massachusetts Institute of Technology, 2009).

L'économie est aussi ce qui gère soi-même et autrui par l'échange « international ». On se fait produire du *Made in Germany* en échange de *Made in USA*, *Made in France*, et cetera. C'est l'autre lecture possible du *Made in xy*. Ces échanges « internationaux » ne sont pas du pillage. Ils ne sont pas non plus une guerre commerciale : il s'agit de distribuer par l'échange même, et pas par la victoire ni la défaite dans la guerre des échanges. *Trade Wars are Class Wars*, disent Matthew Klein and Michael Pettis. Non, non pas guerres mais styles, non pas échange *entre* sujets mais gestion par l'échange *des* sujets. Le style peut viser à rendre l'économie allemande plus prospère, mais ceci toujours par l'échange avec les autres économies. On se fait servir du *Made in Germany* en échange de service d'autrui. La fameuse « économie allemande » comme « *Exportwirtschaft* » et comme étant du « *export-led growth* », ne peut-elle pas être vue aussi, c'est-à-dire à côté de la distribution-pouvoir,²⁸⁶ comme un rapport à soi ? Qui se donne une identité dans son service à autrui, « exporté » et échangé contre le service d'autrui, en vue du bien de l'économie allemande, de soi-même ?

L'économie peut donc changer d'au moins cinq façons. Non, justement pas : il y a au moins cinq changements possibles du rapport de quatre économies.

L'économie comme technique gouvernementale peut changer dans sa détermination du gouvernement – individu, assemblées élues, assemblée tirées au sort, votations populaires, ministères, associations, collectifs concernés, etc. –, en tant que technique même – remplacement d'un paysage d'avoirs et de devoirs par un autre, marginalisation de secteurs non voulus et favorisation de secteurs voulus, diminution du temps de service, remplacement d'un paysage de taxes par un autre, intensification de la lutte contre l'évasion fiscale par les trop riches, intensification aussi de la lutte contre le non-respect de la régulation du service, etc. –, dans la détermination du sujet économie même – rendre possible l'accès à l'économie²⁸⁷ tout individu sur le territoire national, rendre possible la sortie de l'économie à tout individu sur le territoire national, etc.

L'économie comme rhétorique, comme tactique discursive de la distribution-pouvoir, cette économie peut être marginalisée, peut-être même abolie.

²⁸⁶ C'est un argument très présent dans les camps travaillistes, qu'on trouve par exemple chez : Thorsten Schulten et Reinhard Bispingck, « Wages, Collective Bargaining and Economic Development in Germany » (Wirtschafts- und Sozialwissenschaftliches Institut, 2014), <http://gesd.free.fr/wsi191.pdf>.

²⁸⁷ Comprise donc comme ce que des taxonomes désespérément nomment l'économie formelle.

L'économie comme savoir, comme morale qui permet de dire l'état d'être du sujet, elle peut être marginalisée aussi, mais pas abolie. De plus, les indexes-indexés peuvent changer : ils ne sont que de la morale, et de ça, on en a une forêt touffue. On est dedans, à tout le monde de s'y orienter. Puis, encore une fois, la détermination du groupe qui a l'autorité d'établir des indexes peut changer – moins de statisticien·nes, sociologues, démographes et économistes et plus de tout le monde qui a envie, peut-être en faisant faire celleux qui ont envie en échange d'un peu d'argent, plus de celleux aussi qui sont distributivement²⁸⁸ les plus affecté·es par les indexes-indexés qu'est cette économie.

Les deux économies comme gestion de son servi·ce par l'échange avec son servi·ce et comme gestion de son servi·ce par l'échange avec le servi·ce d'autre, ces économies peuvent devenir un niveau parmi les multiples niveaux possibles sur lesquels nous pensons et parlons des rapports actuels et possibles²⁸⁹ à nous-mêmes et des rapports entre ces rapports à soi²⁹⁰ et le pouvoir. Ces économies-là ne sont pas à proprement parler des économies, elles sont des rapports à soi – on peut le penser, en parler ainsi : l'un n'est pas meilleur ou pire que l'autre. De plus, on peut dénouer les rapports entre le pouvoir obligatoire, les techniques gouvernementales et les rapports à soi. Et on peut écarter par là les expériences, les pensées, les paroles du besoin, du droit et de l'intérêt, écarter le servi·ce comme ce qu'on est et orienter la matrice vers le servi·ce comme un style de soi qu'on peut vouloir.

²⁸⁸ C'est-à-dire distribution-pouvoir.

²⁸⁹ Je comprends ce deux mots encore comme synonymes.

²⁹⁰ C'est-à-dire entre les rapports à soi et entre les tel rapport à soi et le pouvoir et l'autre rapport à soi et le pouvoir.

5. Annexe – fragment conclusif repoussé

Ceci est un essai. D'abord un essai de penser la distribution comme distribution de servi·ce. Ensuite, de penser trois types de distribution de servi·ce.²⁹¹ Une distribution qui n'a pas de style, qui est rapport de force, enjeu tactique. Celle-ci peut être attribuée à quelqu'un·e puis à autrui, ces individus peuvent prendre du servi·ce juste comme ça puis perdre du servi·ce juste comme ça aussi, à partir de tactiques juridiques ou non-juridiques. La deuxième distribution n'est plus une distribution de servi·ce qui arrive juste comme ça, elle est le style avec lequel quelqu'un·e se gère par l'échange avec soi-même. Ce soi distribue sur l'espace-temps le servi·ce qu'il se fait faire, et comme il y a échange, il distribue de la même manière le servi·ce qu'il se fait recevoir. Avec ce style, tout servi·ce est servi·ce de soi : il n'y a ni simplement du servi·ce, ni du servi·ce d'autrui. La troisième distribution est également l'élément d'un style, celui de la gestion de soi-même et d'autrui par l'échange. Quand on gère de cette manière, on gère toujours à la fois soi-même et autrui, tout échange étant celui de servi·ce de soi contre du servi·ce d'autrui. On ne se fait pas servir si ce servi·ce n'est pas échangeable avec le servi·ce d'autrui, on ne se fait pas recevoir d'autrui si on ne se fait pas donner quelque chose de soi. En ce sens, la distribution est plus que le pouvoir tel qu'il est ou la justice distributive telle qu'elle pourrait être : elle est aussi rapport à soi. Elle est pouvoirs distributifs, morales distributives, styles de soi distributifs.

Changeons les rapports entre ce qui est : concentrons-nous sur notre rapport à la distribution comme tactiques et comme obligation, et à la distribution comme tel style de soi ou comme tel autre style de soi. Mettons ainsi un peu de côté notre rapport à la distribution comme l'actualité déplorable vue depuis l'espoir d'un futur juste. Écartons donc aussi la distribution comme thème d'affrontement d'êtres moraux : je suis égalitaire et les méritocrates sont ridicules ; je suis conservateur·ice et les communistes sont des voleur·ses ; les riches sont des exploiteur·ses et les pauvres en sont les victimes ; et cetera.

Orienter la matrice vers les rapports à la distribution comme pouvoir et comme styles ne signifie pas laisser tomber la morale. On peut nouer une morale, ou des morales similaires, à la distribution-pouvoir, au se gérer par l'échange avec soi-même et au gérer soi-même et autrui par l'échange. Par exemple une morale qui est contre le trop de richesse et contre le trop de pauvreté. Et tout en partageant ce nœud avec une morale ou des morales similaires, la

²⁹¹ Toujours « au moins », mais en ce moment ce ne sont que trois.

matrice peut être orientée vers nos rapports à *ces* obligations distributives, *ces* tactiques distributives, *ces* styles distributifs. Au lieu de pratiquer la distribution comme être-moral, pratiquer la distribution comme ce pouvoir possible, ce rapport à soi possible, cet autre rapport à soi possible. *Moins* « vouloir et ne pas vouloir » telle distribution juste ou injuste, *plus* « vouloir et ne pas vouloir » telles obligations distributives, tel style distributif et tel autre style distributif.

6. Bibliographie

- Agence France Presse. « Obama on China's Currency Manipulation: "Enough Is Enough" ». Consulté le 20 juin 2021. <https://www.industryweek.com/the-economy/article/21956978/obama-on-chinas-currency-manipulation-enough-is-enough>.
- Albert, Michael. *Parecon: Life after Capitalism*. London/New York: Verso, 2004.
- Anderson, Victor. « Green Money: Reclaiming Quantitative Easing », 2015. https://mollymep.org.uk/wp-content/uploads/Green-Money_ReclaimingQE_V.Anderson_June-2015.pdf.
- Azienda Speciale Acqua Bene Comune Napoli. « Statuto di ABC - Acqua Bene Comune ». Consulté le 7 août 2021. https://www.abc.napoli.it/allegato/Azienda/allegato_1191_Statuto.pdf.
- Backer, Koen D., et Sébastien Miroudot. « Mapping global value chains ». *OECD Trade Policy Papers* 159 (2014): 43-78. <http://dx.doi.org/10.1787/5k3v1trgnbr4-en>.
- Banque nationale suisse. « Postes sélectionnés des actifs - enquête annuelle ». Consulté le 21 juin 2021. <https://data.snb.ch/fr/topics/banken#!/chart/babilaapouach>.
- Black Mosquito. « Barista, Barista Antifascista! (Bohne) – T-Shirt ». Consulté le 2 octobre 2021. <https://black-mosquito.org/de/barista-barista-antifascista-bohne-t-shirt.html>.
- Basic Income Earth Network. « About Basic Income ». Consulté le 7 mai 2021. <https://basicincome.org/about-basic-income/>.
- . « Affiliated Organisations ». Consulté le 7 mai 2021. <https://basicincome.org/affiliated-organisations/>.
- Baumann, Natalie. « Die Entwicklung der Wiener Gemeindebauten im Kontext ihrer Architektur ». Universität Wien, 2012. http://othes.univie.ac.at/19275/1/2012-03-19_0703539.pdf.
- Bayerische Landesregierung, et Hessische Landesregierung. « Eckpunkte der Klage gegen den Länderfinanzausgleich ». Consulté le 11 juin 2021. https://staatskanzlei.hessen.de/sites/default/files/media/anlage_1_kabinettsitzung.pdf.
- Bollier, David, et Silke Helfrich. *Free, fair, and alive: the insurgent power of the commons*. Gabriola Island: New Society Publishers, 2019.
- Bookchin, Murray. *Social ecology and communalism*. Oakland: AK Press, 2007.
- Braunholz, Jan. *Documental Café Rebeldía - EZLN*. Consulté le 5 juillet 2021. <https://www.youtube.com/watch?v=jQIUKYQic8Q&t=1531s>.
- Brinkhaus, Ralph. « Neuregelung des bundesstaatlichen Finanzausgleichs ». Deutscher Bundestag - Mediathek. Consulté le 11 juin 2021. <https://www.bundestag.de/mediathek?videoid=7073437#url=L21lZGlhdGhla292ZXJzYXk/dmlkZW9pZD03MDczNDM3&mod=mediathek>.
- Broer, Michael. « Reformoptionen des Länderfinanzausgleichs unter politökonomischer Betrachtung ». *Wirtschaftsdienst* 94, n° 4 (2014): 258-66. <https://doi.org/10.1007/s10273-014-1665-y>.
- Bundesministerium der Finanzen. « Der bundesstaatliche Finanzausgleich ». Consulté le 8 juin 2021. https://www.bundesfinanzministerium.de/Content/DE/Standardartikel/Themen/Oeffentliche_Finanzen/Foederale_Finanzbeziehungen/Laenderfinanzausgleich/Der-Bundestaatliche-FAG.pdf?__blob=publicationFile&v=3.
- . « Vorläufige Abrechnung UStV und FKA für 2020 ». Consulté le 10 juin 2021. https://www.bundesfinanzministerium.de/Content/DE/Standardartikel/Themen/Oeffentliche_Finanzen/Foederale_Finanzbeziehungen/Laenderfinanzausgleich/Der-Bundestaatliche-FAG.pdf?__blob=publicationFile&v=3.

- tliche_Finanzen/Foederale_Finanzbeziehungen/Laenderfinanzausgleich/vorlaeufige-Abrechnung_2020.pdf?__blob=publicationFile&v=4.
- Bundestag. Gesetz über den Finanzausgleich zwischen Bund und Ländern (Finanzausgleichsgesetz - FAG). Consulté le 7 août 2021. https://www.gesetze-im-internet.de/finausglg_2005/FAG.pdf.
- _____. Maßstäbegesetz. Consulté le 10 juin 2021. https://www.gesetze-im-internet.de/ma_stg/_7.html.
- Café Libertad Kollektiv. Consulté le 5 juillet 2021. <http://www.cafe-libertad.de/>.
- Carrera, Mario Alberto Suárez. « Autogestión dentro de la autonomía? La experiencia de la cooperativa de cafetaleros indígenas zapatistas Yochin Tayel Kinal ». *EntreDiversidades. Revista de Ciencias Sociales y Humanidades*, n° 3 (2014): 187-216.
- Casilli, Antonio, Paola Tubaro, Clément Le Ludec, Marion Coville, Maxime Besenval, Touhfat Mouhtare, et Elinor Wahal. « Le Micro-Travail en France. Derrière l'automatisation, de nouvelles précarités au travail ? » *Digital Labor Platform*, 24 mai 2019. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02139528>.
- Chemins de fer fédéraux suisses. « Benefits ». Consulté le 17 avril 2021. <https://company.sbb.ch/de/jobs-karriere/arbeiten-bei-der-sbb/benefits.html>.
- Chen, Stefanos. « The Downside to Life in a Supertall Tower: Leaks, Creaks, Breaks ». *New York Times*. Consulté le 26 avril 2021. <https://www.nytimes.com/2021/02/03/realestate/luxury-high-rise-432-park.html>.
- Cline, William R. *Global Warming and Agriculture: Impact Estimates by Country*. Washington: Peterson Institute for International Economics, 2007.
- Consultancy.uk. « 50 Firms Win Spot on NHS Consultancy and Advisory Framework ». Consulté le 13 mai 2021. <https://www.consultancy.uk/news/24289/50-firms-win-spot-on-nhs-consultancy-and-advisory-framework>.
- Corey Watts. « A Brewing Storm: The Climate Change Risks to Coffee ». The Climate Institute, 2016. https://coffeegenome.faculty.ucdavis.edu/wp-content/uploads/sites/430/2017/01/ClimateChangeRisksstoCoffee_2016.pdf.
- Corporación Mondragón. « Corporación Mondragón ». Consulté le 19 avril 2021. <https://www.mondragon-corporation.com/>.
- _____. « Informe anual 2019 ». Consulté le 19 avril 2021. <https://www.mondragon-corporation.com/2019urtekotxostena/assets/downloads/esp/informe-anual-2019.pdf>.
- Couppey-Soubeyran, Jézabel. « Helicopter money to combat economic depression in the wake of the Covid-19 crisis ». *Veblen Institute for Economic Reforms*, 2020.
- Cowton, Christopher J., et Andrew Wirth. « Discounts On Company Products Sold To Employees ». *Personnel Review* 17, n° 5 (1988): 33-36.
- Darbousset, Charley. « Recherches sur la notion de péréquation en droit public ». Université de La Rochelle, 2011.
- Dardot, Pierre, et Christian Laval. *Commun: essai sur la révolution au XXIe siècle*. Paris: La Découverte, 2014.
- De Soto, Hernando. *The Mystery of Capital*. New York: Basic Books, 2000.
- Di Benedetto, Claudio. « L'innovazione sociale: caso di studio Marinaleda ». Politecnico di Milano, 2011.
- Downs, William M. « Denmark's Referendum on the Euro: The Mouse That Roared ... Again ». *West European Politics* 24, n° 1 (janvier 2001): 222-26.
- Duguit, Léon. *Traité de droit constitutionnel, tome I. La règle de droit - le problème de l'État*. Paris: Ancienne librairie Fontemoing & Cie, 1927.
- _____. *Traité de droit constitutionnel, tome II. La Théorie générale de l'Etat, première partie*. Paris: Ancienne librairie Fontemoing & Cie, 1928.

- . *Traité de droit constitutionnel, tome III. La théorie générale de l'État, deuxième partie*. Paris: E. de Boccard, 1929.
- Dutch Art Institute. « Finance ». Consulté le 28 juillet 2021.
<http://dutchartinstitute.eu/practical/finance>.
- . « Manifesto ». Consulté le 28 juillet 2021. <http://dutchartinstitute.eu/program/about>.
- . « Syllabus 2020-2021 ». Consulté le 28 juillet 2021.
<http://dutchartinstitute.eu/page/15327/syllabus-2020-2021>.
- ECOWAS, UEMOA et UE. « Economic Partnership Agreement between the West African States, ECOWAS and UEMOA, and the EU and its Member States ». Consulté le 2 juillet 2021. <https://www.epa.ecowas.int/wp-content/uploads/2014/01/EPA-Main-Text.pdf> ;
https://www.bilaterals.org/IMG/pdf/tradoc_153868.pdf ;
https://www.bilaterals.org/IMG/pdf/tradoc_153869.pdf.
- Eigner, Peter, Herbert Matis, et Andreas Resch. « Sozialer Wohnbau in Wien. Eine historische Bestandsaufnahme ». In *Jahrbuch des Vereins für die Geschichte der Stadt Wien*, 49-100. Wien: Verein für Geschichte der Stadt Wien, 1999.
- Électricité de France. « Autoconsommation photovoltaïque : ce qu'il faut savoir ! » Consulté le 16 avril 2021. <https://travaux.edf.fr/accueil/etre-bien-chez-moi/transition-energetique/autoconsommation-photovoltaïque/autoconsommation-photovoltaïque-ce-qu-il-faut-savoir>.
- . « Faits & chiffres 2019 », 2020. <https://www.edf.fr/sites/default/files/contrib/groupe-edf/espaces-dedies/espace-finance-fr/informations-financieres/publications-financieres/faits-et-chiffres/faits-et-chiffres-2019-v2.pdf>.
- Enlace Zapatista. « El Desembarco ». Consulté le 22 juillet 2021.
<http://enlacezapatista.ezln.org.mx/2021/06/23/el-desembarco/>.
- Etorki. « Madera para Embalajes ». Consulté le 27 juillet 2021.
<https://www.etorki.com/productos/>.
- European Commission - Committee for the Common Organisation of the Agricultural Markets. « EU Market Situation for Poultry ». Consulté le 17 juin 2021.
<https://circabc.europa.eu/sd/a/cdd4ea97-73c6-4dce-9b01-ec4fdf4027f9/24.08.2017-Poultry.pptfinal.pdf>.
- European Union, OECD. *Eurostat-OECD Methodological Manual on Purchasing Power Parities*. Luxemburg: Publications Office of the European Union, 2012.
- Facebook. « Company Info ». Consulté le 20 septembre 2021.
<https://about.facebook.com/company-info/>.
- Fairtrade Foundation. « About Coffee ». Consulté le 5 juillet 2021.
<https://www.fairtrade.org.uk/farmers-and-workers/coffee/about-coffee/>.
- Fédération Habicoop. « FAQ ». Consulté le 30 mars 2021. <http://www.habicoop.fr/les-cooperatives-dhabitants/faq/>.
- Forcadell, Francisco Javier. « Democracy, cooperation and business success: the case of Mondragón Corporación Cooperativa ». *Journal of Business Ethics* 56, n° 3 (2005): 255-74.
- Foucault, Michel. *Le courage de la vérité : cours au Collège de France (1983-1984)*. Paris: EHESS/Gallimard/Seuil, 2009.
- Fougier, Eddy. « Les zadistes (1): un nouvel anticapitalisme ». *Fondapol*, 2016.
<https://www.fondapol.org/etude/eddy-fougier-les-zadistes-1-un-nouvel-anticapitalisme/>.
- Foundational Economy Collective. *Foundational Economy: the infrastructure of everyday life*. Manchester: Manchester University Press, 2018.
- Friedlingstein, Pierre, Michael O'Sullivan, Matthew W. Jones, Robbie M. Andrew, Judith Hauck, Are Olsen, Glen P. Peters, Wouter Peters, Julia Pongratz, et Stephen Sitch.

- « Global carbon budget 2020 ». *Earth System Science Data* 12, n° 4 (2020): 3269-3340.
- Gerber, Marlène, Hans-Peter Schaub, et Sean Müller. « Umfrage zur Landsgemeinde Glarus: Forschungsbericht ». Institut für Politikwissenschaft der Universität Bern, 2016.
- « Grundgesetz für die Bundesrepublik Deutschland », 29 septembre 2020. <https://www.gesetze-im-internet.de/gg>.
- GuíasGTP. « Ficha de Egurko - Guía de la Industria de la Madera ». Consulté le 27 juillet 2021. <http://www.guiasgtp.com/madera/empresa/egurko-s-coop-mondragon-corporacion-cf44292.html>.
- Hafemann, Lucas, Paul Rudel, et Jörg Schmidt. « Moving closer or drifting apart: Distributional effects of monetary policy ». *The Manchester School* 86 (2018): 110-36.
- Hamburger Behörde für Umwelt, Klima, Energie und Agrarwirtschaft. « Klimawandel in Hamburg ». Consulté le 21 juillet 2021. <https://www.hamburg.de/klimawandel-in-hamburg/>.
- Hecht, Gabrielle. *The Radiance of France: Nuclear Power and National Identity after World War II*. Cambridge/London: Massachusetts Institute of Technology, 2009.
- Heery, Edmund, David Nash, et Deborah Hann. « The Living Wage Employer Experience ». Cardiff University/Living Wage Foundation, 2017. <https://www.livingwage.org.uk/sites/default/files/Cardiff%20Business%20School%202017%20Report.pdf>.
- Helleiner, Eric. « The Diversity of Economic Nationalism ». *New Political Economy* 26, n° 2 (2021): 229-38.
- Hermelin, Bénédicte. « Agricultural dumping: the case of chicken in Western and Central Africa ». *SOS Faim, Farming Dynamics* 4 (2004).
- Hessische Staatskanzlei. « Hessen und Bayern beschließen Klage gegen Länderfinanzausgleich ». Consulté le 11 juin 2021. <https://staatskanzlei.hessen.de/pressearchiv/pressemitteilung/hessen-und-bayern-beschliessen-klage-gegen-laenderfinanzausgleich>.
- Hueglin, Thomas. « Social Justice and Solidarity as Criteria for Fiscal Equalization ». In *Das Teilen beherrschen - Analysen zur Reform des Finanzausgleichs 2019*, 35-48. Baden-Baden: Nomos Verlag, 2015.
- Jaffee, Daniel. *Brewing Justice: Fair Trade Coffee, Sustainability, and Survival*. Berkeley: University of California Press, 2014.
- Jeannet, Juliette. « Les coopératives d'habitation et leur influence sur les modes de vie durables ». Université de Lausanne, 2018.
- Jourdan, Stanislas. « Helicopter Money as a response to the COVID-19 recession in the Eurozone ». *Positive Money Europe*, 2020. http://www.positivemoney.eu/wp-content/uploads/2020/03/Helicopter_Money_Covid.pdf.
- Kallis, Giorgos, Vasilis Kostakis, Steffen Lange, Barbara Muraca, Susan Paulson, et Matthias Schmelzer. « Research on degrowth ». *Annual Review of Environment and Resources* 43 (2018): 291-316.
- Kelton, Stephanie. *The deficit myth: modern monetary theory and the birth of the people's economy*. Hachette UK, 2020.
- Kuhnhenn, Kai, Anne Pinnow, Matthias Schmelzer, et Nina Treu. « Zukunft für alle: warum der Markt nicht länger unser Leben bestimmen darf ». Konzeptwerk neue Ökonomie, 2020.
- Landrat des Kantons Glarus. « Memorial für die Landsgemeinde des Kantons Glarus 2021 - Teil 1 ». Kanton Glarus. Consulté le 12 septembre 2021. https://www.landsgemeinde.gl.ch/sites/default/files/2021-03/Memorial_Teil1_2021.pdf.

- . « Memorial für die Landsgemeinde des Kantons Glarus 2021 - Teil 2 ». Kanton Glarus. Consulté le 12 septembre 2021. https://www.landsgemeinde.gl.ch/sites/default/files/2021-03/Memorial_2021_Teil_2.pdf.
- Statista. « Largest Poultry Meat Producers in Europe 2019 ». Consulté le 1 octobre 2021. <https://www.statista.com/statistics/959632/largest-poultry-producers-in-europe/>.
- Lekakis, Eleftheria J. *Coffee Activism and the Politics of Fair Trade and Ethical Consumption in the Global North: Political Consumerism and Cultural Citizenship*. Berlin: Springer-Verlag, 2013.
- Living Wage Foundation. « For the real cost of living ». Consulté le 29 avril 2021. <https://www.livingwage.org.uk/>.
- Mankiw, N. Gregory. « Yes, r > g. So what? » *American Economic Review* 105, n° 5 (2015): 43-47.
- Mateo i Puente, Sílvia. « Marinaleda: una aproximación a su antropología económica y política ». Universitat de Barcelona, 2011.
- Mitchell, Timothy. *Rule of experts: Egypt, techno-politics, modernity*. Univ of California Press, 2002.
- Monnet, Eric. « Politique Monétaire et Politique Du Crédit En France Pendant Les Trente Glorieuses 1945-1973 ». EHESS, 2012.
- . « The diversity in national monetary and credit policies in Western Europe under Bretton Woods ». In *Central Banks and the Nation State in Europe, XIXth–XXth Centuries*. Paris: Presses de Sciences Po, 2012.
- Montecino, Juan Antonio, et Gerald Epstein. « Did Quantitative Easing increase income inequality? » *Institute for New Economic Thinking*, 2015. <https://www.ineteconomics.org/research/research-papers/did-quantitative-easing-increase-income-inequality>.
- mstdn.social. « Privacy Policy ». Consulté le 20 septembre 2021. <https://mstdn.social/terms>.
- Nadeau, Carey Anne. « Living Wage Calculator - User's Guide / Technical Notes - 2020/2021 Update ». Massachusetts Institute of Technology, 2020. <https://livingwage.mit.edu/resources/Living-Wage-Users-Guide-Technical-Documentation-2021-05-21.pdf>.
- Nietzsche, Friedrich. *Jenseits von Gut und Böse. Zur Genealogie der Moral.* (1886-1887). Édité par Giorgio Colli et Mazzino Montinari. KSA 5. München: Deutscher Taschenbuch Verlag, 1999.
- OECD Data. « Conversion Rates - Purchasing Power Parities (PPP) ». Consulté le 5 juillet 2021. <http://data.oecd.org/conversion/purchasing-power-parities-ppp.htm>.
- Okin, Susan Moller. *Justice, gender, and the family*. New York: Basic Books, 1989.
- Ostrom, Elinor. *Governing the commons: The evolution of institutions for collective action*. Cambridge: Cambridge University Press, 1990.
- Oya, Carlos, Florian Schaefer, Dafni Skalidou, Catherine McCosker, et Laurenz Langer. *Effects of certification schemes for agricultural production on socio-economic outcomes in low-and middle-income countries: a systematic review*. Oslo: Campbell Collaboration, 2017. doi:10.4073/csr.2017.3.
- Parejo Barranco, Antonio. « La industrialización de las regiones españolas durante la primera y la segunda revolución tecnológica. Andalucía, Cataluña, País Vasco (1830-1975) ». *Revista de Historia Económica - Journal of Iberian and Latin American Economic History* 22, n° 3 (2004): 669-705.
- Parijs, Philippe van. *Real Freedom for All - What (if anything) can justify capitalism?* Oxford: Oxford University Press, 1997.

- Park Slope Food Coop. « Mission Statement ». Consulté le 30 mars 2021. <https://www.foodcoop.com/mission/>.
- Peltokoski, Jukka, Niklas Toivakainen, Tero Toivanen, et Ruby van der Wekken. « Helsinki Timebank: Currency as Commons ». In *Patterns of Commoning*, 195-98. Commons Strategies Group, 2015. <https://patternsofcommoning.org/helsinki-timebank-currency-as-a-commons/>.
- Piketty, Thomas. *Capital et idéologie*. Paris: Seuil, 2019.
- Prébisch, Raúl, et Gustavo Martínez Cabañas. « El desarrollo económico de la América Latina y algunos de sus principales problemas ». *El trimestre económico* 16, n° 63 (3) (1949): 347-431.
- Prefeitura de Porto Alegre. « Orçamento participativo - Plano de Investimentos e Serviços ». Consulté le 10 avril 2021. http://lproweb.procempa.com.br/pmpa/prefpoa/observatorio/usu_doc/compacto_do_plano_de_investimentos_e_servicos_2018.pdf.
- « Présentation | La Pêche, monnaie locale citoyenne d'Ile de France ». Consulté le 1 octobre 2021. <http://peche-monnaie-locale.fr/monnaie/>.
- Raworth, Kate. *Doughnut economics: seven ways to think like a 21st-century economist*. Chelsea: Chelsea Green Publishing, 2017.
- Red Root Artists Cooperative. « Company Profile ». Consulté le 28 juillet 2021. <https://redroot.coop/about.html>.
- . « Products & Services ». Consulté le 28 juillet 2021. <https://redroot.coop/portfolio.html>.
- Reinert, Erik S., Jayati Ghosh, et Rainer Kattel. *Handbook of alternative theories of economic development*. Cheltenham: Edward Elgar Publishing, 2016.
- Roberts, Sarah T. *Behind the screen*. New Haven: Yale University Press, 2019.
- Robinson, Laura, Jeremy Schulz, Hopeton Dunn, Antonio Casilli, Paola Tubaro, Rod Carveth, Wenhong Chen, Julie Wiest, Matías Dodel, et Michael Stern. « Digital inequalities 3.0: Emergent inequalities in the information age ». *First Monday* 25, n° 7 (2020).
- Rudloff, Bettina, et Evita Schmieg. « European Chicken Drumsticks for West Africa—A Threat to Local Markets ». Berlin: Stiftung Wissenschaft und Politik, 2017.
- Schaub, Hans-Peter, et Lukas Leuzinger. « Die Stimmabteiligung an der Glarner Landsgemeinde ». *LeGes* 29, n° 1 (2018).
- Schroth, Götz, Peter Laderach, Jan Dempewolf, Stacy Philpott, Jeremy Haggar, Hallie Eakin, Teresa Castillejos, et al. « Towards a Climate Change Adaptation Strategy for Coffee Communities and Ecosystems in the Sierra Madre de Chiapas, Mexico ». *Mitigation and Adaptation Strategies for Global Change* 14, n° 7 (2009): 605-25. <https://doi.org/10.1007/s11027-009-9186-5>.
- Schulten, Thorsten, et Reinhard Bispinck. « Wages, Collective Bargaining and Economic Development in Germany ». Wirtschafts- und Sozialwissenschaftliches Institut, 2014. <http://gesd.free.fr/wsi191.pdf>.
- Schweickart, David. *After capitalism*. Lanham: Rowman & Littlefield Publishers, 2011.
- Segmiller, Sebastian. *Sekundärer Finanzausgleich in Deutschland und der Schweiz: Ein Rechtsvergleich*. Baden-Baden: Nomos, 2017.
- Shah, Anwar. « Comparative Conclusions on Fiscal Federalism ». In *The Practice of Fiscal Federalism: Comparative Perspectives*, édité par Anwar Shah, 370-93. Montreal: McGill-Queen's University Press, 2007.
- Shaikh, Anwar. *Capitalism: Competition, Conflict, Crises*. Oxford: Oxford University Press, 2016.

- Sidelsky, Robert. « Helicopter Money is in the Air ». *Project Syndicate*, 2016. <https://www.project-syndicate.org/commentary/helicopter-money-in-the-air-by-robert-skidelsky-2016-09>.
- Simmel, Georg. *Philosophie des Geldes*. Berlin: Duncker & Humblot, 1958.
- Simms, Andrew. *An environmental war economy: the lessons of ecological debt and global warming*. London: New Economics Foundation, 2001.
- Six, Katharina Maria. « Sozialer Wohnbau in Wien - Partizipation als Auswirkung veränderter Wohnbedürfnisse ». TU Wien, 2011. <https://repositum.tuwien.at/bitstream/20.500.12708/12707/2/Six%20Katharina%20Maria%20-%20202011%20-%20Sozialer%20Wohnbau%20in%20Wien%20-%20Partizipation%20als...pdf>.
- Sobiecki, Gregorz. « How Many Complementary Currency Systems Exist Worldwide? » Quora. Consulté le 1 octobre 2021. <https://www.quora.com/How-many-complementary-currency-systems-exist-worldwide>.
- Solberg Søilen, Klaus. « Economic and industrial espionage at the start of the 21st century—Status quaestionis ». *Journal of Intelligence Studies in Business* 6, n° 3 (2016): 51-64.
- Sousa Santos, Boaventura de. « Participatory budgeting in Porto Alegre: toward a redistributive democracy ». *Politics & Society* 26, n° 4 (1998): 461-510.
- Stark, Kirk J. « Rich States, Poor States: Assessing the Design and Effect of a U.S. Fiscal Equalization Regime ». *NYU Tax Law Review* 63 (2010 2009): 957-1012.
- Szasz, Andre. *The Road to European Monetary Union*. Berlin: Springer-Verlag, 2000.
- Talego Vázquez, Félix. « Cultura del trabajo jornalera, discurso político y liderazgo: El caso del poder popular de Marinaleda ». *Revista de antropología social* 4 (1995): 131-54.
- Transcend Media Service. « The Cocoyoc Declaration ». Consulté le 21 juin 2021. <https://www.transcend.org/tms/2010/03/the-cocoyoc-declaration/>.
- Tiliuță, Bogdan Andrei, et Ioana Raluca Diaconu. « Coronavirus-The Moment for Helicopter Money? » *CES Working Papers* 12, n° 4 (2020): 244-56.
- Tilley, Sean. « One Mammoth of a Job: An Interview with Eugen Rochko of Mastodon ». Medium. Consulté le 22 avril 2021. <https://medium.com/we-distribute/one-mammoth-of-a-job-an-interview-with-eugen-rochko-of-mastodon-23b159d6796a>.
- New Economics Foundation. « Together We Can Change the Rules ». Consulté le 7 octobre 2021. <https://neweconomics.org/>.
- « Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne - version consolidée ». *Journal officiel de l'Union européenne*, C 326/63, 2012. <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/PDF/?uri=CELEX:12012E/TXT>.
- Tubaro, Paola, Antonio A. Casilli, et Marion Coville. « The trainer, the verifier, the imitator: Three ways in which human platform workers support artificial intelligence ». *Big Data & Society* 7, n° 1 (2020): 1-12.
- Tulasiewicz, Witold. « Political Education in Yugoslavia: Practice in Self-management ». *Cambridge Journal of Education* 9, n° 1 (1979): 36-42.
- United Nations, European Commission, International Monetary Fund, Organisation for Economic Co-operation and Development, et World Bank, éd. *System of National Accounts 2008*. New York: United Nations, 2009.
- « Verfassung des Kantons Glarus 131.217 ». Consulté le 12 septembre 2021. https://fedlex.data.admin.ch/filestore/fedlex.data.admin.ch/eli/cc/1989/3_730_706_654_fga/20160303/de/pdf-a/fedlex-data-admin-ch-eli-cc-1989-3_730_706_654_fga-20160303-de-pdf-a.pdf.
- Verv. « Sustainability-Focused Specialists in Big Data and AI ». Consulté le 13 mai 2021. <https://verv.energy/about>.

- . « We've Just Executed the UK's First Energy Trade on the Blockchain as We Look to Power a London... ». Medium, 12 avril 2018.
<https://medium.com/@VervEnergy/weve-just-executed-the-uk-s-first-energy-trade-on-the-blockchain-as-we-look-to-power-a-london-2e22a522ba30>.
- Living Wage Foundation. « What Is the Real Living Wage? » Consulté le 23 septembre 2021.
<https://www.livingwage.org.uk/what-real-living-wage>.
- Whyte, William Foote, et Kathleen King Whyte. *Making Mondragon: The growth and dynamics of the worker cooperative complex*. Ithaca: Cornell University Press, 2014.
- Woodcock, Jamie, et Mark Graham. *The Gig Economy*. Cambridge: Polity Press, 2019.
- World Bank. « Brazil : Toward a More Inclusive and Effective Participatory Budget in Porto Alegre, Volume 1. Main Report ». Washington: World Bank, 2008.
- « World coffee consumption ». International Coffee Organization, 2021.
<http://www.ico.org/prices/new-consumption-table.pdf>.
- Wustefeld, Sophie. « Institutional pedagogy for an autonomous society: Castoriadis & Lapasade ». *Educational Philosophy and Theory* 50, n° 10 (2018): 936-46.
- Zimmermann, Horst. « Die Notwendigkeit der Einwohnerwertung ». *Wirtschaftsdienst* 93, n° 8 (2013): 534-38.

7. Liste du tableau

Tableau 1 : Les combinaisons du transfert de rapport à soi et les tactiques distributives associées.....	80-81
--	-------